

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES RELATIONS  
ENTRE LES AUTOCHTONES  
ET CERTAINS SERVICES PUBLICS

SOUS LA PRÉSIDENCE DE  
L'HONORABLE JACQUES VIENS,  
COMMISSAIRE

AUDIENCE TENUE AU  
88 RUE ALLARD,  
VAL-D'OR (QUÉBEC)

LE 14 NOVEMBRE 2017

VOLUME 35

Gabrielle Boyer, s.o.

Sténographe officielle

**STENOEXPRESS**

201 ch. de l'Horizon,

Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R1

**COMPARUTIONS :**

**POUR LA COMMISSION :**

**Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN**

**Me PAUL CRÉPEAU**

**POUR LES PARTIES PARTICIPANTES :**

**Me MARIE-PAULE BOUCHER** pour  
le procureur général du Québec

**Me MAXIME LAGANIÈRE** pour  
le Directeur des poursuites  
criminelles et pénales

**Me JEAN-NICOLAS LOISELLE** pour  
la Ville de Montréal

## TABLE DES MATIÈRES

|  |          |
|--|----------|
| Liste des engagements.....                             | 4        |
| Liste des pièces cotées.....                           | 5        |
| <br>   |          |
| Preliminaires.....                                     | 6        |
| Présentation de M.Bernard Saint-Jacques.....           | 9        |
| Me Marie-Josée Barry-Gosselin s'adresse aux témoins... | 14       |
| Mot du Commissaire.....                                | 35       |
| Présentation de Mme Jacinthe Boucher.....              | 43, 118  |
| Présentation de M.Carlos De Angelis.....               | 111, 139 |
| Le Commissaire s'adresse aux témoins.....              | 169      |

-----

**LISTE DES ENGAGEMENTS**

E-217 Plan directeur SPVM ..... 75  
E-220 Guide et cartes ..... 137

-----

## LISTE DES PIÈCES COTÉES

|       |   |     |
|-------|---|-----|
| P-216 | Examen public du Bilan général des actions de l'agglomération de Montréal pour lutter contre le profilage racial et le profilage social 2012-2016 et recommandation ..... | 37  |
| P-218 | Réalisation SPVM en matière autochtone .....  | 104 |
| P-219 | Article Presse Plus : At Home/Chez-soi. L'itinérance coûte aux canadiens .....  | 132 |
| P-221 | Ullivik et le SPVM vidéo .....  | 138 |

-----

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 **LA GREFFIÈRE :**

3 Silence, veuillez vous lever. Veuillez vous  
4 asseoir. La Commission d'enquête sur les relations  
5 entre les Autochtones et certains services publics  
6 du Québec, présidée par l'honorable Jacques Viens,  
7 est maintenant ouverte.

8 **L'HONORABLE JACQUES VIENS (LE COMMISSAIRE) :**

9 Alors, bonjour. Alors, Madame la Greffière, nous  
10 allons commencer par procéder à l'identification  
11 des procureurs...

12 **LA GREFFIÈRE :**

13 Oui, je demanderais...

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 ... pour les fins de l'enregistrement. On les  
16 connaît, évidemment, mais...

17 **LA GREFFIÈRE :**

18 Je demanderais aux procureurs de s'identifier ainsi  
19 que les organismes que vous représentez pour les  
20 fins d'enregistrement.

21 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN,**

22 **PROCUREURE EN CHEF ADJOINTE POUR LA COMMISSION :**

23 Marie-Josée Barry-Gosselin, procureure en chef  
24 adjointe de la Commission. Bonjour, Monsieur le  
25 Commissaire.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Oui, bonjour.

3 **M<sup>e</sup> MAXIME LAGANIÈRE,**

4 **PROCUREUR POUR LE DIRECTEUR DES POURSUITES CRIMINELLES**

5 **ET PÉNALES :**

6 Bonjour, Maxime Laganière pour le Directeur des  
7 poursuites criminelles et pénales.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Bonjour, Me Laganière.

10 **M<sup>e</sup> MARIE-PAULE BOUCHER,**

11 **PROCUREURE POUR LE PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC :**

12 Bonjour, Me Marie-Paule Boucher pour le procureur  
13 général.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Bonjour, Me Boucher.

16 **M<sup>e</sup> JEAN-NICOLAS LOISELLE,**

17 **PROCUREUR POUR LE SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE**

18 **MONTREAL :**

19 Bonjour, Jean-Nicolas Loisel, aujourd'hui pour le  
20 Service de police de la Ville de Montréal.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Bonjour, Me Loisel. Alors, bienvenue à vous.

23 Alors, nous poursuivons avec madame Poisson et  
24 monsieur Saint-Jacques?

25 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

1           Oui, brièvement, Monsieur le Commissaire, ce  
2           matin on va donc - peut-être une vingtaine de  
3           minutes, trente minutes (30 min) - terminer le  
4           témoignage qu'on a amorcé hier et, ensuite, je vais  
5           céder la place à mon collègue Me Crépeau pour  
6           entendre deux (2) témoins du Service de police de  
7           la Ville de Montréal, soit la commandante Jacinthe  
8           Boucher et l'agent Carlos De Angelis, qui sera le  
9           programme du reste de la journée.

10           Et je peux immédiatement vous annoncer qu'il  
11           n'y aura pas d'audience demain. Je vous ai indiqué  
12           hier que, malheureusement, un témoin avait dû  
13           reporter à une date ultérieure sa présentation et,  
14           considérant le délai très court pour mettre un  
15           autre témoin et également permettre aux procureurs  
16           des parties de se préparer, nous avons pris la  
17           décision hier en fin de journée de ne pas présenter  
18           de preuve demain.

19           **LE COMMISSAIRE :**

20           Évidemment, il y a des circonstances parfois qui  
21           sont incontrôlables, on doit vivre avec. Alors,  
22           Madame Poisson, Monsieur Saint-Jacques, sous le  
23           même serment, je vais vous laisser poursuivre.

24           -----

25



1 Bernard Saint-Jacques  
2 Directeur général à la clinique Droits Devant  
3 Même déclaration solennelle  
4 -----  
5 Jacinthe Poisson  
6 Intervenante à la clinique Droits Devant  
7 Même déclaration solennelle  
8 -----

9 **M. BERNARD SAINT-JACQUES :**

10 Bien, allons-y sans plus tarder avec les  
11 recommandations, on va commencer par la fin. On va  
12 finir par la fin. Alors, elles sont en deux (2)  
13 volets, une axée davantage sur plus... plus en  
14 amont au niveau des pratiques de profilage social  
15 et racial, et les autres aspects qui vont toucher  
16 davantage les recours, la sphère judiciaire et la  
17 mission de la justice, notamment en lien avec les  
18 réalités des communautés autochtones.

19 Donc six (6) recommandations, deux (2)  
20 premières en lien avec les pratiques de profilage  
21 social. La première, que soit assurée la formation  
22 des policiers aux réalités de l'itinérance et  
23 particulièrement en ce qui concerne les personnes  
24 autochtones, inuites et métisses. Aussi, une  
25 formation des acteurs judiciaires et des services

1 correctionnels. Pour nous, tout ça doit se faire  
2 dans une perspective de sensibilisation au  
3 fondement des phénomènes et des réalités derrière  
4 la présence dans la rue et les espaces publics.  
5 Donc la réalité des phénomènes de l'itinérance et  
6 des réalités vécues par les personnes en situation  
7 d'autochtone en termes culturel et historique.

8 Deuxième aspect, révision et abolition des  
9 règlements municipaux et articles de Code de  
10 sécurité routière qui sont en soit discriminatoires  
11 ou qui donnent une discrétion disproportionnée aux  
12 policiers au niveau de leur application.

13 Pour le reste, vous ne serez pas surpris, ça  
14 va vraiment en toute droite ligne avec ce qu'on a  
15 discuté hier. Donc, au niveau plus dans la sphère  
16 judiciaire et des recours. Reconnaître que le  
17 processus de déontologie policière actuel est très  
18 mal adapté aux personnes en situation d'itinérance  
19 et en situation d'itinérance issues de communautés  
20 autochtones et que celui-ci soit revu, notamment en  
21 ce qui concerne le recours quasi systématique à la  
22 conciliation au lieu de passer directement à  
23 l'enquête. On va prêcher pour notre paroisse, si  
24 ça ne vous dérange pas : que soient financés, aussi  
25 adéquatement, des organismes d'accompagnement

1 social dans la sphère judiciaire, en particulier  
2 ceux intervenant auprès des personnes autochtones.  
3 Concernant nos fameux programmes sociaux, on  
4 vise à ce que, effectivement, ils puissent être  
5 déployés, tous ces programmes sociaux en milieu  
6 judiciaire, un peu semblable aux PAJIC à travers  
7 l'ensemble du Québec, mais que ce déploiement-là  
8 tienne compte de l'intervention sociale dans  
9 l'arène judiciaire et que celle-ci soit valorisée.  
10 Que soit élargi autant que possible le spectre des  
11 démarches admissibles à réaliser en contrepartie  
12 d'un allègement de la situation judiciaire. Et là,  
13 on parle ici autant les choses qui vont sortir  
14 simple réalité d'avoir un toit sur la tête, quand  
15 il s'agit d'itinérance, que de tout ce qui peut  
16 concerner la réalité, les mythes, les traditions  
17 culturelles, pas en ce qui a trait aux personnes en  
18 situation... personnes autochtones. Donc, qu'il y  
19 ait... que le spectre de ces démarches-là soit  
20 élargi autant que possible et qu'il puisse être  
21 tenu en compte, en contrepartie évidemment, là, de  
22 la... du rejet... du retrait de contravention, par  
23 exemple, et d'allègement de la situation judiciaire  
24 au niveau criminel. Que la personne – et ça, vous  
25 ne serez pas surpris de l'entendre – que la

1            personne et que sa situation soit prise dans sa  
2            globalité et que des ressources suffisantes soient  
3            dédiées à ces programmes, notamment en termes de  
4            salle de cours, de présence de procureurs, des  
5            juges et tout ça. Donc, ce serait un peu les  
6            conditions importantes qui devraient accompagner le  
7            déploiement que nous encourageons de programmes  
8            sociaux en milieu judiciaire comme le PAJIC.

9            Et une dernière recommandation, celle-ci plus  
10           ouverte et plus large, c'est ouvrir un réel espace  
11           de réflexion sur les alternatives possibles en  
12           matière de justice, qui soient réellement porteuses  
13           de sens pour les communautés autochtones tant en  
14           milieu urbain que dans les communautés elles-mêmes.  
15           Quand on parle de ça, ça pourrait prendre  
16           différentes formes, il faut ouvrir la réflexion.  
17           Mais des petits exemples qu'on peut vous donner,  
18           des avenues possibles pourraient consister en la  
19           mise en place de mesures de justice alternative où  
20           la déjudiciarisation est envisagée et le suivi est  
21           assuré directement par les communautés. Un autre  
22           aspect, c'est la valorisation de rapport Gladue  
23           dans un cadre beaucoup plus petit, donc dans un  
24           cadre de la cour municipale, et concernant des  
25           accusations en matière pénale, notamment, avec tout

1 le financement et la sensibilisation nécessaires  
2 que ça nécessite pour le système judiciaire. Et un  
3 autre exemple, c'est la présence d'*Aboriginal court*  
4 *workers*, comme on voit dans certains lieux, qui  
5 sont des acteurs qui peuvent rencontrer la personne  
6 pour l'informer, la soutenir et la référer aux  
7 ressources existantes dès le début et tout au long  
8 de son processus de judiciarisation et de  
9 déjudiciarisation et de réinsertion sociale.  
10 Voilà, c'est... ça complète notre présentation.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Est-ce que vous avez des questions Maître...

13 Me Gosselin?

14 -----

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

2 Si vous permettez, Monsieur le Commissaire, puis  
3 je vais tenter d'être brève, là, pour laisser  
4 l'opportunité aussi à mes collègues et parties de  
5 poser des questions. Je vais revenir directement  
6 sur certains aspects des recommandations, là, donc  
7 le dernier sujet de la présentation ce matin. Vous  
8 parlez de la révision de l'abolition de certains  
9 articles des codes municipaux ou du Code de la  
10 sécurité routière qui sont surutilisés pour le  
11 profilage, est-ce que vous seriez en mesure de...  
12 d'explicitier un petit peu plus cette  
13 recommandation-là? Est-ce que vous parlez, par  
14 exemple, de toutes les infractions relatives au  
15 flânage, d'utilisation des parcs en dehors des  
16 heures d'ouverture? Mais, t'sais, est-ce que c'est  
17 possible d'explicitier un petit peu plus cette  
18 recommandation-là? Pardon.

19 **M<sup>me</sup> JACINTHE POISSON :**

20 À la Clinique Droits Devant, on reçoit des  
21 personnes qui reçoivent une diversité de *tickets*.  
22 Il y a certains constats d'infraction qui, en soit,  
23 leur existence nous semble problématique comme, par  
24 exemple, solliciter l'occupant d'un véhicule dans  
25 le Code de la sécurité routière, qui vise en tant

1 que tel les personnes qui quêtent aux automobiles  
2 ou qui font le *squeegees* aux automobiles. Donc, il  
3 y a des dispositions du Code de sécuritaire... de  
4 sécurité routière qui sont problématiques comme  
5 celle-là qui visent les personnes en situation  
6 d'itinérance. Ensuite, il y en a d'autres qui sont  
7 utilisées de façon discrétionnaire par les  
8 policiers, particulièrement pour les personnes en  
9 situation d'itinérance, comme *jaywalking* ou un  
10 piéton qui se tient sur la chaussée qui, en tant  
11 que tel, on comprend que ces dispositions-là ne  
12 vont pas être abrogées, mais ce qui nous inquiète,  
13 c'est l'application discriminatoire de ces  
14 règlements-là qui sont...

15 Ces types de constats là sont donnés seulement  
16 aux personnes en situation d'itinérance. Pas  
17 seulement, pardon, mais de façon disproportionnée.  
18 Alors, nous, c'est... je pense, la préoccupation,  
19 c'est de prendre le temps d'analyser ces  
20 règlements-là puis de réfléchir à l'application au  
21 quotidien par les policiers. Puis je pense que...  
22 D'ailleurs on pourrait peut-être se référer à la  
23 lettre qui a été soumise par les organismes,  
24 notamment par le Réseau, par le Centre de justice  
25 des premiers peuples et la Clinique Droits Devant

1           était partie au processus. Et puis dans cette  
2           lettre, on a vraiment fait une énumération  
3           exhaustive des règlements municipaux qui nous  
4           semblent problématiques pour les personnes en  
5           situation d'itinérance.

6   **M. BERNARD SAINT-JACQUES :**

7           Autochtone, particulièrement. D'ailleurs, comme le  
8           Centre de justice des premiers peuples va présenter  
9           lundi, je pense qu'ils vont y penser, mais sinon,  
10          c'est impératif de leur dire : « N'oubliez pas de  
11          déposer cette fameuse lettre ». Où sont expliqués  
12          un peu les difficultés qui sont vécues, les  
13          sensations, les... les pratiques, comment ils sont  
14          sentis... de la manière dont sont vécus la  
15          discrimination et les règlements en question.

16                 Pour compléter, en deux mille neuf (2009),  
17          dans son rapport, la Commission des droits de la  
18          personne - ça on ne l'a jamais fait - suggérait de  
19          dire : identifions des règlements qui peuvent être  
20          potentiellement discriminatoires, faisons-en  
21          l'analyse. Est-ce qu'ils sont appliqués juste  
22          auprès de personnes en situation d'itinérance? Et  
23          regardons l'exercice. Est-ce que ça vaut...  
24          Est-ce qu'il faut les abroger? Est-ce qu'il faut  
25          travailler sur l'application? Et qu'on puisse se



1           poser véritablement cette question-là. Et dans la  
2           consultation de la Ville de Montréal qui s'est  
3           tenue en juin, dans une des recommandations, il n'y  
4           a pas la mécanique de comment on doit procéder,  
5           encore une fois, mais il y a encore cette idée,  
6           cette ouverture de dire comment on... d'identifier  
7           des règlements qui sont appliqués auprès des  
8           personnes en situation d'itinérance, voir ceux qui  
9           sont potentiellement plus problématiques et de voir  
10          qu'est-ce qu'on peut faire avec ça.

11           Déjà, à ce compte-ci, je peux déjà vous dire  
12          que le protecteur des personnes en situation  
13          d'itinérance à Montréal, qui a été nommée par la  
14          Ville de Montréal, est en train d'identifier auprès  
15          de certains organismes, dans le cadre spécifique de  
16          Montréal, des règlements que les gens verraient  
17          comme étant potentiellement problématiques. Est-ce  
18          qu'ils sont discriminatoires ou pas, mais nous,  
19          l'exemple qu'on donnait hier de deux mille seize  
20          (2016), des chiffres de deux mille seize (2016),  
21          constituent, par exemple, les premiers un peu à  
22          regarder dans leur potentiel. Ça fait qu'il y en a  
23          déjà d'identifiés, c'est de voir comment après,  
24          comme mécanique, on peut voir à l'analyse et  
25          voir... Peut-être qu'il n'y a pas lieu de les

1 abroger, dépendamment des situations. Dans  
2 certains cas, ça peut être des questions, comme  
3 disait Jacinthe, d'application, dans certains cas,  
4 c'est que si le libellé même porte à discrimination  
5 en partant, il faudrait peut-être penser à une  
6 réflexion encore plus vaste là-dessus.

7 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

8 Est-ce que, aussi, d'envisager une possibilité  
9 d'encadrer la discrétion policière... Évidemment,  
10 quand on rentre dans la discrétion, c'est toujours  
11 délicat de penser à de l'encadrement, mais qu'il y  
12 ait une vérification, par exemple, pour voir,  
13 justement, là, dans des services de police,  
14 certains constats d'infraction sont donnés à qui  
15 dans quels contextes pour voir après ça si...  
16 Parce que les règlements peuvent être  
17 discriminatoires aussi à cause de la manière dont  
18 ils sont mis en place ou qu'ils sont... *enforce*,  
19 là, par les... les services policiers. Est-ce que  
20 ça aussi, ça pourrait être une réflexion commune  
21 entre le communautaire puis les services policiers  
22 au niveau de l'application de la discrétion  
23 policière qui est grande, là, mais...

24 **M. BERNARD SAINT-JACQUES :**

25 Oui, il ne faut pas... il ne faut pas... On ne

1 part pas de zéro, il y a eu des discussions, il y a  
2 eu des pourparlers, il y a eu des directives émises  
3 aussi pour que certains types de contraventions ne  
4 soient plus émis. Il y en a qui... Ou qu'on  
5 utilise d'autres moyens ou qu'on... ou  
6 l'utilisation du... de la remise de contravention  
7 n'est pas nécessairement peut-être aussi  
8 systématique qu'elle l'a déjà été, elle l'est  
9 peut-être un peu moins, mais reste qu'elle est  
10 encore très importante et qu'on n'a pas trouvé de  
11 contrepartie à ça.

12 Un exemple, moi, qui me vient souvent en lien  
13 avec ça et qui est en amont un peu de  
14 l'application, mais qui est directement lié, c'est  
15 qu'on ne travaille jamais le plaignant ou la  
16 plaignante. La contravention devient comme un  
17 geste automatique qui va... qui va être fait ou qui  
18 va accompagner. On a avisé la personne, on lui a  
19 dit une (1), deux (2), trois (3) fois, on lui donne  
20 un constat et c'est tout. Et on en donne un autre  
21 et on... il y a comme... C'est comme si c'était la  
22 seule réponse possible, alors qu'on ne fait pas...  
23 on ne travaille pas au niveau, par exemple, des  
24 plaignants pour aborder, mettons, la situation qui  
25 se passe dans l'espace public, la personne

1 elle-même, ce qu'elle... pourquoi elle est présente  
2 là. Est-ce qu'elle est... Il y en a qui sont  
3 vraiment source de problématiques, peut-être, mais  
4 ce n'est pas nécessairement tous leur cas. Et dans  
5 tous les cas, la judiciarisation n'est pas une  
6 solution, elle ne devrait jamais l'être. Ça fait  
7 qu'il y a cette réflexion-là.

8 Et quand on parle de dire des fois c'est... on  
9 a à travailler plus l'application de la  
10 réglementation, pour moi, c'est ça. C'est  
11 d'approcher, de s'arrimer pour effectivement  
12 identifier au niveau du pouvoir discrétionnaire,  
13 mais on sait que le policier aussi n'a pas  
14 cinquante (50) moyens d'intervenir, mais comment on  
15 lui donne plus d'outils, de choses. Comment on va  
16 travailler à sensibiliser le potentiel plaignant à  
17 la sortie des métros, par exemple, ou près des  
18 espaces publics où habitent les résidents et tout.  
19 Est-ce qu'ils sont informés ces gens-là sur ce qui  
20 se passe? Est-ce qu'ils sont même informés sur ce  
21 que les policiers font et les projets intéressants  
22 qu'ils développent auprès de ces populations  
23 particulières? Je pense entre autres aux équipes  
24 spécialisées que, j'imagine, le SPVM va vous  
25 aborder tout à l'heure et tout. Qui sont des

1           approches qui sont très novatrices qui sont... et  
2           qui ne... Oui, qui ne sont pas... Le prérequis  
3           n'est pas une approche disciplinaire, mais  
4           véritablement davantage une approche d'aide, une  
5           approche de sensibilisation plus large. C'est ça  
6           qu'il faut viser. Puis ça n'appartient pas juste  
7           aux services de police, certainement pas. Puis je  
8           dis ça aussi pour dire que ce n'est pas vrai que le  
9           Service de police n'a rien réalisé depuis dix (10)  
10          ou quinze (15) ans à Montréal, ce n'est pas vrai.  
11          Ça fait que c'est pour ça que je dis ça.

12       **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

13          Vous avez parlé *Aboriginal court worker*, c'est les  
14          travailleurs parajudiciaires, en fait, qu'on  
15          utilise souvent. Ça, c'est... Il y a le service  
16          parajudiciaire autochtone du Québec, je ne sais pas  
17          si vous connaissez cet organisme-là, est-ce que  
18          vous le savez si, à la cour municipale, ils ont un  
19          représentant, un travailleur parajudiciaire du SPAQ  
20          à la cour municipale de Montréal?

21       **M<sup>me</sup> JACINTHE POISSON :**

22          Oui, alors ce qui arrive, nous... Nous, le modèle  
23          qui nous inspire est plutôt le modèle de Toronto où  
24          il y a un travailleur parajudiciaire qui est  
25          présent de façon permanente à la Cour. Donc les

1 personnes, autant en libertés que les personnes  
2 détenues, peuvent faire appel à ces services.  
3 Nous, c'est un modèle qui nous inspire parce que,  
4 réellement, c'est une présence permanente qui  
5 permet vraiment aux avocats de la défense, aux  
6 acteurs présents, de faire appel à ces services à  
7 tout moment. La difficulté qu'on connaît à  
8 Montréal avec les travailleurs parajudiciaires,  
9 c'est que c'est des ressources très limitées. Il  
10 faut les appeler d'avance, prendre rendez-vous pour  
11 qu'ils puissent accompagner la personne. À la cour  
12 municipale, c'est des accompagnements qui se font  
13 de temps en temps, mais beaucoup trop rarement.  
14 Alors, il y a un manque de ressources pour  
15 que... pour qu'il y ait suffisamment de  
16 travailleurs parajudiciaires qui puissent  
17 accompagner les personnes. Et puis, bien,  
18 connaissant la... souvent les situations d'urgences  
19 dans lesquelles les personnes sont placées, la  
20 présence d'un travailleur permanent serait très,  
21 très, très favorable, serait très positive parce  
22 que les personnes ne s'y attendent pas  
23 nécessairement, là, de se faire arrêter, de se  
24 faire interpellé, puis de comparaître le  
25 lendemain. Elles n'ont pas le temps nécessairement

1 de contacter SPAQ pour avoir un travailleur qui les  
2 accompagne, donc une présence permanente comme le  
3 modèle à Toronto nous semble inspirant.

4 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

5 Comme les bureaux du CAVAQ, de...

6 **M. BERNARD SAINT-JACQUES :**

7 (Inaudible).

8 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

9 ... du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels  
10 qui se trouvent dans chaque palais de justice à  
11 l'étage des causes criminelles.

12 **M<sup>me</sup> JACINTHE POISSON :**

13 Exactement. Puis peut-être juste pour rajouter,  
14 nous, c'est un défi qu'on vit comme ressource  
15 communautaire aussi.

16 **M. BERNARD SAINT-JACQUES :**

17 C'est ça que je m'en allais dire.

18 **M<sup>me</sup> JACINTHE POISSON :**

19 On est interpellés par les personnes en situation  
20 d'itinérance qui nous demandent de les accompagner,  
21 parfois le matin même. On n'a pas les ressources  
22 nécessaires pour le faire, on a déjà *dispatché* nos  
23 intervenants, on doit assurer une présence au sans  
24 rendez-vous à la clinique. Donc, il y a un manque  
25 de ressources quand on se fait interpellé pour des

1           accompagnements dernière minute, ce qui est souvent  
2           la réalité des personnes en situation d'itinérance  
3           qui ne sont pas organisées trois (3) ou quatre (4)  
4           semaines d'avance, là, pour nous demander un  
5           accompagnement. Donc c'est pour ça qu'un modèle,  
6           là, de présence permanente nous semble inspirant.

7   **M. BERNARD SAINT-JACQUES :**

8           Ce que... Un peu comme l'expliquait aussi Jacinthe  
9           hier, la force qu'on trouve de la Clinique Droits  
10          Devant, nous, comme ce qu'on offre, c'est qu'on est  
11          présents tout au long du processus. On est là  
12          avant même que la personne va finalement peut-être  
13          aller en Cour un jour et tout, et ce modèle-là est  
14          en soi inspirant parce qu'il intervient à toutes  
15          les étapes du processus. Quand il est trop tard,  
16          (inaudible) avant d'éviter le pire et tout ça et  
17          d'offrir aussi une gamme d'options et ça se passe  
18          entre Autochtones. Et les à-côtés, la  
19          justification au niveau judiciaire qui peut suivre  
20          après tout, tout, tout... se porter garant des  
21          démarches causées par la personne va être pensé en  
22          cette perspective-là. Et donc... Et d'avoir un  
23          acteur de... comme ça à la Cour, bien, ça prouve  
24          qu'il y a une ouverture véritablement même des  
25          institutions à reconnaître cet acteur-là. Un peu,



1 par exemple, comme la Clinique, ça a été le cas en  
2 lien avec l'itinérance en nous voyant à la Cour, il  
3 y a quelque chose qui fait ça. Ce n'est pas assez  
4 présent au niveau de... Et, en ce sens-là, à  
5 Montréal on aurait peut-être... et au Québec, on  
6 aurait peut-être intérêt à vraiment se pencher sur  
7 cette approche-là qui est beaucoup plus  
8 transversale à Toronto, comme on le voit avec les  
9 *Aboriginal court workers*.

10 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

11 Vous avez, hier, je ne sais pas exactement comment  
12 vous nommez ce document-là, mais vous déposez comme  
13 une lettre dans le processus quand... dans le  
14 processus du PAJIC, notamment le dossier criminel  
15 qui est un petit peu un profil du citoyen dans  
16 lequel vous indiquez les démarches qui ont été  
17 faites avec le Centre, etc. Est-ce que, dans  
18 certains de ces documents-là, il y a déjà eu un  
19 volet qu'on pourrait qualifier de volet Gladue?  
20 Qui réfère justement au rapport Gladue ou une  
21 collaboration avec un organisme pour que, lorsque  
22 vous avez un contrevenant ou un... une clientèle,  
23 en fait, qui est autochtone, que le volet, donc  
24 historique, systémique de sa communauté, sa nation,  
25 soit également traité? Est-ce que c'est une...

1           Puisque je comprends que vous faites déjà un  
2           travail important d'analyse de la situation  
3           personnelle de l'individu, est-ce qu'il y a déjà eu  
4           une réflexion sur la possibilité, avec peut-être la  
5           collaboration évidemment d'autres rédacteurs, là,  
6           mais de faire un volet Gladue dans ces dossiers-là?

7           **M<sup>me</sup> JACINTHE POISSON :**

8           C'est une bonne question. L'adaptation du PAJIC  
9           régulier pour l'instant, donc pour les personnes  
10          qui ont seulement des constats d'infractions, nous  
11          amène également à soumettre une lettre à la fin du  
12          processus. Dans le cas du Porte ouverte criminel,  
13          c'est un rapport social qui est plus étoffé. Mais  
14          dans le cadre du PAJIC régulier, ce qui a été amené  
15          comme adaptation, c'est que c'est le Centre de  
16          justice des premiers peuples qui va présenter une  
17          lettre qui va être différente du format que, nous,  
18          on présente qui est assez factuelle généralement  
19          sur les démarches accomplies par la personne dans  
20          les différentes sphères de sa vie. C'est assez  
21          factuel et là, l'idée, c'est de laisser la porte  
22          ouverte pour que le Centre de justice présente...  
23          présente une lettre, des rapports, des démarches  
24          qui soient adaptés à la réalité des personnes  
25          autochtones. Alors, tranquillement, là, c'est une

1 adaptation qui est en cours, mais qui n'est pas  
2 encore... qui n'est pas encore au point, comme on  
3 pourrait dire. Ça fait que oui, ça, c'est vraiment  
4 une piste intéressante.

5 **M. BERNARD SAINT-JACQUES :**

6 La recommandation 6, en fait, c'est des suggestions  
7 quand on parle de *Aboriginal court worker*, quand on  
8 parle de rapport Gladue, en fait, c'est : est-ce  
9 qu'on peut justement, dans une lettre comme ça,  
10 aller plus loin dans l'explication qui est plus en  
11 lien avec la réalité, le passé historique de la  
12 personne, puis sa culture et tout? Mais c'est au  
13 stade de vœux pieux actuellement, mais c'est sûr  
14 que ça peut être plus pensé. Et même à une étape  
15 aussi simple qu'en lien avec des constats  
16 d'infractions en général, c'est attaché peut-être  
17 des fois avec des accusations criminelles plus  
18 graves, des choses comme ça. Est-ce que ça peut  
19 être pensé à plus petite échelle, peut-être, mais  
20 toujours avec cette considération d'avoir en tête  
21 la réalité passée, culturelle de la personne, ce  
22 qui est tout à fait inexistant actuellement dans  
23 (inaudible).

24 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

25 Ne pas limiter les rapports Gladue aux infractions

1           criminelles les plus graves, mais pouvoir avoir la  
2           possibilité d'en traiter également dans des  
3           situations, comme vous dites, de prendre la  
4           situation globale de la personne dans les dossiers  
5           aussi d'infraction...

6   **M. BERNARD SAINT-JACQUES :**

7           Exactement.

8   **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

9           ... de nature... des infractions pénales, O.K.  
10          Dernière, je vais retourner à votre... Vous parlez  
11          de financement des organismes. J'ai deux (2),  
12          trois (3) questions par rapport à votre organisme  
13          qui est Droits Devant, en fait. En pratique, vous  
14          êtes combien à mener cette barque-là, combien  
15          d'employés, combien d'intervenants, combien à  
16          l'administration?

17   **M. BERNARD SAINT-JACQUES :**

18          On est cinq (5) employés. Vous avez trois (3)  
19          intervenantes, une (1) coordonnatrice qui est une  
20          coordonnatrice à l'intervention, donc la moitié de  
21          son temps est dévolue à l'intervention et un (1)  
22          directeur.

23   **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

24          Puis est-ce que vous suffisez à la demande?  
25          C'est-à-dire, est-ce que vous êtes en mesure de...

1 est-ce que si vous étiez cinq (5) intervenants ou  
2 six (6) intervenants plutôt que trois (3),  
3 seriez-vous... est-ce qu'il y aurait un volume de  
4 dossiers pour justifier?

5 **M. BERNARD SAINT-JACQUES :**

6 Oui. Ah, oui, oui, amplement. Non, non, on ne  
7 suffit pas à la demande. Je vous dirais que  
8 certains avantages de ne pas suffire à la demande,  
9 c'est que les autres acteurs autour de nous ont de  
10 la misère à suffire à la demande. On l'a vu le...  
11 les délais d'attente dans les programmes sociaux à  
12 la Cour, notamment liés à l'itinérance et tout ça.  
13 Mais c'est évident qu'on pourrait répondre à encore  
14 plus de demandes actuellement. Ce qui est  
15 particulier, c'est qu'à la Clinique Droits Devant,  
16 elle était toute petite il y a encore quelques  
17 années et on a réussi à la... à la développer un  
18 peu plus avec les années et la... l'offre a suivi  
19 la demande, les deux (2) se sont très bien ajustés.  
20 Vous regardez d'ailleurs notre bilan des activités,  
21 juste la comparaison entre les deux (2) dernières  
22 années, le niveau de développement. Et on est  
23 encore capable de dire que, malgré ce niveau de  
24 développement là, on attend encore cinq (5) mois  
25 avant d'avoir un rendez-vous avec un procureur à la

1 cour municipale, puis qu'il y a tous des éléments  
2 qu'on voudrait beaucoup développer aussi de  
3 travail, entre autres le travail auprès des  
4 organismes intervenants auprès des communautés  
5 autochtones et tout ça qu'on ne peut pas  
6 développer. Nous, on voudrait beaucoup aussi  
7 développer l'aspect plus défense de droit des  
8 personnes, on voudrait passer beaucoup plus de  
9 temps à encourager les personnes à contester des  
10 *tickets* quand ils se sentent en situation  
11 d'injustice ou des choses comme ça. On n'y arrive  
12 pas, non. Ça fait que oui, on devrait... J'aime  
13 beaucoup votre idée : six (6) intervenantes, et  
14 ça...

15 **M<sup>me</sup> JACINTHE POISSON :**

16 Peut-être pour illustrer, sur le terrain on doit  
17 régulièrement refuser des accompagnements à la Cour  
18 au criminel ou pour contester des constats  
19 d'infractions, parce qu'on n'a pas le *staff*  
20 nécessaire pour accompagner tout le monde. Plus  
21 c'est dernière minute, plus c'est difficile pour  
22 nous d'y répondre. Donc, on a heureusement un  
23 réseau d'intervenants en milieu communautaire à qui  
24 on peut référer les gens, mais ça arrive qu'on  
25 n'arrive à trouver personne. On a dû restreindre

1           nos heures d'ouverture sans rendez-vous à deux (2)  
2           jours semaine. Donc les autres jours de la  
3           semaine, les personnes qui viennent nous voir sans  
4           rendez-vous, si on ne les connaît pas, on ne peut  
5           pas les recevoir. Concrètement, ça a des effets  
6           comme ça, là. Par exemple, si une personne a des  
7           tickets dans douze (12) villes, maintenant on s'est  
8           restreint en équipe à l'accompagner dans deux (2)  
9           ou trois (3) villes maximum pour mener la démarche,  
10          lui montrer comment ça se fait, puis ensuite la  
11          personne va le faire par elle-même dans les autres  
12          villes. Il faut qu'on restreigne nos services de  
13          différentes façons à cause de ça.

14       **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

15           Je veux parler justement un petit peu des autres  
16           villes. Je sais que si vous avez des... une  
17           clientèle qui a des constats à Montréal et dans  
18           d'autres villes, vous allez pouvoir prendre  
19           l'accompagnement. Est-ce que vous savez si par  
20           ailleurs il existe des organismes similaires au  
21           vôtre qui ont une vocation similaire dans d'autres  
22           villes, d'autres régions du Québec? Ou à votre  
23           connaissance, vous êtes pas mal les seuls, en fait,  
24           au Québec.

25       **M. BERNARD SAINT-JACQUES :**

1 Bien, on a un petit cousin, un petit frère qui  
2 s'appelle la Clinique Droit de cité à Québec qui  
3 vraiment... on est fait sur le même modèle au  
4 niveau du fonctionnement. D'ailleurs, ils essaient  
5 de développer leur programme, le travail avec les  
6 programmes avec la Cour municipale de Québec et ce  
7 n'est pas aussi simple que ça... bien, ce n'est pas  
8 si simple pour nous, c'est... ça a été étalé sur  
9 des années, mais ils en sont... ça paraît qu'ils en  
10 sont au début du processus parce qu'il y a beaucoup  
11 de travail encore à faire, mais c'est le seul  
12 organisme du moment qui fonctionne comme ça. Pour  
13 nous, c'est... c'est quelque chose, je pense, qui  
14 doit être développé.

15 Je sais qu'ici le Centre de justice des  
16 premiers peuples a... pas le Centre de justice, le  
17 Centre amitié autochtone ici, à Val-d'Or, a déjà  
18 une implication en matière judiciaire et de  
19 défenses de droits et veut développer un plus, un  
20 lien au niveau des programmes. Ça peut prendre  
21 plusieurs formes. Ça peut être investi au sein  
22 d'un organisme et tout ça, mais quand on regarde la  
23 base du travail des organismes communautaires dans  
24 une ville, et c'est le cas à Montréal, ça fait  
25 qu'imaginez qu'est-ce que c'est dans une plus



1 petite ville, on va adresser les problèmes  
2 principaux, puis les problèmes judiciaires ne  
3 seront vraiment pas les premiers. Mais... à être  
4 développés.

5 Par contre, il y a peut-être le moyen de... à  
6 travers des organismes, un cercle d'organismes ou  
7 une table de concertation, comme ça a été le cas au  
8 début, hein. La Clinique, elle est née du réseau  
9 d'aide aux personnes seules itinérantes de  
10 Montréal, parce qu'on se disait : un organisme va  
11 être trop spécifique ou va travailler avec une  
12 population trop spécifique, t'sais, par exemple,  
13 les personnes qui sont toxicomanes ou avec les  
14 jeunes. Donc ça prenait un... et ça prenait un  
15 levier pour en faire finalement un organisme, mais  
16 ça... en soi, mais ça pourrait être quelque chose  
17 qui soit développé au niveau local, puis qu'il y  
18 ait un volet judiciaire. Et pour nous, c'est deux  
19 (2) choses importantes : c'est un organisme qui est  
20 capable d'amener une spécialisation; une  
21 connaissance du milieu judiciaire au niveau local  
22 et de pouvoir s'entraider avec les autres  
23 organismes autour, et un levier de sensibilisation;  
24 de relation avec les acteurs judiciaires locaux et  
25 tout.

1 C'est quelque chose que si on pouvait  
2 développer nous aussi, puis tout ça, c'est quelque  
3 chose on aimerait bien aller développer dans  
4 d'autres villes et tout ça. Et je pense qu'il y a  
5 beaucoup de villes qui y gagneraient. Beaucoup  
6 montrent comme quoi c'est un besoin, mais entre le  
7 fait que c'est un besoin et de développer  
8 l'infrastructure nécessaire pour ça, c'est deux  
9 (2). Mais je suis convaincu que, effectivement, il  
10 y a des besoins, puis que ce serait plus simple.  
11 Ce serait même plus simple pour nous, on  
12 appellerait certaines cours municipales et les...  
13 les agents du Bureau de la perception avec qui on  
14 parlerait seraient déjà possiblement davantage  
15 sensibilisés et tout ça.

16 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

17 Ça va compléter, Monsieur le Commissaire, je vois  
18 le temps passer, donc je vous remercie beaucoup.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Oui. Est-ce que vous avez des questions,  
21 Me Loiselles?

22 **M<sup>e</sup> JEAN-NICOLAS LOISELLE :**

23 Non, aucune question, merci.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 Non? Me Boucher?

1 **M<sup>e</sup> MARIE-PAULE BOUCHER :**

2 Je n'avais pas de question, merci.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Non? Me Laganière?

5 **M<sup>e</sup> MAXIME LAGANIÈRE :**

6 Je n'aurai pas de question, je vous remercie  
7 beaucoup.

8 -----

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Bon, moi, j'avais simplement le goût de vous  
11 demander : le financement vient d'où?

12 **M. BERNARD SAINT-JACQUES :**

13 Le financement vient de la Ville de Montréal, la  
14 diversité sociale, il vient... on en a aussi du  
15 ministère de la Justice via le Fond Accès Justice.  
16 On a aussi de la SPLI qui est la Stratégie de  
17 partenariat des luttes à l'itinérance qui est un  
18 financement fédéral en itinérance qui finance une  
19 diversité de pratiques. Ça, c'est le fondement de  
20 base de notre financement actuel auquel se joint,  
21 par exemple, l'arrondissement Ville-Marie de... et  
22 on est en train aussi de regarder d'autres formes  
23 de financement possible. Au niveau gouvernemental,  
24 c'est ça. On est en pourparlers actuellement avec  
25 le Secrétariat des affaires autochtones aussi pour

1 obtenir un financement peut-être plus spécifique  
2 pour développer notre intervention, notamment notre  
3 lien, notre partenariat avec les organismes en  
4 matière autochtone. C'est là où on en est  
5 actuellement.

6 Ça fait qu'au niveau gouvernemental, on a fait  
7 pas mal le tour, mais c'est juste qu'ils pourraient  
8 être un petit peu plus généreux. Et pour le reste,  
9 évidemment c'est notre travail aussi de se  
10 rapprocher, le milieu privé, les fondations,  
11 d'autres formes d'organismes et de financements.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13 Mais est-ce que je comprends que ça se maintient  
14 ou... Bon an, mal an, vous réussissez à survivre?

15 **M. BERNARD SAINT-JACQUES :**

16 Ça va être difficile. Cette année, on... on a  
17 encore des défis pour arriver au trente et un (31)  
18 mars pour fonctionner à cinq (5) comme on l'est  
19 actuellement. On devrait y arriver, mais ça va  
20 être juste.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Bon, alors, ça fait le tour, Me Gosselin?

23 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

24 Oui, avec votre permission, Monsieur le  
25 Commissaire, je déposerais un document

1           supplémentaire aux documents qui ont été déposés  
2           hier. J'aurais besoin de la collaboration de la  
3           greffière pour me donner une cote, s'il vous plaît.

4   **LA GREFFIÈRE :**

5           (Inaudible) P-216.

6   **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

7           P-216. Il a été question hier, par les témoins, de  
8           la Commission sur le développement social et la  
9           diversité à Montréal qui avait tenu une enquête  
10          publique et, en fait, je voudrais déposer le bilan  
11          de cette enquête-là avec les recommandations, parce  
12          qu'il y avait deux (2) recommandations qui ont été  
13          mentionnées par les témoins. Je suis allée  
14          chercher le document hier, puis je pense que c'est  
15          pertinent. Donc, je vais déposer un document qui  
16          s'intitule : *Examen public du Bilan général des*  
17          *actions de l'agglomération de Montréal pour lutter*  
18          *contre le profilage racial et le profilage social,*  
19          *deux mille douze, deux mille seize (2012-2016).* Et  
20          ça l'inclut les trente-huit (38) recommandations  
21          dont les deux (2) recommandations dont il a été  
22          mention hier. Je pense que ça pourrait être  
23          intéressant pour notre équipe de recherche, je l'ai  
24          consulté rapidement.

25                                   **\*\*\* PIÈCE COTÉE P-216 \*\*\***

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Très bien.

3 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

4 Et ça complète pour moi, Monsieur le Commissaire,  
5 je vous demanderais une brève suspension de cinq  
6 minutes (5 min) simplement pour permettre le  
7 changement de témoins et de procureurs.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Alors, avant de prononcer la suspension, je vais  
10 tout simplement remercier madame Poisson, monsieur  
11 Saint-Jacques. C'est la deuxième visite que vous  
12 faites à Val-d'Or à ma connaissance, il y en a  
13 peut-être eues d'autres.

14 **M. BERNARD SAINT-JACQUES :**

15 Non.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Ça a été enrichissant à chaque fois, alors je vous  
18 remercie beaucoup de votre présentation.

19 (Inaudible).

20 **M. BERNARD SAINT-JACQUES :**

21 Merci beaucoup de votre accueil et bonne continuité  
22 pour ces merveilleux travaux.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Merci, puis à vous aussi.

25 **M. BERNARD SAINT-JACQUES :**

1           Merci.

2   **LE COMMISSAIRE :**

3           Je vais vous souhaiter d'avoir un financement  
4           récurrent. Bon, alors on suspend cinq minutes  
5           (5 min)? Très bien, alors bonne journée.

6   **LA GREFFIÈRE :**

7           Veuillez vous lever, l'audience est ajournée pour  
8           cinq minutes (5 min).

9   SUSPENSION

10  -----

11  REPRISE

12  **LA GREFFIÈRE :**

13           Silence et veuillez vous lever. Veuillez vous  
14           asseoir. Reprise de l'audience.

15  **LE COMMISSAIRE :**

16           Bon, alors bonjour.

17  **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

18           (Inaudible).

19  **LE COMMISSAIRE :**

20           Me Crépeau, bienvenu.

21  **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

22           Alors, on prend la relève, Monsieur le Commissaire,  
23           avec madame Jacinthe Boucher et monsieur Carlos  
24           De Angelis qui sont tous deux (2) policiers, je les  
25           présente comme ça pour le moment, au Service de

1 police de la Ville de Montréal. Madame Boucher est  
2 commandante du poste de quartier numéro 8, mais ce  
3 n'est pas nécessairement à ce titre-là qu'elle fera  
4 sa présentation tout à l'heure, je vous la  
5 laisserai se présenter. Monsieur De Angelis est  
6 agent de liaison autochtone au Service de police de  
7 la Ville de Montréal.

8 J'indique tout de suite aux participants que,  
9 évidemment, ils ont reçu des pièces qui vont être  
10 diffusées à l'écran. Et on a fait ajouter ce  
11 matin, monsieur De Angelis nous a amené hier une  
12 petite présentation vidéo de quelques minutes qui  
13 sera diffusée à l'écran tout à l'heure et qui sera  
14 aussi déposée. Malheureusement, elle n'a pas été  
15 transmise d'avance aux participants parce qu'on l'a  
16 reçue hier. Mais c'est un vidéo corporatif, en  
17 fait, qui a été préparé en collaboration avec le  
18 SPVM.

19 Peut-être une mise en garde aussi avant de  
20 commencer pour que ce soit bien clair pour tous les  
21 auditeurs, aussi ceux qui nous écoutent sur la  
22 webdiffusion : il ne sera pas question ici  
23 aujourd'hui des dossiers d'enquêtes menés par le  
24 SPVM avec ce qu'on appelle le projet Val-d'Or. Ces  
25 dossiers-là qui ont été faits par des enquêteurs du



1 SPVM, ultimement, on viendra qu'à en traiter un peu  
2 plus tard, lorsque ce sera prêt, et on aura les  
3 bons personnages pour en parler, ce qui n'est pas  
4 le cas des deux (2) témoins qui sont ici ce matin.  
5 Alors, je pense qu'il ne serait pas approprié qu'il  
6 y ait des questions relativement à ces dossiers  
7 d'enquête là.

8 On prend la balle au rebond, vous avez entendu  
9 tout à l'heure la Clinique Droits Devant. Alors,  
10 et je sais que madame Boucher et monsieur  
11 De Angelis ont pris les recommandations ce matin,  
12 étaient assis dans la salle d'audience. Alors,  
13 voici, je vais laisser peut-être madame Boucher et  
14 monsieur De Angelis se présenter maintenant,  
15 expliquer leur intérêt particulier à quel titre ils  
16 vont témoigner ici ce matin.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Bien, peut-être qu'on pourrait procéder à  
19 l'assermentation pour commencer.

20 **M<sup>e</sup> MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

21 Devrait peut-être les assermenter.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Puis avant de faire ça, je vais... je vais  
24 vous dire que je suis heureux de vous accueillir.  
25 Alors bienvenus, madame Boucher, monsieur

1 De Angelis. Nous allons être très attentifs à ce  
2 que vous aurez à nous dire. Alors, Madame la  
3 Greffière.  
4 -----

1 Jacinthe Boucher  
2 Commandante du Service de police de la Ville de  
3 Montréal (SPVM)  
4 Assermentée  
5 -----  
6 Carlos De Angelis  
7 Agent du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)  
8 Assermenté  
9 -----

10 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

11       Merci. Alors, Madame Boucher, je vous laisserais  
12       peut-être vous présenter, vous expliquer votre  
13       intérêt à être ici ce matin.

14 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

15       Bonjour, Monsieur le Commissaire. Donc, Jacinthe  
16       Boucher, je suis commandant présentement au poste  
17       de quartier 8 à Lachine. Vous comprendrez que  
18       Lachine ce n'est peut-être pas le quartier le plus  
19       représenté, en fait, de communautés autochtones,  
20       quoiqu'on en a plusieurs. Mon intérêt ici c'est  
21       que, depuis un (1) an, je suis mandataire  
22       corporatif au niveau de l'itinérance et puis ça  
23       comprend aussi la présentation prochaine d'un plan  
24       directeur en matière d'itinérance qui comprend  
25       beaucoup, beaucoup d'actions en lien avec la

1 communauté autochtone sur le terrain.

2 J'ai développé au fil des années une certaine  
3 expertise, j'ai été à la tête de l'équipe EMRII,  
4 dont je vais vous faire part un petit peu plus  
5 loin, pendant quelque temps. Et puis développé  
6 aussi des bonnes relations au sein de la communauté  
7 qui touche entre autres la communauté autochtone,  
8 mais également la communauté au niveau de  
9 l'itinérance. J'ai développé, mis sur pied une  
10 équipe qui était dédiée à des enjeux de  
11 cohabitation. Donc, de travailler en partenariat  
12 avec des gens sur le terrain, tant au niveau des  
13 commerçants que des citoyens, puis des communautés  
14 que ce soit vraiment lié à l'itinérance ou les  
15 communautés autochtones. Donc c'est de là mon  
16 intérêt d'être ici ce matin.

17 **M. CARLOS DE ANGELIS :**

18 Carlos De Angelis, je suis l'agent de liaison de la  
19 communauté autochtone, j'ai le privilège de  
20 travailler avec la communauté autochtone à  
21 Montréal. Je suis aussi sur une équipe de  
22 médiation, je suis agent RIC, Réponse  
23 d'intervention en crise, puis ça fait des années  
24 que je travaille avec des personnes vulnérables au  
25 centre-ville, j'étais à l'unité métro.

1           Présentement, je suis assigné à la section  
2           prévention puis sécurité urbaine.

3           Alors, dans mon quotidien, je côtoie la  
4           communauté, je travaille avec les citoyens, je  
5           travaille avec les organisations, avec les divers  
6           services de police pour donner le meilleur service  
7           possible à la communauté.

8   **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

9           Peut-être, Madame Boucher, présenter maintenant les  
10          grandes organisations, en fait, et je pense que  
11          vous avez une présentation qui est prête, un peu de  
12          manière chronologique, un peu d'où vous êtes...  
13          d'où le SPVM arrive et où il s'en va en matière  
14          d'itinérance et du milieu autochtone à Montréal.

15   **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

16          Merci. Donc il faut comprendre que, depuis le  
17          dernier recensement en deux mille seize (2016),  
18          fait état dans la grande région métropolitaine, pas  
19          seulement à Montréal mais autour, d'une population  
20          autochtone de pas loin de trente-cinq mille  
21          (35 000) Autochtones dans la grande région  
22          métropolitaine.

23   **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

24          Je vais juste vous demander peut-être Madame  
25          Boucher, on a de la traduction, peut-être si on

1           pouvait juste ralentir un peu le débit pour  
2           permettre à nos traducteurs de bien suivre, merci.

3 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

4           Bien sûr. Les derniers chiffres, de deux mille un  
5           (2001) à deux mille onze (2011), on a eu une  
6           augmentation de cent trente-cinq pour cent (135 %)   
7           de la population autochtone. Donc ça a fait... ça  
8           a eu pour effet également qu'on a eu à adapter nos  
9           approches puis nos interventions, nous, à titre de  
10          service de police.

11           Les enjeux traitent naturellement des enjeux  
12          de cohabitation, méconnaissance de la part des  
13          citoyens, des commerçants, des populations, donc de  
14          vraiment mettre en place des... différents médiums  
15          pour mieux se comprendre pour éviter qu'il y ait  
16          une escalade, puis des incidents malheureux.

17           Également, au niveau méconnaissance des  
18          ressources qui elles aussi ont dû s'adapter sur le  
19          terrain en fonction d'une nouvelle réalité où  
20          est-ce qu'il y avait de plus en plus de personnes,  
21          malheureusement, en situation d'itinérance  
22          autochtone, donc d'avoir une approche un petit peu  
23          plus ciblée en fonction des clientèles.

24 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

25          Peut-être juste avant de continuer, parce que

1 l'aspect démographique, je pense, il faut peut-être  
2 juste expliquer un peu. Je ne sais pas si vous  
3 avez précisé, vous avez dit une augmentation de  
4 cent trente-cinq pour cent (135 %) depuis le  
5 dernier recensement. Est-ce qu'on est capable  
6 d'évaluer la population autochtone qui vit en  
7 milieu urbain à Montréal?

8 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

9 En milieu urbain spécifiquement, il faudrait se  
10 référer au site... au site de recensement Montréal  
11 pour voir vraiment spécifiquement. Les... les  
12 recherches font état vraiment d'une population qui  
13 touche les alentours. Par contre, à Montréal, avec  
14 le dernier recensement qu'il y a eu dans la nuit  
15 pour le recensement de l'itinérance le vingt-quatre  
16 (24) mars deux mille quinze (2015), on fait état de  
17 trois cents (300) personnes autochtones à Montréal  
18 et puis dix pour cent (10 %) sont représentées par  
19 la population inuite qui est vraiment  
20 surreprésentée par rapport à la pollution... la  
21 population, pardon, totale autochtone. La  
22 population inuite représente pas loin, je crois, de  
23 trois pour cent (3 %), mais vraiment dix pour cent  
24 (10 %) au niveau de l'itinérance, donc c'est  
25 vraiment un chiffre important pour nous.

1 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

2 Et je ne sais pas si vous nous avez donné le  
3 chiffre tout à l'heure, là, mais si on place dans  
4 la grande région métropolitaine de Montréal, autour  
5 de trente-cinq mille (35 000)...

6 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

7 Oui.

8 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

9 ... Autochtones? O.K. Alors ce qui fait...

10 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

11 Trente-quatre mille sept cent quarante-cinq  
12 (34 745) très exactement.

13 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

14 Le plus grand village autochtone du Québec...

15 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

16 Exactement.

17 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

18 ... c'est à Montréal, O.K.

19 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

20 Exactement.

21 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

22 Dans la région.

23 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

24 Oui.

25 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**



1 Je vous laisse continuer.

2 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

3 Parfait. Donc, c'est sûr qu'au niveau de notre  
4 approche, il y a eu que vraiment un virage  
5 important qui a été fait autour des années mille  
6 neuf cent quatre-vingt-dix-huit (1998) avec la  
7 venue de la police de quartier. Donc le constat a  
8 été fait à l'effet que tous les problèmes de  
9 sécurité urbaine ne reposaient pas que sur les  
10 épaules du Service de police. Donc vraiment une  
11 approche en concertation qui a été mise de l'avant,  
12 de mettre à contribution autant les citoyens que  
13 les commerçants, donc des territoires plus petits  
14 au niveau des services de police, de là la police  
15 de quartier. Une police beaucoup en lien avec...  
16 une police de proximité. Donc vraiment, le virage  
17 s'est fait à ce moment-là. À partir de là, c'était  
18 beaucoup des initiatives locales, je vous dirais,  
19 en fonction des réalités que les postes de quartier  
20 rencontraient.

21 En deux mille neuf (2009) a eu suite à une  
22 initiative du poste de quartier 21, qui se situe  
23 vraiment au cœur du centre-ville, où est-ce que les  
24 policiers se sont rendu compte avec notre... notre  
25 section de la recherche qu'il y avait beaucoup

1 d'événements où... qui impliquaient un petit nombre  
2 de personnes, mais qui généraient un grand nombre  
3 d'interventions de la part des policiers, notamment  
4 au niveau de l'itinérance. C'est pour ça qu'il y a  
5 un projet pilote qui a été sorti : l'équipe EMRII,  
6 donc l'Équipe mobile de référence et d'intervention  
7 en itinérance. La façon que ça fonctionne, c'est  
8 six (6) policiers qui travaillent de pair avec  
9 quatre (4) personnes qui sont issues du CIUSSS dans  
10 une équipe multidisciplinaire. Donc, on compte un  
11 (1) travailleur social, un (1) éducateur  
12 spécialisé, une (1) infirmière, puis une (1)  
13 coordonnatrice des... pour les services rejoints.  
14 Donc, la façon que ça fonctionne, puis c'est  
15 encore... ça a été officialisé – on est bien  
16 contents de ça – consolidé officiellement cette  
17 année. Et puis ils ne couvrent pas juste le  
18 centre-ville, ils sont vraiment à travers l'île de  
19 Montréal, parce qu'on a un déplacement au niveau de  
20 notre clientèle itinérante à Montréal, ce n'est pas  
21 juste au centre-ville, on les retrouve aux quatre  
22 (4) coins de la ville. Donc, c'est important qu'il  
23 y ait une mobilité.

24 La façon que ça fonctionne, c'est que les  
25 policiers terrain dans les postes de quartier,

1 s'ils ont à intervenir ou ils voient des personnes  
2 qui ont des facteurs de vulnérabilités ou des  
3 problèmes de consommation puis qu'ils génèrent des  
4 interventions policières, dans le but d'avoir une  
5 réponse vraiment adaptée puis de prendre en charge  
6 cette personne-là pour ultimement peut-être la  
7 sortir de la rue ou du moins qu'elle reçoive les  
8 soins appropriés pour la sortir de son état de  
9 vulnérabilité. Donc ils vont faire appel à  
10 l'équipe EMRII qui va... qui va se déplacer, qui va  
11 faire une évaluation de la personne. C'est sûr...  
12 Oui?

13 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

14 Oui, excusez-moi, si je vous... j'interviens, je  
15 voudrais peut-être faire préciser immédiatement,  
16 quand vous parlez des facteurs de vulnérabilité...

17 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

18 Oui.

19 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

20 ... est-ce qu'on peut les identifier maintenant  
21 pour qu'on voie à quelle clientèle on s'adresse?

22 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

23 Bien sûr, il y a des facteurs de consommation, des  
24 facteurs de santé mentale qui sont une très large  
25 proportion de la clientèle avec laquelle on

1           interagit, on intervient. Donc ça fait partie...  
2           puis des problèmes de santé physique. Des fois,  
3           c'est juste une intervention physique de podiatrie  
4           ou un intervenant plus... plus spécialisé qui va  
5           faire en sorte que ça va faire la différence dans  
6           la vie de la personne.

7           Donc l'équipe EMRII se déplace, va faire une  
8           évaluation terrain, va signer également via un  
9           protocole d'entente avec le CIUSSS pour l'échange  
10          d'information. Donc c'est bien important que ça  
11          soit balisé au niveau de l'échange d'informations  
12          qu'on peut avoir entre les services policiers et  
13          les gens de la santé. Et puis, naturellement, le  
14          volontariat de la personne. Par contre, ça ne veut  
15          pas dire que la personne refuse une première fois  
16          qu'on... Je vais ralentir le rythme, pour  
17          permettre à notre confrère de... Donc ça ne veut  
18          pas dire que la personne qui refuse une première  
19          fois, on va lâcher-prise. Donc on va revenir à la  
20          charge.

21          Donc ça permet une intervention vraiment  
22          ciblée en fonction des besoins de la personne. En  
23          réunion d'équipe, EMRII va se rencontrer pour  
24          dire : « Cette personne-là, on va établir un profil  
25          », et puis ça ne met pas de côté le profil

1 également judiciaire, parce que c'est un très, très  
2 gros travail de l'équipe EMRII, si jamais la  
3 personne, elle se fait incarcéré ou doit aller  
4 devant un juge, ils vont se déplacer pour faire des  
5 recommandations à la magistrature. De recommander  
6 un système de traitement de réhabilitation, on est  
7 beaucoup en lien avec les programmes  
8 parajudiciaires ou sociojudiciaires qu'on... que  
9 vous avez eu la présentation hier de Me Lamarche.  
10 Donc c'est très, très, très important cette  
11 partie-là pour ne pas envoyer un mauvais message à  
12 la personne de la surjudiciariser, puis qu'elle se  
13 retrouve vraiment dans une situation encore plus  
14 précaire qu'elle est. Donc c'est un gros travail  
15 de l'équipe EMRII de se déplacer.

16 Naturellement, il y a une partie de la  
17 clientèle qui est traitée par EMRII qui est  
18 autochtone et inuite. On avait, en deux mille  
19 dix-sept (2017) au mois de juillet, au moins dix  
20 (10) cas de suivis vraiment intensifs avec l'équipe  
21 EMRII. Ils ont développé au fil des années un très  
22 beau partenariat avec plusieurs... plusieurs  
23 organismes. On pense à Makivik pour tout ce qui  
24 est des connexions ou des réseautages avec le Grand  
25 Nord, des fois la personne veut retourner dans le

1 Grand Nord, les liens avec la famille, retrouver  
2 des pièces d'identité, faire des liens, être  
3 répondant également pour cette communauté-là. On  
4 est en lien aussi avec tout ce qui est système  
5 parajudiciaire qui est... qui sont mis en place.  
6 On participe aussi aux... à l'élaboration des  
7 programmes autochtones qui veulent être mis sur  
8 pied par la Ville de Montréal. Donc il y a  
9 vraiment une participation très, très active de  
10 l'équipe EMRII. Et puis c'est fait en partenariat  
11 également avec les policiers dans les postes de  
12 quartier. Surtout les agents sociaux  
13 communautaires, où est-ce que chaque poste de  
14 quartier a un agent pivot identifié au niveau de  
15 l'itinérance. Donc c'est...

16 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

17 On comprend qu'il ne travaille pas en silo  
18 nécessairement, il retourne vers le poste de  
19 quartier, il y a l'agent pivot dont vous parlez...

20 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

21 Exactement.

22 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

23 ... qui fait le lien avec les différentes équipes  
24 spécialisées dont vous allez nous parler et la  
25 clientèle d'itinérance qui inclue évidemment une

1 certaine proportion d'Autochtones.

2 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

3 Oui.

4 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

5 O.K.

6 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

7 Il y a également une collaboration avec la Clinique  
8 Droits Devant et puis aussi, ils vont se déplacer  
9 dans les centres de détention. Quand la personne  
10 va se faire transférer en centre de détention,  
11 peut-être à l'extérieur de Montréal, ils suivent  
12 voir quand est-ce que la personne va sortir pour  
13 planifier un plan de sortie pour s'assurer que la  
14 personne ne retombe pas dans des... un mauvais  
15 environnement qui va faire que la personne revienne  
16 avec des mauvaises habitudes, puis qu'on va se  
17 retrouver à la case zéro. Donc c'est de dresser  
18 vraiment un parapluie, là, un filet de sécurité  
19 autour de la personne.

20 Donc c'est un très gros travail qui est fait  
21 de notre équipe EMRII, puis c'est des cas quand  
22 même qui sont assez lourds à suivre. Les cas qui  
23 sont un peu moins lourds qui nécessitent moins un  
24 suivi intensif ou des démarches plus exhaustives,  
25 c'est plus nos policiers en postes de quartier qui

1           vont le faire, mais toujours avec une référence à  
2           l'équipe EMRII si jamais ils ont besoin de se faire  
3           guider.

4   **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

5           Et pour le SPVM, vous avez, au niveau des  
6           ressources, six (6) policiers affectés à cette  
7           équipe-là?

8   **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

9           Oui. Oui, il y a une (1) coordonnatrice avec cinq  
10          (5) agents sur le terrain.

11   **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

12          Sur le terrain pour l'île... pour l'île de  
13          Montréal.

14   **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

15          Oui.

16   **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

17          Est-ce que c'est suffisant pour répondre au besoin?

18   **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

19          Bien, c'est sûr que c'est des policiers qui sont  
20          dédiés entièrement et qui sont dégagés des appels.  
21          Ça a des très, très bons résultats. À savoir si  
22          c'est assez, on ne dira jamais non. Par contre, ce  
23          qu'on fait, c'est que c'est... on crée à  
24          l'intérieur de chaque unité des petits... des  
25          petits EMRII.



1 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

2 Oui.

3 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

4 Je n'aime pas nommer le nom, mais au moins des  
5 agents pivots qui peuvent avoir les... Parce que  
6 dans le fond, c'est... Oui, l'équipe EMRII c'est  
7 des policiers qui ont une approche plus  
8 particulière en relation d'aide, tout ça, mais on  
9 veut vraiment teinter cette approche-là, et puis  
10 que nos policiers en postes de quartier s'inspirent  
11 de qu'est-ce qui est gagnant, qu'est-ce qui fait  
12 qu'EMRII a vraiment des solutions gagnantes à court  
13 terme. Puis c'est vraiment un travail qui est fait  
14 en partenariat avec la santé qui... qui est gage de  
15 succès.

16 Et puis nos partenaires de la santé ont fait  
17 le même exercice, c'est-à-dire qu'à l'intérieur de  
18 chaque CIUSSS, il y a une personne qui va être un  
19 agent ou... pas un agent, mais une  
20 personne-ressource, en fait, d'itinérance. Donc  
21 moi, à mon quartier à Lachine, si j'ai une  
22 problématique au niveau d'un itinérant, je vais  
23 être capable de me référer à quelqu'un du CIUSSS,  
24 avoir un accès plus rapide au lieu de passer des  
25 fois par des cliniques sans rendez-vous. Des fois,

1 c'est des gens qui ne sont pas... qui ont de la  
2 difficulté à s'organiser, qui sont... Donc c'est  
3 le moment présent, puis quand la personne est  
4 prête, il faut saisir la balle au bond puis  
5 vraiment aller au-delà de ça.

6 Par la suite, en deux mille douze (2012), si  
7 je vais plus dans les pratiques qui ont fait que  
8 nos policiers se sont spécialisés au niveau de  
9 l'approche pour favoriser une désescalade des  
10 situations de crise, il y a eu la mise en place  
11 équipe ESUP. Équipe ESUP pour Équipe de soutien  
12 aux urgences psychosociales. Donc, contrairement à  
13 EMRII qui eux autres ne couvrent pas nécessairement  
14 les appels, à moins de cas d'urgence où est-ce que  
15 les policiers peuvent quand même faire appel à eux,  
16 c'est des policiers qui patrouillent de pair avec  
17 un intervenant social. Et puis ils vont se  
18 déplacer sur des appels où est-ce qu'il y a une  
19 personne qui est en situation de crise, qui souffre  
20 de troubles mentaux. Donc ça peut être autant dans  
21 les espaces publics que dans les logements, les  
22 espaces fermés, puis ça favorise naturellement une  
23 désescalade, une reddition pacifique de la  
24 personne, puis la personne de la santé, par après,  
25 va faire un espèce de suivi de deuxième ligne pour

1 s'assurer qu'elle ait accès à des soins pour la  
2 problématique de santé... de santé mentale. Parce  
3 que c'est souvent ça qui revient au niveau dans nos  
4 pratiques.

5 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

6 On pense un peu, on se souvient, on a tous vu  
7 l'image publique de monsieur Magloire à Montréal...

8 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

9 Exactement.

10 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

11 ... face au... sur la rue Berri, là. Est-ce que  
12 c'est un peu pour... en réponse à des cas comme ça  
13 qu'on a l'équipe ESUP?

14 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

15 Ça répond en partie. On s'est inspirés des  
16 recommandations qui ont été faites. L'équipe ESUP  
17 a été mise en place, de mémoire, avant...

18 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

19 O.K.

20 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

21 ... que les malheureux événements arrivent. Ces  
22 équipes-là sont inspirées aussi des pratiques qui  
23 se font à Santiago aux États-Unis. Et puis c'est  
24 comme ça qu'on a adapté à notre réalité  
25 montréalaise. Pour pallier au manque, parce que

1 l'équipe ESUP n'est pas là vingt-quatre heures sur  
2 vingt-quatre (24 h/24) quoiqu'elle couvre une très  
3 grande plage horaire de, je crois, sept heures (07  
4 h 00) le matin à quatre (04 h 00) heures le matin,  
5 pour avoir une réponse vingt-quatre sept (24/7), on  
6 a formé des policiers comme Carlos est : RIC. Ça  
7 veut dire des policiers en Réponse en intervention  
8 de crises. Des policiers qui ont eu ou qui ont  
9 bénéficié d'une formation sur cinq (5) jours pour  
10 connaître un petit peu quelle approche avoir en  
11 fonction des situations de crises auxquelles ils  
12 font face. Encore là, pour favoriser une  
13 désescalade, une reddition pacifique, pour éviter  
14 l'usage de l'arme à feu ou l'usage, l'emploi de la  
15 force pour... Des fois c'est juste de prendre un  
16 petit peu plus de temps, mais d'en venir à des  
17 conclusions qui sont plus heureuses que des  
18 incidents comme des fois on peut avoir.

19 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

20 Sur l'équipe ESUP, est-ce qu'on peut... quelles  
21 sont les ressources actuellement dédiées à  
22 l'équipe?

23 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

24 C'est présentement entre quatre (4) et cinq (5)  
25 policiers, un (1) superviseur qui va superviser et

1 l'équipe EMRII et équipe ESUP avec des intervenants  
2 sociaux qui sont là.

3 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

4 Tout à l'heure on ne l'a pas précisé, peut-être  
5 pour EMRII, est-ce que l'équipe est en fonction?  
6 Est-ce qu'on a accès à l'équipe EMRII vingt-quatre  
7 sept (24/7)?

8 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

9 Non, c'est de jour.

10 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

11 De jour.

12 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

13 Parce qu'étant donné qu'on fait affaire avec le  
14 système de la santé, on y va avec les heures  
15 ouvrables au système de la santé. Par contre, ils  
16 sont... ils s'adaptent très bien en fonction des  
17 réalités qu'on a, puis je vais en faire mention  
18 notamment au niveau du plan de vigie hivernale.

19 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

20 O.K.

21 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

22 Où est-ce qu'on a mis en place des... des choses  
23 pour éviter que les personnes se retrouvent dans  
24 les grands froids seuls dehors. Donc, la formation  
25 RIC va reprendre dans la prochaine année aussi pour

1 pallier au manque, là, suite à des départs, des  
2 retraites ou des mutations de policiers. On vise  
3 vraiment à ce qu'un (1) policier par groupe de  
4 travail, par poste de quartier soit formé en  
5 reddition, en réponse en intervention de crise.  
6 Parallèlement à ça, puis je vais faire un petit peu  
7 de pouce sur... vous faisiez référence à...

8 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

9 Au cas Magloire.

10 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

11 Au cas Magloire. À l'intérieur de nos pratiques en  
12 usage judiciaire en emploi de la force, on fait des  
13 appels simulés, donc on s'est inspirés un peu du  
14 scénario qu'il y a eu avec monsieur Magloire pour  
15 faire en sorte que nos policiers interviennent et  
16 puis puissent plus être conscients des opportunités  
17 ou des armes d'opportunités autour d'eux pour ne  
18 pas avoir à faire feu nécessairement et puis  
19 favoriser la désescalade d'un individu en situation  
20 de crise. Donc on prend tous ces événements-là  
21 pour mettre à contribution tous les pans du travail  
22 policier puis notamment au niveau de l'emploi de la  
23 force. On sait que la présence, ne serait-ce qu'en  
24 uniforme, peut avoir un impact et puis le contexte,  
25 l'environnement où est-ce que l'appel peut... peut

1 se produire, ça fait que c'est sûr qu'on planche  
2 là-dessus.

3 Suite au scénario, les policiers sont  
4 rencontrés chacun individuellement en rétroaction  
5 avec un coach en usage judiciaire en emploi de la  
6 force pour voir où est-ce qu'on aurait pu améliorer  
7 les pratiques puis voir les impacts à long terme,  
8 certaines... certaines actions. Donc on a pris  
9 acte des recommandations pour encore plus et mieux  
10 outiller nos policiers sur le terrain quand ils  
11 font face à des situations de crise.

12 Par la suite, en deux mille quatorze (2014),  
13 il y a eu la mise en place de l'équipe  
14 itinérance-métro. Il faut comprendre que les gens,  
15 surtout l'hiver, mais je vous dirais à longueur  
16 d'année, mais plus l'hiver, se réfugient dans le  
17 métro. Le métro vise vraiment une philosophie très  
18 de... d'inclusion, de cohabitation, donc c'est de  
19 trouver des façons à ce tout le monde, et les  
20 usagers du métro et les personnes en situation  
21 d'itinérance, puissent cohabiter ensemble. Carlos  
22 va en faire un petit peu plus une nomenclature plus  
23 exhaustive tantôt, mais cette année, on en est à  
24 neuf (9) policiers, avec un (1) superviseur,  
25 vraiment dédiés pour faire de la référence, amener

1 les gens dans le métro à faire appel au service et  
2 puis ils travaillent aussi avec un (1) intervenant  
3 du CIUSSS. On avait une infirmière, jusqu'à tout  
4 récemment, qui allait dans le métro aussi. On  
5 amène aussi les organismes communautaires, il y a  
6 de la patrouille mixte qui est faite, c'est-à-dire  
7 que les policiers du métro peuvent patrouiller avec  
8 quelqu'un, un représentant d'un organisme  
9 communautaire et puis on fait beaucoup de chemin  
10 par rapport aux organismes autochtones  
11 spécifiquement. Donc il y a des patrouilles mixtes  
12 qui sont organisées : un (1) policier du métro avec  
13 un (1) agent ou un (1) représentant des organismes.  
14 Carlos va faire la nomenclature, mais...

15 **M. CARLOS DE ANGELIS :**

16 Oui.

17 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

18 ... on a plus de dix (10) organismes communautaires  
19 avec qui on collabore pour faire des patrouilles  
20 mixtes.

21 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

22 Peut-être juste toujours, parce qu'on regarde au  
23 niveau, bien, des ressources, vous nous avez parlé  
24 de neuf (9) policiers dont la tâche est dédiée à  
25 cette équipe-là. Est-ce que l'équipe est en



1           fonction de jour seulement ou on est capable de  
2           donner un service vingt-quatre sept (24/7) à cette  
3           équipe-là?

4   **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

5           Bien, je vous dirais, c'est... De mémoire, on n'a  
6           pas vingt-quatre sept (24/7), parce que la plage  
7           horaire, le métro est fermé...

8   **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

9           Oui, fermé la nuit.

10   **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

11           ... pendant la nuit, mais ils couvrent quand même  
12           la majorité...

13   **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

14           O.K.

15   **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

16           Étant donné qu'on... ce n'est pas un travail de  
17           pair avec les gens du CIUSS, là, comme c'est EMRII,  
18           on couvre une plus grande...

19   **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

20           O.K.

21   **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

22           ... plage horaire que EMRII.

23   **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

24           Je vous laisse continuer

25   **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

1 Tout à fait. Et puis de façon continue,  
2 naturellement, le SPVM siège sur des projets de  
3 cohabitation harmonieuse. Notamment, le square  
4 Cabot à Montréal, c'est une place qui  
5 historiquement est toujours... toujours été  
6 fréquentée par la communauté autochtone. Donc à  
7 chaque début d'été, et même de façon trimestrielle,  
8 on s'assoit autour d'une table, c'est leadé par la  
9 Ville de Montréal, les services sociaux, les  
10 services développement social et puis, autour de la  
11 table, il y a les policiers du poste de quartier,  
12 il va y avoir des policiers d'EMRII, il y a des  
13 ressources autochtones qui sont là, la Ville de  
14 Montréal est là. Donc il y a plusieurs paliers qui  
15 sont représentés pour voir comment on va occuper  
16 l'espace pendant l'été, de faire comprendre, faire  
17 connaître les rôles de chacun des intervenants et  
18 de voir comment qu'il y a une collaboration qui  
19 peut être instaurée.

20 Donc je vous dirais que c'est des belles,  
21 belles pratiques qui sont mises en place depuis  
22 quelques années par la Ville de Montréal, puis qui  
23 donnent de très bons résultats. On le voit au  
24 niveau du square Cabot, à la Place Émilie-Gamelin  
25 qui a vraiment changé son visage depuis quelques

1 années par une appropriation plus juste, puis c'est  
2 vraiment dans une optique d'inclusion sociale que  
3 tout ça est fait. Il y a des activités, quand je  
4 parle du square Cabot, des activités vraiment  
5 dédiées aux communautés autochtones où est-ce que  
6 les policiers peuvent également aller participer  
7 pendant... On reçoit les invitations, puis on va  
8 participer, on va dîner avec eux, on va échanger  
9 pour vraiment faire connaître nos pratiques. Il y  
10 a le square Viger également, où est-ce qu'ils sont  
11 en train de tout revitaliser, puis c'est important,  
12 c'est ça, d'avoir une optique d'inclusion, puis de  
13 voir les enjeux de cohabitation qui peuvent être  
14 là. Donc on participe à de nombreuses tables.

15 Quand on parle, naturellement, au niveau de la  
16 situation de l'itinérance à Montréal, on se réfère  
17 beaucoup au niveau du centre-ville où est-ce qu'il  
18 y a des enjeux de cohabitation, comme je le  
19 mentionnais. Donc, au niveau de la Division Sud,  
20 il y a un comité de vigie sur les enjeux de  
21 cohabitation de l'espace public où est-ce que,  
22 autour de la table, il y a plusieurs joueurs  
23 différents : des représentants, des citoyens, il y  
24 a Makivik qui est là, il y a le RAPSIM qui est là  
25 au niveau de nos pratiques, les gens du CIUSSS sont

1           là. Donc plusieurs acteurs différents pour en  
2           venir à voir comment on peut tous mettre la main à  
3           la pâte pour trouver des solutions un petit peu  
4           plus durables puis faire état de qu'est-ce qui nous  
5           interpelle au niveau de l'enjeu public pour que  
6           chacun puisse retourner avec son petit mandat pour  
7           avoir des... une meilleure cohésion dans nos  
8           actions.

9           Après ça, il y a le Comité directeur en  
10          itinérance, c'est un comité qui est fait des chefs  
11          d'unités qui sont le plus ciblées au niveau de la  
12          situation d'itinérance. On peut penser entre  
13          autres au chef du poste de quartier 21 dans le  
14          Centre-Sud, le chef du Plateau dans le PDQ 38,  
15          c'est important d'avoir un représentant par chaque  
16          division, puis par la suite, agit comme agent  
17          multiplicateur, pour... à travers tous les cadres  
18          pour voir c'est quoi qui les interpelle, puis un  
19          échange de bonnes pratiques également. Parce qu'on  
20          se retrouve souvent avec des problématiques qui  
21          sont vécues ailleurs, mais sans travailler en silo,  
22          c'est important d'avoir une uniformité dans nos  
23          pratiques. Donc un espace d'échange et puis,  
24          parallèlement à ça, il y a vraiment un comité plus  
25          terrain, les joueurs vraiment importants terrains

1           qui vont opérationnaliser prochainement le plan  
2           directeur qu'on va déposer en deux mille dix-huit  
3           (2018). Donc il y a des représentants de l'équipe  
4           EMRII qui sont là, des représentants au niveau de  
5           la santé mentale, Carlos est là au niveau de  
6           l'agent de liaison autochtone. Donc c'est vraiment  
7           de voir au niveau terrain comment les policiers  
8           peuvent mieux intervenir en fonction des réalités  
9           qu'ils vont rencontrer.

10   **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

11           Vous venez juste d'aborder, et je pense qu'il  
12           faudrait peut-être en traiter, là, la question du  
13           plan directeur en itinérance, je comprends que  
14           c'est deux mille dix-huit, deux mille vingt  
15           (2018-2020).

16   **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

17           Oui.

18   **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

19           Vous dites : « Ça va être déposé prochainement »...

20   **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

21           Oui, au début de l'année.

22   **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

23           ... sans nous donner des primeurs, êtes-vous  
24           capable de nous dire... En fait, quelle est la  
25           portée de ce plan-là, en fait? Ça sert à quoi ce

1 plan-là, diriger l'ensemble de l'intervention du  
2 SPVM?

3 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

4 Oui, bien, c'est de... Le plus possible  
5 d'uniformiser les pratiques, de favoriser l'échange  
6 d'informations, de rendre des réponses vraiment  
7 adaptées en fonction du type de clientèle. On  
8 nomme les femmes, on nomme les Autochtones, on  
9 nomme les personnes âgées, on nomme des personnes  
10 immigrantes. Donc c'est de voir vraiment quels  
11 outils qu'on peut développer puis mettre en place  
12 pour uniformiser les pratiques. Parce qu'un  
13 policier qui travaille au poste de quartier 21  
14 aujourd'hui peut être appelé à muter à l'extérieur  
15 et vivre une tout autre réalité, mais c'est  
16 important que le bagage qu'il va acquérir au niveau  
17 de son poste puisse le suivre, puis c'est vraiment  
18 d'uniformiser vraiment nos pratiques et puis de  
19 s'impliquer le plus possible avec la communauté  
20 pour avoir des bons échanges, puis un partenariat  
21 puis de connaître vraiment les services qui sont  
22 offerts. D'avoir une complémentarité aussi dans  
23 les services sur... sur la route et puis ça, Carlos  
24 va en faire mention, il travaille très fort pour  
25 justement qu'il n'y ait pas de bris ou de trous de

1 service. Parce que, souvent, les policiers se  
2 retrouvent avec des enjeux de sécurité publique  
3 parce que les personnes fréquentent une ressource,  
4 la ressource va fermer supposons à deux heures (14  
5 h 00) et puis l'autre ressource auxquels ils  
6 peuvent se référer va ouvrir à cinq heures (17 h  
7 00) le soir. Ça fait qu'il y a un trou de service.

8 Malheureusement, on voit des... beaucoup de  
9 gens qui ont des problèmes de consommation et puis,  
10 après ça, ils ne sont plus acceptés parce qu'ils  
11 sont en état d'ébriété. Donc on... Les policiers  
12 se retrouvent avec des problématiques comme ça et  
13 puis c'est là qu'on se retrouve un petit peu  
14 démunis puis qu'on ressent un petit peu plus de  
15 responsabilités à avoir une réponse plus adéquate.  
16 On ne veut pas aller vers une incarcération, la  
17 judiciarisation, d'un autre côté, le trou de  
18 service est là. Donc on essaie de conjuguer avec  
19 tout ça en même temps.

20 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

21 Ce plan directeur-là...

22 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

23 Oui.

24 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

25 ... deux mille dix-huit (2018), d'abord, est-ce

1           qu'il y en a eu un avant deux mille... Est-ce  
2           qu'il y a un actuellement en marche?

3 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

4           Oui, de mémoire, le dernier... le dernier tombait à  
5           échéance en deux mille quatorze (2014), si je ne me  
6           trompe pas.

7 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

8           O.K. Alors, il y a un petit trou...

9 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

10          Oui.

11 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

12          ... entre deux mille quatorze (2014), deux mille  
13          dix-huit (2018).

14 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

15          Exactement.

16 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

17          Vous nous disiez qu'il va être présenté  
18          prochainement?

19 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

20          Oui, au mois de janvier, début de l'année, là, on  
21          en est à finaliser les dernières... la dernière  
22          ébauche.

23 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

24          Est-ce qu'on peut vous demander... Est-ce que  
25          c'est un plan qui va être très secret, ça, au SPVM?



1 Est-ce qu'on peut demander de le partager avec  
2 nous?

3 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

4 Bien, pour le moment, je ne pourrais pas  
5 m'avancer...

6 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

7 Peut-être quand il sera prêt.

8 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

9 ... parce qu'on n'a pas... on n'a pas eu  
10 l'autorisation officielle de la direction. Il y a  
11 une nouvelle structure qui est en place depuis peu.  
12 On a regroupé vraiment chaque dossier *sociaux* au  
13 niveau du SPVM, donc l'itinérance, la jeunesse, les  
14 aînés, le profilage social, la santé mentale, tout  
15 ça est regroupé sous la même égide de service de  
16 prévention et de la sécurité urbaine. Avant, le  
17 dossier de l'itinérance était plus traité au niveau  
18 de la Division Sud parce qu'il y avait plus... la  
19 problématique se concentrait là. C'est encore  
20 vrai, mais pas tout à fait, parce qu'on voit une  
21 migration du phénomène. Donc, pour avoir vraiment  
22 un arrimage puis que tout le monde puisse se  
23 parler, parce que les plans directeurs au niveau de  
24 l'itinérance, bien, ça va toucher les jeunes, les  
25 aînés. Donc, tout le monde, il faut qu'on se

1           parle, puis il faut qu'il y ait vraiment une ligne  
2           directrice uniforme. On parle entre autres des  
3           séances de formation pour nos policiers. Donc ça  
4           va de voir vraiment comment on peut uniformiser les  
5           formations qu'on va donner aux policiers en  
6           fonction de chaque plan directeur. Donc, je ne  
7           peux pas m'avancer vraiment, mais il a vraiment des  
8           objectifs spécifiques en termes de formation, puis  
9           de connaissance des ressources.

10       **M<sup>e</sup> JEAN-NICOLAS LOISELLE :**

11           Bien, puis...

12       **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

13           Peut-être...

14       **M<sup>e</sup> JEAN-NICOLAS LOISELLE :**

15           Avec votre permission...

16       **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

17           Oui?

18       **M<sup>e</sup> JEAN-NICOLAS LOISELLE :**

19           ... au nom de la Ville de Montréal, je peux  
20           prendre, effectivement, l'engagement de transmettre  
21           le plan directeur en itinérance dès qu'il va être  
22           public puis que je vais avoir la permission de vous  
23           l'envoyer. Ça va nous faire plaisir.

24       **LE COMMISSAIRE :**

25           Merci beaucoup.

1 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

2 Monsieur, j'allais... j'aillais le proposer, alors  
3 je vous remercie Me Loisel. On pourrait noter  
4 l'engagement. On est à 217, je pense?

5 **LA GREFFIÈRE :**

6 (Inaudible).

7 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

8 217.

9 **LE COMMISSAIRE :**

10 Alors, E-217.

11 **\*\*\* ENGAGEMENT E-217 \*\*\***

12 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

13 Et celui-ci, je pense qu'on pourrait peut-être le  
14 mettre (inaudible) au moment où il sera rendu  
15 public, je m'assurerai de faire le suivi avec  
16 Me Loisel.

17 **M<sup>e</sup> JEAN-NICOLAS LOISELLE :**

18 Je peux par ailleurs, j'ai déjà des copies  
19 numériques du plan actuel également, si vous voulez  
20 que j'en donne également une copie, ça va faire  
21 plaisir également...

22 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

23 Oui.

24 **M<sup>e</sup> JEAN-NICOLAS LOISELLE :**

25 ... de la part de la Ville de Montréal de le faire.

1 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

2       Alors, tout ça à l'intérieur de E-217 : les plans  
3       directeurs, celui actuel et à venir au moment où ce  
4       sera rendu public. Merci, Me Loïselle.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6       Merci, Me Loïselle.

7 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

8       Je vous laisse continuer, Madame Boucher.

9 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

10       Oui, parce que le meilleur s'en vient. Donc, nos  
11       liens... nos liens directs avec la population  
12       autochtone en deux mille quinze (2015), monsieur  
13       De Angelis va en faire mention, mais il y a eu  
14       vraiment la création, du moins l'identification  
15       d'un agent de liaison autochtone, il va vous  
16       expliquer un petit peu d'où est-ce que c'est parti.  
17       Donc c'est vraiment de son travail sur l'équipe  
18       itinérance-métro où est-ce qu'il a développé un  
19       intérêt à interagir plus spécifiquement avec les  
20       gens de la communauté autochtone. Son rôle, je ne  
21       veux pas rentrer dans son témoignage, mais c'est  
22       vraiment de construire des ponts, de faire en sorte  
23       qu'il y ait un arrimage au niveau des ressources,  
24       de vraiment faire connaître le travail policier,  
25       puis également en contrepartie que les policiers

1           reçoivent des séances d'information pour mieux  
2           connaître la réalité autochtone. Tout ça pour  
3           avoir une meilleure approche, avoir des...  
4           développer des services adaptés, donc vraiment un  
5           travail colossal qui a été fait de la part de  
6           l'agent de liaison.

7           Il y a... il collabore également avec la cour  
8           municipale pour le développement du Programme  
9           d'accompagnement justice autochtone.  
10          Naturellement, il a fait... il a amené monsieur Me  
11          Lamarche à faire une journée de patrouille avec lui  
12          pour vraiment voir sur le terrain c'était quoi  
13          notre réalité, également en lien avec l'équipe  
14          EMRII. Et puis dès qu'il y a des situations  
15          ponctuelles qui se présentent, vraiment, Carlos, il  
16          est au premier plan, il est de front pour recevoir  
17          et les commentaires de la communauté, mais  
18          également pour expliquer un peu notre rôle et notre  
19          mandat puis de faire reconnaître nos pratiques.  
20          Notamment a fait... a fait venir l'équipe des  
21          crimes majeurs dans une communauté ou dans un  
22          organisme pour un petit peu expliquer le processus  
23          judiciaire, comment ça fonctionne à partir du  
24          moment qu'il y a prise d'une plainte, tout le  
25          cheminement judiciaire. Donc il y a vraiment un

1 travail colossal qui a été fait de l'agent De  
2 Angelis au cours des deux (2) dernières années.

3 Également, il y avait vraiment un besoin de...  
4 que, sur le terrain, nos policiers soient plus  
5 sensibilisés à la réalité autochtone. Donc, c'est  
6 pour ça qu'avec différents... dont le Réseau qui  
7 regroupe plusieurs organismes autochtones, ils  
8 ont... ils ont mené à ce que la... sous l'égide du  
9 directeur Parent, il y ait une signature d'un  
10 accord de collaboration entre la communauté...  
11 entre le Réseau autochtone et le SPVM.

12 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

13 Si vous me permettez, Monsieur le Commissaire, j'ai  
14 peut-être manqué une partie des présentations  
15 précédentes, est-ce qu'on a explicité un peu ce  
16 qu'est le réseau autochtone? Plus ou moins, hein?  
17 Je pense qu'on devrait peut-être en profiter,  
18 Madame Boucher, peut-être pour développer un peu  
19 là-dessus, ce qu'est le Réseau autochtone à  
20 Montréal et ensuite vous nous expliquerez comment  
21 vous avez fait le lien avec les Réseaux.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Oui, ça peut certainement être intéressant.

24 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

25 Bien sûr.

1 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

2 C'est juste pour éviter les dédoublements.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Trop... trop fort ne casse pas souvent.

5 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

6 Sûrement que monsieur De Angelis va pouvoir  
7 compléter également, mais le Réseau ça... c'est un  
8 organisme ou une représentativité de plusieurs  
9 organismes en dessous de lui, donc : Projet...  
10 Projets Autochtones Québec, les Femmes autochtones  
11 Québec. Donc c'est vraiment une espèce que coupole  
12 qui regroupe un peu paquet d'organismes, Makivik  
13 relève d'eux autres. C'est un petit peu, si je  
14 fais un parallèle avec le RAPSIM, le RAPSIM qui est  
15 un organisme qui regroupe cent dix (110) organismes  
16 communautaires en dessous de lui, bien, je peux  
17 faire le parallèle avec le Réseau. Je ne sais pas  
18 si vous pouvez compléter.

19 **M. CARLOS DE ANGELIS :**

20 Oui, le Réseau, quand on a commencé les  
21 négociations pour la collaboration, il y avait  
22 Femmes autochtones du Québec, il y avait  
23 représentants de Makivik puis d'autres  
24 représentants des Premiers Peuples, mais c'est le  
25 Réseau autochtone de Montréal qui ont fait des

1           signatures. C'est comme une organisation parapluie  
2           qui représente *numéreuse*s communautés autochtones à  
3           Montréal qui... Makivik, Projets Autochtones,  
4           Centre... Regroupement des centres d'amitié en font  
5           partie. Alors c'est des autres qui parlent pour  
6           tous les autres membres, c'est pour ça qu'ils ont  
7           signé la collaboration avec les quatre (4)  
8           objectifs.

9   **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

10           Merci. Je vous laisse aller nous... Vous allez  
11           traiter de ces objectifs-là...

12   **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

13           Oui.

14   **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

15           ... qui ont été développés avec le Réseau.

16   **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

17           Donc, un des objectifs, c'était naturellement de  
18           normaliser le partenariat, donc de rendre plus  
19           officielle la collaboration entre le SPVM et le  
20           Réseau autochtone. En lien avec ça, il y a eu la  
21           mise sur pied d'un comité de vigie autochtone où  
22           siègent plusieurs représentants du Réseau. Makivik  
23           est là, il y a plusieurs, plusieurs représentants,  
24           tant au niveau terrain qu'à un niveau un petit peu  
25           plus... sans être administratif, mais au niveau



1           décideur du Réseau. Donc c'est important d'avoir  
2           une connaissance mutuelle, de relever des enjeux et  
3           puis de voir à développer des solutions, puis de  
4           repartir un petit peu comme le Comité de vigie, là,  
5           de la gestion des espaces publics. C'est que  
6           chacun reparte un petit peu avec des devoirs à  
7           faire pour rendre les pratiques plus performantes.  
8           La composition du Comité, si vous voulez vraiment,  
9           il y a les représentants du SPVM, les représentants  
10          du Réseau, pour la stratégie urbaine autochtone,  
11          Foyer femmes autochtones, Makivik, Projets  
12          Autochtones du Québec, Femmes autochtones du Québec  
13          et le projet du square Cabot. Il y a des gens de  
14          la Ville également qui vont venir. Donc c'est  
15          vraiment une tribune pour mieux faire connaître  
16          notre service de police. Encore là, les crimes  
17          majeurs sont venus présenter toute la situation  
18          autour de l'exploitation sexuelle, des crimes de  
19          violence qui peuvent être dénoncés, donc tout le  
20          processus judiciaire. Donc c'est vraiment un  
21          espace pour normaliser le partenariat.

22       **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

23           Pour le normaliser, on voit que l'information, vous  
24           nous expliquez qu'il y a de l'information qui part  
25           du service de police vers les organismes, vers le

1 Réseau. Est-ce que c'est à sens contraire aussi?

2 Est-ce que c'est dans les deux (2) sens?

3 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

4 Tout à fait.

5 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

6 L'information qui arrive des organismes vers les  
7 services de police pour avoir... obtenir une  
8 meilleure compréhension.

9 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

10 Tout à fait, tout à fait. C'est vraiment  
11 bilatéral.

12 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

13 O.K.

14 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

15 Également, on a normalisé le partenariat en faisant  
16 des patrouilles mixtes, je ne reviendrai pas sur le  
17 sujet, mais c'est vraiment quelque chose où est-ce  
18 qu'il y a une collaboration puis il y a un  
19 réseautage qui est fait pour permettre aux  
20 organismes de venir sur le terrain avec nous pour  
21 voir... autant voir notre réalité que pour faire  
22 des liens avec la communauté, puis faire rayonner  
23 au niveau du service de police une approche un  
24 petit peu plus adaptée, puis rendre ça plus... plus  
25 vivant.

1 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

2 O.K. Et même là-dedans, je sais que vous en avez  
3 parlé un peu tout à l'heure, là, mais les  
4 intervenants qui font la patrouille avec les gens  
5 du SPVM, vous parliez... vous avez... je ne sais  
6 pas si vous avez précisé, là, mais on avait Chez  
7 Doris, à Montréal.

8 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

9 Oui.

10 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

11 Pouvez-vous peut-être juste nous expliquer un peu,  
12 ou peut-être monsieur De Angelis, là, ce qu'est  
13 Chez Doris, à Montréal?

14 **M. CARLOS DE ANGELIS :**

15 C'est correct?

16 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

17 Oui.

18 **M. CARLOS DE ANGELIS :**

19 Chez Doris, c'est un centre de jour. C'est ouvert  
20 sept (7) jours semaine de neuf heures (09 h 00) à  
21 trois heures et demie (15 h 30), ont divers  
22 services : travailleur social, ils font la gestion  
23 de l'argent, ils ont une infirmière. Alors les  
24 femmes en situation de vulnérabilité ne sont pas  
25 toutes en situation d'itinérance, il y en a une

1 partie. Puis ils ont un intervenant inuit qui  
2 travaille au centre de Chez Doris puis c'est là, la  
3 patrouille mixte. Pourquoi on a débuté la  
4 patrouille mixte? C'est parce que qu'est-ce qu'on  
5 a réalisé, c'est qu'il y a une partie de la  
6 population qui se trouvait en situation de  
7 vulnérabilité, ils n'allaient pas vers les  
8 services. Alors on dit : « On fait comment pour  
9 les aider? ». Puis on a aussi le Centre amitié  
10 autochtone qu'on fait les patrouilles mixtes avec,  
11 puis si on... juste retourner en deux mille treize  
12 (2013), c'est quand ça a commencé, après dix-huit  
13 (18) mois, vingt pourcent (20 %) plus de clientèle  
14 allait vers le Centre amitié dû à les patrouilles  
15 mixtes, parce que ça... les membres ont connus  
16 c'est quoi, les services. Puis qu'est-ce qu'on a  
17 réalisé aussi, c'est que les intervenants, ils  
18 connaissaient tout le monde, alors l'approche était  
19 facile. Le rôle des policiers, j'étais avec ma  
20 partenaire, on était plus en retrait, on était là  
21 pour la logistique.

22 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

23 O.K.

24 **M. CARLOS DE ANGELIS :**

25 On avait besoin du transport, c'est comment que

1 nous autres on pouvait les aider, mais on y  
2 laissait la latitude de faire leurs interventions,  
3 puis ça donnait une opportunité à nous connaître et  
4 nous à les connaître, puis c'était un grand succès.  
5 Quand c'était avec Chez Doris, c'est vraiment avec  
6 les femmes...

7 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

8 O.K.

9 **M. CARLOS DE ANGELIS :**

10 ... qu'on faisait la patrouille.

11 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

12 Merci.

13 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

14 Un des deuxièmes objectifs de l'accord de  
15 collaboration, c'est d'accompagner la communauté  
16 dans l'élaboration de la mise en oeuvre de projets  
17 de prévention. Donc entre autres avec la  
18 collaboration de Makivik, on nous, t'sais... ou on  
19 donne un petit dépliant en innu que les policiers  
20 peuvent remettre à la communauté qu'ils rencontrent  
21 dans la rue si jamais ils ont besoin d'une  
22 référence et puis qui explique vraiment toutes les  
23 ressources qui sont disponibles pour cette  
24 communauté-là sur le terrain.

25 Également, on a fait la création d'une liste

1 courriel dédiée exclusivement à l'itinérance. Donc  
2 si jamais on a besoin d'informations, il y a une  
3 personne qui peut être portée disparue sans être  
4 portée disparue officiellement, mais qu'on la  
5 cherche soit à travers le Réseau ou à travers la...  
6 une demande familiale, on envoie vraiment... tous  
7 les gens qui interviennent au niveau de  
8 l'itinérance à Montréal sont au courant de ça et  
9 puis... Donc on essaie d'avoir une communication  
10 plus rapide. Dépliant en anglais également sur le  
11 même... le même style que Makivik a fait, par le  
12 Réseau autochtone, qui est disponible pour  
13 distribuer aux policiers de Montréal.

14 On a fait également la création, avec les  
15 partenaires, d'une vidéo portant sur la violence  
16 conjugale, un vidéo qui a été traduit en cinq (5)  
17 langues pour les Autochtones. Et puis c'est  
18 diffusé à travers différents organismes, dont Chez  
19 Doris, pour sensibiliser les femmes à la réalité  
20 puis aux alternatives qui s'offrent à elles. Et  
21 puis il y a également, depuis quelques années, le  
22 centre de répit et de dégrisement qui est ouvert à  
23 Montréal. Donc, quand on se retrouve avec une  
24 personne qui est en situation d'intoxication, on  
25 peut... les policiers peuvent appeler au Centre de

1           dégrisement et aller porter cette personne-là pour  
2           lui permettre de dégriser dans un endroit  
3           sécuritaire. Donc c'est une alternative à...

4   **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

5           Oui.

6   **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

7           ... la judiciarisation puis à l'hospitalisation,  
8           naturellement.

9   **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

10          C'est le terme, vous m'excuserez si je l'ai en...  
11          *drunk tank*, les centres de dégrisement, c'est  
12          vraiment on prend quelqu'un sur la rue qui n'est  
13          pas en état, qu'on ne pourrait même pas amener dans  
14          un poste de police...

15   **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

16          C'est ça, oui.

17   **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

18          ... on va l'amener dégriser dans un endroit  
19          sécuritaire.

20   **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

21          Qui est... qui est supervisé également par  
22          quelqu'un de la santé.

23   **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

24          O.K.

25   **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

1 Si je ne me trompe pas, il y a une infirmière qui  
2 est sur les lieux donc pour *monitorer* vraiment,  
3 pour ne pas se retrouver avec quelqu'un qui est en  
4 situation de manque ou que le... qui nécessite des  
5 soins particuliers.

6 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

7 Est-ce que...

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Est-ce que c'est ouvert vingt-quatre heures (24 h)  
10 par jour?

11 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

12 Oui.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Ah. Est-ce...

15 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

16 Oui, mais il n'y a pas beaucoup de lits, par  
17 exemple. De mémoire, je pense qu'il y a cinq (5)  
18 ou six (6) lits, ce n'est pas assez, naturellement,  
19 pour nos besoins, mais...

20 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

21 Est-ce que passer...

22 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

23 ... c'est une alternative.

24 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

25 ... oui, par le centre de dégrisement, est-ce que



1 c'est une voie d'évitement du système judiciaire ou  
2 c'est juste une pause pour permettre à quelqu'un de  
3 dégriser en santé, mais il n'y a pas encore de  
4 décision qui est prise sur... Dit autrement, est-ce  
5 que quelqu'un peut éviter de passer dans le système  
6 judiciaire si on l'envoie dès le départ vers le  
7 centre de dégrisement?

8 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

9 Tout à fait, parce que, comme je vous le  
10 mentionnais tantôt, des fois les policiers se  
11 retrouvent avec des situations où est-ce que les  
12 ressources sont fermées, les ressources peuvent  
13 être ouvertes, mais elles n'acceptent pas la  
14 personne qui est en état d'intoxication, la  
15 personne n'a pas besoin de soin médical, donc on  
16 n'a pas à l'amener à l'hôpital puis engorger encore  
17 plus le système. Et donc, les alternatives sont  
18 très, très, très limitées. C'est pour ça que,  
19 malheureusement, les policiers peuvent se tourner  
20 peut-être vers l'incarcération pour permettre à la  
21 personne de dégriser puis de la libérer par la  
22 suite, mais pour procéder à ça, ça prend un levier  
23 judiciaire, même si je n'aime pas parler de levier,  
24 mais par contre ça prend un constat d'infraction  
25 pour permettre à ce que la personne puisse être

1 en... nous protéger, en fait, le service de police  
2 dans notre mission. Et puis... Mais c'est sûr que  
3 ce n'est vraiment pas des... il n'y a pas un  
4 policier qui aime avoir à recourir à cette  
5 alternative-là, on veut tous des services qui...  
6 vers lesquels on peut se tourner pour référer la  
7 personne. Mais il y a quelques organismes à  
8 Montréal qui ont quand même une petite flexibilité,  
9 puis les relations sont quand même très bonnes avec  
10 les policiers, parce que c'est vraiment des  
11 ressources, puis qui sont de très, très, très  
12 grande aide parce que c'est là nos besoins. C'est  
13 vraiment d'avoir des ressources adaptées.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Donc, si je comprends bien, lorsque la possibilité  
16 de ressource de dégrisement n'est pas disponible...

17 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

18 C'est ça.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 ... il reste l'incarcération...

21 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

22 Oui.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 ... ça entraîne nécessairement un constat...

25 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

1           Exactement.

2   **LE COMMISSAIRE :**

3           ... et la mise en branle d'un processus judiciaire.

4   **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

5           Oui, tout à fait.

6   **LE COMMISSAIRE :**

7           Ce n'est pas moyen d'éviter ça?

8   **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

9           Ce n'est pas nécessairement...

10   **LE COMMISSAIRE :**

11          Il n'y a vraiment pas moyen...

12   **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

13          ... gagnant.

14   **LE COMMISSAIRE :**

15          ... d'éviter le constat?

16   **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

17          C'est ça, c'est très difficile d'un point de vue  
18          légal.

19   **LE COMMISSAIRE :**

20          Bon.

21   **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

22          D'un point de vue légal, c'est... on est limités.

23   **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

24          C'est ça, la détention... voilà.

25   **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

1 C'est en dehors de notre juridiction...

2 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

3 O.K.

4 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

5 ... malheureusement. Donc c'est ça, on encourage  
6 vraiment d'avoir recours au centre de répit et  
7 dégrisement. On a aussi une sensibilisation au  
8 travail policier, donc qui a été... on a fait une  
9 vidéo qui est diffusée à travers les ressources  
10 pour démystifier tout le rôle du travail policier,  
11 qui est diffusée à travers différents organismes à  
12 Montréal. Et puis je l'ai mentionné au niveau des  
13 crimes majeurs, puis on a un travail de  
14 collaboration également avec les services  
15 parajudiciaires autochtones, donc le SPVM diffuse  
16 maintenant aux personnes arrêtées à Montréal, va  
17 remettre un dépliant parce que, souvent, si on  
18 pense aux gens de la communauté du nord du Québec,  
19 ils ne savent pas que ça existe, un règlement  
20 municipal. Donc, pour eux, ça n'a aucune  
21 signification, aucun... Donc, puis quand on... ils  
22 sont stressés d'être libérés, échappent peut-être  
23 certaines informations que les policiers peuvent  
24 donner pour dire : « Il faut que t'aïlles à la Cour  
25 » ou « Il faut que t'aïlles payer ta contravention

1           ». Donc, il y a vraiment une affiche qui est à...  
2           qui est dans nos centres opérationnels où est-ce...  
3           où est-ce que les policiers amènent les gens. Et  
4           puis il y a une affiche qui fait la nomenclature de  
5           tous les services, le numéro de téléphone, puis en  
6           plus, on laisse dans l'enveloppe destinée à la  
7           personne qui est arrêtée à sa libération toute la  
8           nomenclature des services qui sont offerts pour  
9           l'aider dans ses démarches judiciaires. Donc, on a  
10          une collaboration avec le SPAQ à ce moment-là. Et  
11          puis, Carlos, on va vous le montrer tantôt, on a  
12          une belle vidéo d'accueil qui a été lancée  
13          officiellement au centre Ullivik.

14                 Donc, le centre Ullivik s'est établi depuis un  
15          petit peu moins d'un (1) an, déménagé du  
16          centre-ville, c'était le module Nord et il est  
17          maintenant rendu à Dorval. C'est un centre qui va  
18          accueillir des gens qui descendent ici pour  
19          recevoir des soins médicaux. Ils sont souvent  
20          accompagnés de familles ou d'amis, donc c'est  
21          vraiment une vidéo qui va leur être diffusée soit à  
22          leur arrivée ici ou pendant le vol pour les mettre  
23          en garde à tout ce qui est, pas des pièges, mais je  
24          veux dire, les réalités montréalaises auxquelles  
25          ils ne sont peut-être pas prêts à faire face pour

1 éviter de se mettre dans des situations de  
2 vulnérabilité. Puis s'ils se retrouvent avec des  
3 besoins de faire appel à la police, bien, quelles  
4 sont les alternatives. Ça fait que c'est vraiment  
5 de faire connaître notre rôle à nous dans un souci  
6 de prévention, à ce moment-là.

7 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

8 Mais qui s'adresse à la clientèle inuite seulement.

9 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

10 Oui.

11 **M<sup>e</sup> PAUL CÉPEAU :**

12 C'est peut-être le temps de l'aborder, est-ce qu'il  
13 y a... Je comprends qu'il y a des approches plus  
14 ciblées des fois comme dans celle-ci, c'est une  
15 approche qui s'adresse à la clientèle inuite, il y  
16 en a, vous nous avez parlé, qui s'adressaient à la  
17 clientèle autochtone. Alors est-ce qu'il y a  
18 des... est-ce qu'il y a une espèce... En fait, ça  
19 amène la question : est-ce que qu'il y a une espèce  
20 de *vade-mecum* qui est fait pour le jeune policier  
21 qui commence à Montréal? « Voici ce que vous  
22 avez... ce que vous pouvez faire, en fait, qui fait  
23 quoi, quand, comment, quelles sont les ressources  
24 pour les Autochtones, pour les Inuits », est-ce  
25 qu'il existe un document comme ça à la disposition

1 de l'ensemble des policiers du SPVM?

2 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

3 Bien, d'abord, il y a un gros, gros guide qui est  
4 toute la nomenclature des ressources en itinérance,  
5 puis qui est divisé par champ, si vous voulez : les  
6 Autochtones, les femmes, les aînés, les jeunes, il  
7 y a des organismes aussi qui touchent à plusieurs  
8 volets. Donc ça, c'est un guide qui est accessible  
9 pour tout le monde, qui est distribué une fois par  
10 année, de mémoire, donc c'est assez... assez gros.

11 Maintenant, tout dépendant des postes de  
12 quartier, s'il y des ressources qui sont propres au  
13 poste de quartier, on peut avoir une carte  
14 d'affaires qu'on remet aux policiers, puis à  
15 l'endos il y a toute la liste des... des ressources  
16 les plus importantes auxquelles il peut se référer,  
17 le numéro de téléphone autant que l'adresse. Donc  
18 à chaque nouveau policier qui arrive dans un poste  
19 de quartier, il y a un espèce de petit guide  
20 d'accueil. Également, quand ils arrivent, ils ont  
21 une semaine de formation, entre trois (3) ou quatre  
22 (4) semaines, et puis à l'intérieur de cette  
23 semaine-là, ils reçoivent une séance de formation  
24 de sensibilisation pour expliquer la réalité en  
25 matière autochtone à Montréal puis de faire

1 connaître un petit peu l'historique puis les  
2 approches, puis faire l'état des ressources qui  
3 sont ouvertes. Il y a également les agents de  
4 référence à l'intérieur de chaque poste de  
5 quartier, les agents sociaux communautaires qui se  
6 doivent aussi de faire connaître aux nouveaux  
7 policiers qui viennent d'arriver puis pas juste les  
8 jeunes recrues. Un policier qui part de Baie-  
9 D'Urfé puis qui s'en vient sur le Plateau  
10 Mont-Royal : pas du tout la même réalité. Donc  
11 vraiment un travail qui est fait à ce niveau-là, au  
12 niveau de nos agents sociocommunautaires, sans  
13 oublier le travail des superviseurs. Donc c'est  
14 vraiment...

15 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

16 C'est un ensemble de mesures.

17 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

18 Oui, oui.

19 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

20 On a parlé un petit peu des formations, on va y  
21 revenir tout à l'heure, mais je regarde Me Loïselle  
22 et je me demandais si on ne pouvait pas mettre...  
23 avoir accès à ce guide-là, version annuelle, là, et  
24 peut-être même si vous avez les cartes d'affaires,  
25 les cartes dont vous nous parlez pour voir



1 l'ensemble d'information qui est transmise aux  
2 policiers sur le terrain. Je ne sais pas si  
3 Me Loisel ou si c'est des documents qui peuvent  
4 être publics.

5 **M<sup>e</sup> JEAN-NICOLAS LOISELLE :**

6 Oui, c'est ça. Soumettre certaines vérifications  
7 que je dois faire, mais effectivement, si j'ai  
8 l'autorisation du service de police, puis je ne  
9 crois pas que j'aurais de la difficulté, mais en  
10 bon avocat que je suis, je vais garder ma réserve  
11 d'obtenir le mandat de mes clients sur le sujet,  
12 mais je ne pense pas avoir de problème.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Mais je pense que vous avez compris que la  
15 formation est une préoccupation. Pour avoir de  
16 bonnes relations et pour se respecter, il faut bien  
17 se connaître, alors tout le reste en découle, hein.

18 **M<sup>e</sup> JEAN-NICOLAS LOISELLE :**

19 Tout à fait alors, je vais faire... Vous pouvez  
20 réserver une cote et je vais faire les  
21 vérifications, puis je vais vous transmettre  
22 (inaudible).

23 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

24 Alors, peut-être au retour de la pause, je ne sais  
25 pas si Me Loisel sera en mesure de faire la

1 vérification, mais on laisse en suspens pour le  
2 moment, puis on verra ça peut-être au retour de la  
3 pause.

4 **\*\*\* ENGAGEMENT E-217 \*\*\***

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Merci, Me Loisel, je vous fais confiance.

7 **M<sup>e</sup> JEAN-NICOLAS LOISEL :**

8 Merci beaucoup.

9 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

10 Merci, je vous laisse continuer, Madame Boucher.

11 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

12 Un des troisièmes points au niveau de l'accord,  
13 c'est d'associer la communauté dans des stratégies  
14 d'intervention de prévention des réponses quant aux  
15 femmes autochtones disparues. Donc c'est un point  
16 important pour aller vraiment au niveau de la  
17 prévention. Donc, suite à l'ensemble de l'entente  
18 de collaboration, au niveau du comité autochtone,  
19 on identifie quelqu'un auquel la communauté peut se  
20 référer pour un espèce de... un filet pour filtrer  
21 un petit peu les demandes, s'il y a des gens qui  
22 peuvent être reconnus comme disparus.

23 **M. CARLOS DE ANGELIS :**

24 Je peux-tu l'expliquer?

25 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

1           Oui, bien sûr.

2   **M. CARLOS DE ANGELIS :**

3           Ça fait douze (12) mois qu'on travaille avec le  
4           Réseau avec différents partenaires autour de la  
5           table sur une mise en marche pour la disparition,  
6           une procédure pour la disparition. Notre mode de  
7           fonctionnement reste pareil, mais l'objectif c'est  
8           de donner un soutien à la personne qui signale la  
9           disparition, la famille, un ami ou un centre, une  
10          organisation. Puis, possiblement, deux mille dix-  
11          huit (2018) sera mis en place, bien ce qui va  
12          arriver, c'est quand le policier va prendre le  
13          rapport, ils vont remettre un pamphlet à la famille  
14          qui explique durant le processus d'enquête, vous  
15          avez le soutien qu'une coordonnatrice embauchée par  
16          la communauté. Puis si la famille dit oui, ils  
17          vont l'indiquer dans le rapport qu'il prend, puis  
18          il va m'envoyer l'information à moi, puis je vais  
19          transmettre le nom, numéro de téléphone de la  
20          famille à la coordinatrice, puis elle va faire le  
21          lien avec la famille durant le processus. Elle  
22          peut aussi accompagner des personnes qui vont faire  
23          le rapport de disparition. Puis mon rôle à moi  
24          aussi c'est aider les enquêteurs, les postes de  
25          quartier, puis la famille.

1           Alors on veut s'assurer que durant, ce  
2           processus-là, il ne se sent pas tout seul, la  
3           famille, qu'ils ne sont pas au courant de qu'est-ce  
4           qui se passe. Les informer dans toutes les étapes  
5           et vraiment travailler en collaboration. C'est ça,  
6           l'objectif de toute cette année de travail, c'est  
7           vraiment que l'on met ensemble la famille quand il  
8           y a le besoin aide durant ce moment difficile.

9   **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

10          Il y a également eu la mise sur pied d'un comité  
11          mixte en exploitation et en traite de personnes  
12          exclusivement dédié aux personnes autochtones.  
13          Donc c'est *un* communauté... un comité où siègent  
14          des membres du SPVM spécifiquement au niveau des  
15          crimes majeurs, mais également au niveau de  
16          Montréal autochtone, le Foyer pour femmes  
17          autochtones de Montréal, Projets Autochtones du  
18          Québec et Femmes autochtones du Québec. Donc c'est  
19          des rencontres trimestrielles qui favorisent le  
20          développement de stratégies de prévention,  
21          d'intervention, de réseautage, puis de traitement  
22          des plaintes au niveau de la traite et de  
23          l'exploitation des femmes autochtones à Montréal.

24          Et puis on a également fait l'adaptation du  
25          Programme des survivantes. Le Programme des

1            survivantes est une initiative qui émane du Service  
2            de police de la Ville de Montréal. C'est deux (2)  
3            policières de la Ville de Montréal, elles ont  
4            d'ailleurs écrit un livre qui va adapter au... à la  
5            communauté autochtone, donc c'est vraiment dans une  
6            optique de prévention pour un petit peu impliquer  
7            des femmes qui ont passé à travers que ce soit un  
8            processus judiciaire ou qui ont passé à travers la  
9            dynamique, l'exploitation de la traite de  
10           personnes. Donc les policières vont amener cette  
11           personne-là à rencontrer quelqu'un qui se situe  
12           dans une espèce... un moment charnière de son  
13           développement de sa vie où est-ce qu'on sent qu'il  
14           y a une opportunité de rattraper ou de faire en  
15           sorte de sortir du milieu malsain. Il y a beaucoup  
16           d'interventions qui se font notamment au niveau des  
17           centres jeunesse où est-ce que les jeunes filles,  
18           elles sortent en fugue, puis là, on sent que le  
19           tempo ou du moins le moment est là pour intervenir,  
20           peut-être sauver cette jeune fille-là des griffes  
21           ou de la dynamique de la traite de personnes et de  
22           la prostitution. Donc c'est un programme qui a été  
23           adapté spécifiquement à la population autochtone.  
24           Il y a trois (3) femmes autochtones qui font partie  
25           maintenant du programme des survivantes, et puis on

1 en est à l'élaboration d'un livre qui va être  
2 diffusé bientôt.

3 Et puis finalement, le dernier point c'est de  
4 contribuer à l'optimisation des compétences du  
5 personnel du SPVM. Donc vraiment au cœur d'un  
6 accord de collaboration. Donc on est vraiment à  
7 développer des séances de sensibilisation en  
8 fonction des besoins qu'on a sur le terrain. Les  
9 besoins du poste de quartier 1 ne sont pas  
10 nécessairement les mêmes que les postes du  
11 centre-ville, donc c'est important d'avoir des  
12 séances qui sont vraiment modulées en fonction des  
13 besoins qu'on rencontre. La façon que ça  
14 fonctionne, c'est que monsieur De Angelis va  
15 prendre contact avec le chef de quartier pour voir  
16 c'est quoi vraiment les besoins spécifiques, les  
17 enjeux auxquels les policiers font face dans  
18 l'approche ou dans la relation qu'ils ont avec la  
19 communauté autochtone. On voit également quel  
20 espace-temps est disponible, c'est pour ça que  
21 les... vous allez voir, les formations peuvent  
22 différer de trente minutes (30 min) à quatre heures  
23 (4 h), c'est tout dépendant de l'espace temps qui  
24 est disponible. Une session de quatre heures (4  
25 h), si elle est disponible mettons quand les

1 policiers, une fois par année, jouissent d'une  
2 journée de formation annuelle où est-ce que là, il  
3 y a plusieurs thèmes, puis voient à ce que tous les  
4 policiers sont rassemblés. L'optique, c'est de  
5 rejoindre le plus grand nombre de policiers à la  
6 fois pour les outiller puis les informer par  
7 rapport aux pratiques et puis à la réalité  
8 autochtone.

9           Donc, depuis que ça, ça a été mis en place, il  
10 n'y a pas loin de, je vous dirais, mille cinq cents  
11 (1 500) policiers qui ont bénéficié d'une séance  
12 d'information pour... en ce qui concerne la  
13 communauté autochtone. Donc ça fait partie de  
14 l'accord avec le Réseau et puis on est toujours en  
15 train de développer la façon la plus optimale  
16 possible, puis d'en venir à une formation plus  
17 unilatérale pour que tous puissent avoir la même  
18 formation, mais modulée quand même. Les policiers  
19 du métro, ils n'ont pas la même... les mêmes  
20 besoins que peut-être les policiers de Dorval qui  
21 interviennent un petit peu plus en lien avec le  
22 centre Ullivik seulement. Donc il faut... il faut  
23 vraiment s'adapter en fonction des besoins des  
24 policiers.

25 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

1 On va faire un petit peu d'intendance maintenant.  
2 On a des documents, puis je voudrais présenter  
3 parce que madame Boucher nous a envoyé le syllabus  
4 de certains des cours de la formation. Alors  
5 peut-être présenter, Madame, la première pièce qui  
6 s'appelle *Réalisation du SPVM en matière autochtone*  
7 du dix (10) octobre deux mille dix-sept (2017) sous  
8 la côte qui sera P-218, Madame? Oui, P-218.  
9 Alors, c'est bien le document en question...

10 \*\*\* PIÈCE COTÉE P-218 \*\*\*

11 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

12 (Inaudible).

13 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

14 ... Madame Boucher? Qui reprend essentiellement la  
15 présentation que vous venez de nous faire. Et je  
16 vais demander, Madame, de nous amener à la page 13  
17 du document qui s'appelle l'annexe 1 : *Plan des*  
18 *séances de sensibilisation, formation*. Et voilà,  
19 alors il s'agit bien du document dont vous parliez,  
20 le syllabus du cours, et comme on en a discuté  
21 précédemment, là, alors on voit à qui ça s'adresse,  
22 le diffuseur qui est l'agent de liaison : dans ce  
23 cas-ci monsieur De Angelis accompagné de membres de  
24 la communauté. Et les durées, entre trente minutes  
25 (30 min) et quatre heures (4 h). Et c'est... ça



1           faisait un peu ma surprise hier où est-ce qu'on en  
2           a discuté. Et vous expliquez que c'est vraiment en  
3           fonction de la clientèle à qui ça s'adresse, ça.

4 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

5           Oui, c'était important pour nous que les policiers  
6           puissent ressortir de là...

7 **M. CARLOS DE ANGELIS,**

8 **AGENT DU SPVM :**

9           (Inaudible).

10 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

11           On m'informe qu'on n'a... on n'a jamais fait...

12 **M. CARLOS DE ANGELIS :**

13           Quarante-cinq minutes (45 min).

14 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

15           ... moins de quarante-cinq minutes (45 min).

16 **M. CARLOS DE ANGELIS :**

17           C'est quarante-cinq minutes (45 min).

18 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

19           O.K.

20 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

21           Mais c'était important que les policiers ressortent  
22           de ces formations-là avec un meilleur bagage...

23 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

24           Oui.

25 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

1           ... de compréhension. C'est pour ça que le survol  
2           historique est très, très, très important pour  
3           amener nos policiers à comprendre la dynamique qui  
4           habite ces personnes-là, des besoins et puis des  
5           fois de mieux comprendre, des fois, des... des  
6           états de vulnérabilité quand on parle... on pense à  
7           la dépendant à l'alcool tout ça, qu'est-ce qui a  
8           amené ça. Donc, vraiment un survol historique pour  
9           mieux comprendre les réalités des peuples, mais  
10          également pour voir c'est quoi les alternatives,  
11          qu'est-ce que les policiers peuvent faire pour  
12          mieux intervenir, pour mieux référer, quelles sont  
13          les ressources qui sont offertes sur le terrain  
14          pour aider les policiers dans... pour éviter  
15          justement qu'il y ait une judiciarisation, pour  
16          mettre à contribution, pour créer des liens, créer  
17          et du réseautage, mieux comprendre qui offre quoi,  
18          et où, et quand, en fonction des plages horaires  
19          qui sont ouvertes, puis ça, Carlos a fait un très  
20          gros travail là-dedans.

21                 Donc, puis c'est important aussi de changer,  
22                 si vous voulez, de diffuseur parce que ça amène une  
23                 touche différente, parce que les mêmes équipes  
24                 peuvent être rencontrées d'année en année. On  
25                 pense entre autres à la brigade des espaces publics

1           qui eux évolués, sont dédiés aux enjeux de  
2           cohabitation, mais qu'il y a une petite rotation de  
3           personnel même si le noyau principal reste là et  
4           puis qui s'occupe aussi également de tout ce qui  
5           est sécurité en événements festifs. On a beaucoup,  
6           beaucoup de festivals à Montréal, donc c'est une  
7           équipe dédiée à ça, mais tout ça pour dire qu'ils  
8           se font rencontrer d'année en année puis c'est  
9           important de changer d'interlocuteur au niveau des  
10          ressources pour voir une différente approche, une  
11          différente réalité, parce que c'est ça qui fait la  
12          force aussi de notre collaboration. C'est que tous  
13          les partenaires amènent un petit peu leur grain  
14          puis leur réalité particulière. Donc, ces séances-  
15          là, c'est pour ça que ça passe de quarante-cinq  
16          minutes (45 min) à quatre heures (4 h), ça module  
17          vraiment en fonction des besoins et du temps qui  
18          est accordé.

19                 Depuis deux (2) ans, également, on inclut les  
20          cadets policiers, parce que les cadets policiers,  
21          c'est des futurs policiers. C'est important de les  
22          inclure dans nos stratégies d'information ou de  
23          formation, de développer le savoir-être, puis le  
24          savoir-intervenir et puis ils interviennent aussi  
25          avec la communauté et puis c'est des gens, des

1           jeunes qui viennent souvent des régions éloignées.  
2           Donc, eux aussi ont un choc culturel quand ils  
3           arrivent à Montréal puis qu'ils interviennent avec  
4           des gens issus des communautés autochtones. Donc,  
5           c'est important de les inclure dans nos séances  
6           d'information. Depuis deux (2) ans, on a pas loin  
7           de deux cents (200) cadets policiers, là, qui ont  
8           été rencontrés via des séances d'information par  
9           Carlos De Angelis.

10       **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

11           Toujours sur cet... ce plan de formation qui  
12           s'adresse... Essentiellement, c'est comme un...  
13           c'est un cours de base qui est... Idéalement, tous  
14           les policiers du SPVM y auront accès ou l'auront...  
15           l'auront suivi, mais je comprends qu'il n'est pas  
16           encore obligatoire.

17       **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

18           Obligatoire, non. Il faut comprendre que, au  
19           niveau que la formation du SPVM, c'est régi par  
20           certains paramètres. Notamment, pour donner de la  
21           formation, ça prend un cours de diffuseur. Les  
22           organismes qui communiquent, qui collabore avec  
23           nous aussi, c'est encore un petit peu plus rigide  
24           au niveau de la formation pour avoir l'estampe, si  
25           vous voulez, de formation officielle. Ce n'est pas

1 dit qu'on n'en viendra pas là, mais pour être...  
2 pour avoir eu la flexibilité puis la possibilité de  
3 réagir rapidement, c'est pour ça qu'on a mis en  
4 place des séances d'information pour... La  
5 finalité est la même, hein...

6 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

7 Oui.

8 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

9 ... c'est d'outiller les policiers en fin de  
10 compte, mais il n'est pas dit que, au fil des  
11 années, au fil des mois, on n'en viendra pas à  
12 avoir une formation plus officielle des relations.  
13 Mais je ne pourrais pas m'avancer, là,  
14 officiellement, mais c'est ça, c'était vraiment de  
15 voir de façon rapide comment qu'on pouvait adapter,  
16 parce qu'étant donné la nouvelle dynamique de... au  
17 niveau de l'avènement, là...

18 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

19 Oui.

20 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

21 ... de la population autochtone. C'est important  
22 de réagir rapidement.

23 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

24 Je profiterais peut-être de la présence de  
25 monsieur De Angelis parce que c'est lui qui est

1 l'agent formateur, essentiellement, peut-être lui  
2 demander comment on s'assure un peu d'une... tout  
3 de même, d'une uniformité de la formation? Et  
4 madame Boucher faisait référence au survol  
5 historique des peuples. Alors comprendre  
6 l'histoire, comprendre d'où les peuples  
7 autochtones viennent, leurs façons d'agir, de  
8 penser. Comment on s'assure d'avoir peut-être  
9 une formation pour qu'il y ait un peu  
10 d'uniformité pour que tous les... tous ceux qui  
11 vont recevoir cette formation-là repartent avec  
12 un bagage commun?

13 -----

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 **M. CARLOS DE ANGELIS :**

2 Mais dans notre... dans toutes les organisations  
3 que je travaille avec, les intervenants, l'objectif  
4 va rester pareil, c'est juste la façon que ça va  
5 être diffusé, puis l'avantage de ça, c'est que les  
6 policiers qui reçoivent ces sessions de  
7 sensibilisation là, ils connaissent les ressources,  
8 puis ils connaissent aussi les personnes pour les  
9 visages, puis pour faire le lien. On parle de  
10 survol historique, n'importe qui va faire la  
11 diffusion dans la communauté, ils vont parler des  
12 écoles résidentielles, les impacts que ça a eus.

13 Ça va parler aussi le rôle des policiers dans  
14 cette époque-là : pourquoi qu'il vient à... la  
15 communauté vient vers les grands centres. Parce  
16 que qu'est-ce qu'on veut au bout de la session de  
17 sensibilisation, c'est que le policier prend cinq  
18 minutes (5 min) de plus dans son intervention puis  
19 comprendre : si tu vois un passant sous l'influence  
20 d'alcool, ce n'est pas parce que ça lui tente de  
21 boire, c'est parce que dû au trauma du passé.  
22 C'est ça qu'on veut qu'il réalise, puis là prendre  
23 le cinq minutes (5 min) de plus. Alors cette  
24 partie-là, ça va toujours rester pareil, ça va être  
25 peut-être avec des expériences personnelles, des

1 expériences dans leur communauté, alors ça va  
2 changer, mais l'objectif reste pareil. Quand on va  
3 parler de la situation actuelle à Montréal, on va  
4 parler pourquoi il vient ici, les conditions de  
5 vie, les services disponibles, qui peut aider.  
6 Cette partie-là, encore, ça va varier parce que si  
7 les divers centres vont faire la présentation, ils  
8 vont parler un petit peu de leur centre. Alors ça,  
9 c'est bien, parce que ça va faire aussi connaître,  
10 exemple d'un poste de quartier. Al y a cinq (5)  
11 sessions que je fais. Alors dans les cinq (5)  
12 sessions, ça se peut que j'aie trois (3)  
13 organisations qui viennent, alors ça va faire  
14 connaître différentes organisations aux policiers.

15 Après ça, on va parler de qu'est-ce qui  
16 fonctionne. Je vais vous donner un exemple. Quand  
17 un policier va rencontrer une plaignante ou un  
18 suspect, une victime, on va à Nicolet, on est  
19 habitués, bien on va se regarder face à face puis  
20 on va faire une entrevue. Ça ne marche pas comme  
21 ça avec la communauté autochtone, c'est une  
22 communauté orale, on se met à quarante-cinq (45),  
23 on a une conversation. Ça a l'air peut-être...  
24 mais ce n'est pas compliqué, mais ça va aider dans  
25 l'intervention. Donc, spécialement la communauté



1 inuite, ils ont appris que tu ne regardes pas dans  
2 les yeux, tu regardes à terre, sur le côté. À  
3 Nicolet, ils nous disent : « Si tu ne regardes pas  
4 dans les yeux, il ne doit... c'est sûr qu'il ment  
5 », mais juste comprendre ça que : « Écoute, c'est  
6 culturel, puis ce n'est pas parce qu'il ne te  
7 regarde pas. Il ne ment pas », mais ça, ça va  
8 aider le policier dans le quotidien. Aussi  
9 expliquer que l'anglais ou français, ce n'est pas  
10 leur première langue, alors si on parle vite, ils  
11 n'ont pas compris puis ils vont dire oui à  
12 l'autorité, ils vont quitter, puis là, quinze (15)  
13 minutes après, tu reviens puis la frustration  
14 monte. Quelle façon qu'on peut baisser la... cette  
15 frustration-là en disant : « Regarde, je vais  
16 prendre mon temps, je vais m'assurer qu'il a bien  
17 compris comment je peux l'aider ». Il y a aussi,  
18 vous savez, ils sont toujours en cercle. Et s'il  
19 n'y a pas un meurtre qui a été commis, tu cherches  
20 une information, bien garde-les en cercle, posez  
21 vos questions, puis ça va aider l'intervention.

22 Il y a aussi, les membres de la communauté  
23 nous dit, tu arrives un membre de la communauté  
24 juste en demandant de quelle communauté tu viens,  
25 tu prends intérêt avec la personne, tu échanges,

1           mais ça, ça va créer des liens, ça peut baisser la  
2           tension. Mais ça, ça fait aussi partie de la  
3           conversation qu'on a avec moi, les membres de la  
4           communauté et les policiers. On a fait ça aussi  
5           avec les recrues qui viennent de rentrer, là, ils  
6           ont tous cette formation-là. Mais ça, ça aide  
7           beaucoup, puis après ça, on va parler des divers  
8           services offerts puis comment chacun peut nous  
9           aider.

10                   Donner un exemple concret, on a au poste de  
11           quartier un appel du CLSC en disant : « Je pense  
12           que le petit-fils abuse de grand-mère, parce qu'il  
13           vit sur son chèque ». Là, ils m'appellent, je vais  
14           en contact avec Wayne au Centre amitié. Je dis : «  
15           Wayne, peux-tu appeler le CLSC voir qu'est-ce qui  
16           se passe? ». Il fait l'appel, puis qu'est-ce qu'on  
17           réalise? Le jeune vient à Montréal, il n'a pas de  
18           pièce d'identité, il ne sait pas comment aller  
19           chercher un chèque, puis il vit avec la grand-mère.  
20           Donc il n'y a pas abus, il vit avec elle. Il ne  
21           sait pas comment chercher ses... Il parle juste  
22           anglais, chercher ses pièces d'identité, etc. Mais  
23           Wayne Robinson, il a aidé la personne. Il prend  
24           ses pièces d'identité, fais la demande à l'aide  
25           sociale, puis les deux (2) vivent ensemble, la

1 grand-mère encore. Ça a évité quoi? Ça a évité un  
2 rapport d'abus, puis peut-être le jeune qui devient  
3 itinérant, le jeune... Alors, c'est ça, là, le  
4 partenariat : travailler ensemble.

5 Un autre concret pour les sessions de  
6 sensibilisation, c'est Adrienne Campbell de Projets  
7 Autochtones du Québec, elle fait une session au  
8 poste de quartier 21 qui est complètement au  
9 centre-ville. Il y a un jeune qui vient de Québec  
10 à Montréal, puis là, il ne sait pas où sont les  
11 services, il rencontre un policier puis il dit : «  
12 Oui, oui,- il dit - Adrienne, Projets Autochtones  
13 du Québec m'a dit que si tu vas là-bas, tu peux  
14 avoir une place à coucher, il va te donner des  
15 services ». « Ah, oui ». Le jeune a pris  
16 l'adresse, s'est présenté, puis a dit : « Adrienne,  
17 le policier à qui tu as donné la formation m'a  
18 envoyé ici ». Puis on a eu une petite lettre en  
19 disant : « Hey, merci, - elle dit - ça fonctionne.  
20 »

21 Alors, oui c'est positif, parce que quand on  
22 fait ces sessions-là, c'est vraiment, là, dans le  
23 quartier c'est quels services que t'as. Aussi plus  
24 loin, parce que tu peux être à Dorval puis tu  
25 cherches une place pour la nuit pour la personne à

1           coucher, mais il y a Projets Autochtones du Québec.  
2           C'est ça, l'objectif de ces sessions-là, c'est  
3           vraiment comment qu'on peut tous travailler  
4           ensemble. Oui, ce n'est pas uniforme, puis ce  
5           n'est pas... Mais vous savez, il faut vous  
6           adapter.

7   **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

8           Oui.

9   **M. CARLOS DE ANGELIS :**

10          Vous savez, on ne peut pas commencer...

11   **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

12          Mais c'est du... c'est du réseautage.

13   **M. CARLOS DE ANGELIS :**

14          C'est ça. Il ne faut pas... il ne faut pas faire  
15          des théories pour donner une session de  
16          sensibilisation. On sait les besoins, est-ce qu'on  
17          peut le faire? (Inaudible) d'action, puis c'est ça  
18          qu'on fait. C'est le temps d'action puis on a la  
19          latitude avec les inspecteurs, les commandants de  
20          le faire puis c'est le fun, là, parce que ça ne  
21          prend pas deux (2) ans pour savoir qu'est-ce qu'on  
22          va faire, puis on va le faire, on va s'adapter, on  
23          va s'ajuster. Puis la preuve, c'est le vidéo qu'on  
24          a fait. Ça a pris deux (2) ans... euh, deux (2)  
25          ans - deux (2) mois et... Deux (2) mois à place de

1 dix-huit (18) mois, mais pourquoi? Parce qu'on  
2 savait qu'est-ce qu'on avait de besoin, on a  
3 travaillé avec la communauté en vraiment  
4 partenaires, là, avec le centre Ullivik. C'est  
5 vraiment, là, tu vas avoir que tu sois impliqué du  
6 départ avec (inaudible) puis avec la section de  
7 prévention. Alors, tous ensemble, ils ont été  
8 capables de produire un produit pour la communauté.

9 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

10 Alors, on était dans la bulle formation, on  
11 reviendra à monsieur De Angelis tout à l'heure pour  
12 voir comment, justement, des... peut-être des trucs  
13 qu'il a dans l'exécution de son travail d'agent de  
14 liaison, mais je laisserais madame Boucher peut-  
15 être compléter. Vous étiez dans la formation,  
16 alors on vient de voir les sessions de  
17 sensibilisation, formation. Ça en est une, ce  
18 n'est pas la seule?

19 -----

20

21

22

23

24

25

1 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

2 Non, puis je vais juste compléter un petit peu. Le  
3 fait de faire ça aussi en petit groupe, ça a  
4 vraiment, ça favorise les échanges. Quand vous  
5 disiez : « Il faut apprendre à se connaître », tout  
6 ça, c'est sûr que c'est moins formel. Donc,  
7 vraiment d'être autour d'une table avec une dizaine  
8 de policiers, ça favorise beaucoup plus l'échange  
9 et puis de mieux connaître les services, puis de  
10 mieux connaître les réalités. Puis aussi, on sent  
11 vraiment une ouverture de la part de la communauté  
12 à recevoir un petit peu, pas les... des choses qui  
13 accrochent un petit peu plus, puis d'avoir vraiment  
14 un échange qui est fertile, là. Donc des petits  
15 groupes, plus que dans des grandes classes de  
16 magistrature, c'est plus facile.

17 Donc, au niveau d'une prochaine séance  
18 d'information avec la venue... Oui, au niveau de  
19 la page 14.

20 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

21 14.

22 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

23 Avec la venue de l'établissement du centre Ullivik  
24 qui avait vraiment un gros travail à faire pour que  
25 les policiers puissent connaître c'est quoi la

1 mission du centre, parce qu'on sort un petit peu de  
2 la zone normalement connue de Dorval. Dorval qui  
3 n'est pas... qui n'a pas la même réalité qu'on  
4 pouvait rencontrer au niveau du centre-ville. Donc  
5 c'est vraiment de renseigner sur les services qui  
6 sont offerts, la réalité des peuples inuits à  
7 Montréal, qui est vraiment différente qu'avec les  
8 autres nations autochtones, et puis dans un but de  
9 favoriser la collaboration entre le SPVM et le  
10 centre Ullivik. Le centre Ullivik comme tel n'est  
11 pas problématique en soit, c'est souvent des enjeux  
12 de cohabitation aux alentours avec les commerçants,  
13 puis les résidents autour du centre. Donc, c'est  
14 vraiment... Puis encore là, du réseautage qui très,  
15 très, très important pour nous aider.

16 Il faut comprendre aussi qu'avec la dynamique,  
17 je faisais mention des postes de quartier, tout le  
18 monde est mis à contribution et puis notre travail  
19 est connu de la part de la population, mais  
20 également tout le travail de collaboration qu'on  
21 fait. On fait une reddition de compte à chaque  
22 année qui nous est demandée dans nos plans  
23 d'action, c'est-à-dire qu'on fait une première  
24 rencontre pour plancher sur l'année qui s'en vient  
25 pour recevoir un petit peu c'est quoi les besoins

1 du terrain, mais également à chaque année, on  
2 rencontre les mêmes intervenants pour dire : «  
3 Qu'est-ce qu'on a fait de façon plus concrète, puis  
4 quels ont été les résultats? ». Donc, « Vous nous  
5 avez soulevé une problématique X d'enjeux de  
6 sécurité à travers tel parc, voilà qu'est-ce qu'on  
7 a fait, voilà les résultats, voilà où est-ce qu'on  
8 en est, puis voilà comment tout le monde a  
9 contribué là-dedans, puis pas seulement au niveau  
10 de la police », donc c'est important de le faire  
11 connaître.

12 Au niveau de la page 15, au niveau de la  
13 sensibilisation réalité autochtone. Donc c'est un  
14 échange qui a eu lieu, mais de l'autre côté. Ça  
15 veut dire que les policiers qui sont venus ici dans  
16 le cadre de l'enquête de Val-d'Or ont rencontré des  
17 gens pour connaître la... le portrait de la réalité  
18 des femmes autochtones, la perception qu'ils ont  
19 également de la part de nos services ou de la part  
20 de nos pratiques, un petit peu pour préparer le  
21 terrain à la réception que les enquêteurs pouvaient  
22 avoir pour favoriser une meilleure collaboration,  
23 favoriser que les femmes puissent s'ouvrir à eux  
24 puis vraiment de ne pas avoir de barrière. Donc un  
25 petit peu de sensibiliser nos enquêteurs des crimes



1           majeurs qui étaient déployés sur le terrain. Donc,  
2           d'une durée de deux heures trente (2 h 30) environ,  
3           c'est...

4   **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

5           Une activité unique, cependant.

6   **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

7           Exactement.

8   **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

9           Juste avant que le groupe d'enquêteurs qui était,  
10          je pense, vingt-quatre (24) qui sont montés ici  
11          pour faire le Projet Val-d'Or.

12   **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

13          Oui. Par contre, comme je le mentionnais tantôt,  
14          on a fait un cent quatre-vingts (180), c'est-à-dire  
15          que les crimes majeurs ont également présenté à nos  
16          organismes un petit peu tout le volet d'une plainte  
17          au criminel...

18   **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

19          Des besoins.

20   **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

21          ... puis du cheminement, puis des étapes. Ça fait  
22          qu'on fait... on fait du chemin autant de part et  
23          d'autre. Et puis tous les patrouilleurs  
24          nouvellement embauchés depuis le mois de septembre,  
25          donc toutes les nouvelles recrues...

1 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

2 (Inaudible).

3 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

4 ... ont également une session de sensibilisation  
5 d'au moins une heure (1 h) où est-ce qu'on couvre  
6 les mêmes... les mêmes sujets qu'on aborde au  
7 niveau des autres postes de quartier. Donc  
8 vraiment une sensibilité par rapport : le survol  
9 historique, les réalités actuelles qui sont vécues,  
10 les meilleures pratiques au niveau de l'approche et  
11 puis la nomenclature des ressources qui sont  
12 offertes. Donc c'est là qu'on tombe un petit peu  
13 plus dans l'unilatéral, dans le fait d'outiller  
14 tous les policiers de la même façon pour qu'après  
15 ça ils retournent dans leur poste de quartier,  
16 parce que ce n'est pas dit que les recrues vont  
17 nécessairement s'en aller au centre-ville. Donc  
18 les recrues sont réparties, elles vont être  
19 appelées à bouger d'un poste de quartier à l'autre.  
20 Donc d'avoir un message plus unilatéral, on  
21 commence par la base pour que ça puisse cheminer le  
22 plus loin possible dans les sessions de  
23 sensibilisation qu'on fait.

24 Et finalement, justement aujourd'hui...

25 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

1 Page 17.

2 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

3 ... avec le chef Picard du Groupe de recherche et  
4 d'interventions psychosociales en milieu  
5 autochtone, le gruppement offre une séance de  
6 formation de quatre heures (4 h) qui est destinée à  
7 tous nos agents sociocommunautaires sur le terrain.  
8 Donc, je vous dirais une formation un petit peu  
9 plus structurée, à ce moment-là, où est-ce que la  
10 perception des participants à l'égard des Premières  
11 Nations est abordée, tout le regard historique par  
12 rapport à l'organisation sociale, politique, des  
13 Premières Nations, tout le regard psychosocial  
14 également qui touche les Premières Nations, puis  
15 les perspectives d'avenir. Et puis au mois de  
16 décembre, tous les cadres du Service de police vont  
17 bénéficier de la même formation qui va être  
18 offerte, au mois de décembre, par le chef Picard,  
19 donc d'une durée de quatre heures (4 h). Donc,  
20 vraiment tous les paliers du Service de police vont  
21 être sensibilisés à la réalité des peuples  
22 autochtones à Montréal.

23 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

24 Quand vous dites, chef Picard...

25 **M. CARLOS DE ANGELIS :**

1           Juste une correction : c'est Pierre Picard, ce  
2           n'est pas le chef.

3 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

4           Pierre Picard, je m'excuse, je suis désolée.

5 **M. CARLOS DE ANGELIS :**

6           Juste pour faire la correction.

7 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

8           Je vous informe, Monsieur le Commissaire, que  
9           monsieur Picard sera un de nos témoins dans les  
10          prochaines semaines aussi, là, qui viendra nous  
11          parler de ses formations.

12 **LE COMMISSAIRE :**

13          Je le sais, c'est un nom qu'on a entendu avant.

14 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

15          Oui.

16 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

17          Donc...

18 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

19          Donc, je comprends que ça, ça fait le tour  
20          actuellement des formations qui sont soit formelles  
21          ou informelles...

22 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

23          Exactement.

24 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

25          Et je vous laisse peut-être terminer sur les

1 questions des projets en développement.

2 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

3 Oui, les projets en développement, il y a le Projet  
4 prévenir. On est en train de le développer, c'est  
5 en lien avec le Centre d'amitié autochtone et  
6 Projet Autochtones Québec. Donc on veut aller  
7 rencontrer dans les Centres d'amitié autochtone  
8 pour expliquer un petit peu des conseils de  
9 prévention, informer des services qui sont  
10 disponibles au niveau du service de police. Donc  
11 on est vraiment en train de faire des approches en  
12 ce sens-là. Également avec le centre  
13 parajudiciaire, on fait des approches pour mieux  
14 faire connaître nos services et puis expliquer le  
15 processus judiciaire dans les centres vraiment  
16 autochtones. Et puis on est en train, en lien avec  
17 le plan directeur en itinérance au niveau d'un  
18 déploiement de suivi de deuxième ligne.  
19 C'est-à-dire que de former nos mini EMRII, mais  
20 plus au niveau local de nos postes de quartier  
21 étant donné que la demande est vraiment  
22 grandissante et puis que l'équipe EMRII est limitée  
23 un petit peu dans le temps et les besoins. Donc on  
24 veut vraiment développer une... l'approche, amener  
25 l'approche de EMRII au niveau local pour des suivis

1           deuxième ligne.

2           Au niveau plus corporatif, le SPVM,  
3           naturellement, on continue nos efforts pour  
4           recruter le plus possible des gens issus des  
5           communautés autochtones pour avoir un service de  
6           police qui est plus représentatif de la communauté  
7           dans laquelle on vit. Il y a des bons... Les  
8           efforts ont porté fruit, parce qu'honnêtement,  
9           c'est dix-huit (18) personnes qui s'autodéclarent  
10          au niveau du Service de police ayant des origines  
11          autochtones, mais dans la dernière année, on avait  
12          deux (2) recrues qu'on a réussi à embaucher,  
13          autochtones. Donc c'est la théorie des petits pas.  
14          On se déplace dans les cégeps, on se déplace dans  
15          les organismes, on va faire connaître le Service de  
16          police et puis au niveau de l'embauche, il y a  
17          vraiment une attention particulière qui est portée  
18          à tous ceux qui manifestent un désir de joindre nos  
19          rangs. Donc on poursuit nos efforts dans ce  
20          sens-là, et puis...

21       **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

22          Êtes-vous capable... êtes-vous capable peut-être  
23          sur ces dix-huit (18) là de nous dire si peut-être  
24          les gens qui proviennent de familles autochtones,  
25          de premières nations ou des milieux inuits, est-ce

1 que vous en avez?

2 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

3 On n'a pas l'éclatement de cette donnée-là,  
4 malheureusement.

5 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

6 O.K. Merci.

7 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

8 Mais je pourrais faire des recherches puis vous  
9 revenir, mais c'est vraiment...

10 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

11 Je vous demandais si vous le saviez à ce moment-ci.

12 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

13 Non, je n'ai pas...

14 **M<sup>e</sup> PAUL CÉPEAU :**

15 O.K.

16 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

17 Je n'ai pas l'éclatement de la donnée.

18 On soutient également tout ce qui est projet  
19 de développement au niveau des *Wet Centers* de la  
20 Ville de Montréal qui veulent voir à peut-être  
21 avoir, au niveau de Montréal, des ressources où  
22 est-ce que... un petit peu inspiré de ce qui se  
23 fait à Ottawa, où est-ce que les gens peuvent  
24 fréquenter un centre de jour puis pouvoir consommer  
25 de l'alcool sous supervision. Donc, de voir un

1 petit peu qu'est-ce qui est disponible, on soutient  
2 ces initiatives-là, on s'implique, on essaie de  
3 voir comment qu'on peut participer à bien mettre en  
4 place ces initiatives-là que, comme je vous disais,  
5 c'est vraiment un enjeu qu'on rencontre au niveau  
6 de nos services policiers, le trou de service où  
7 les services ne sont pas toujours adaptés, avec  
8 raison souvent, parce que c'est la... les  
9 ressources qui ne sont pas formées pour faire face  
10 à une clientèle qui est plus... plus difficile.

11 J'ai escamoté tantôt une initiative  
12 importante, c'est le plan de vigie hivernal. Donc,  
13 depuis quelques années, on est arrimé avec la Ville  
14 de Montréal qui vont subventionner un centre de  
15 jour pour qu'il ouvre en dehors des heures  
16 normalement... normales. Donc qui va ouvrir à  
17 partir de vingt heures (20 h 00) le soir jusqu'à  
18 quatre heures (04 h 00) le matin, tout dépendant de  
19 la température qu'il fait à l'extérieur. Et à ce  
20 moment-là, à partir d'une certaine température, en  
21 fonction du Centre antiterrorisme et mesures  
22 d'urgence et également de la Ville de Montréal, la  
23 sécurité publique, les policiers sont déployés sur  
24 le terrain et ne font qu'aller faire du repérage et  
25 de l'accompagnement des personnes qui peuvent être



1 en situation précaire. Donc un itinérant qui a un  
2 système d'appoint qui met sa vie en danger, qu'on  
3 est en mesure de dire qu'il met clairement sa  
4 sécurité en danger s'il reste à l'extérieur, bien  
5 les policiers vont le déplacer vers cette  
6 ressource-là. Et puis une ressource qui est plus  
7 flexible au niveau des accommodements ou des  
8 critères d'admission vont tolérer, là, un certain  
9 degré d'intoxication, puis ça facilite grandement  
10 nos interventions. Ça fait vraiment toute la  
11 différence, cette flexibilité-là. Donc il y  
12 vraiment une patrouille qui est dédiée, dans  
13 certaines circonstances, à aller chercher les  
14 policiers... les gens itinérants qui sont...

15 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

16 Sur la rue.

17 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

18 ... sur la rue. Donc, c'est vraiment... ça fait  
19 vraiment la différence au niveau de la population.

20 Et puis quand on continue avec les projets à  
21 venir, on continue nos efforts en termes de  
22 condamner toute forme de profilage social et  
23 racial, il y a d'ailleurs également un plan  
24 d'action qui... un plan directeur qui va être connu  
25 vers la mi-année deux mille dix-huit (2018), mois

1 de mars... mars, avril, où est-ce que là, encore,  
2 on prend acte des recommandations qui ont été  
3 faites avec la CSP, mais on continue dans ce  
4 sens-là nos efforts pour contrer toute forme de  
5 profilage social et racial qu'on condamne,  
6 naturellement. Et puis beaucoup de formations qui  
7 ont été faites au cours des dernières années en ce  
8 sens-là pour favoriser l'inclusion puis des  
9 meilleures pratiques au niveau de nos policiers en  
10 termes de profilage. Et puis la nouvelle structure  
11 de la section sécurité prévention urbaine. Comme  
12 je le mentionnais, on regroupe tous les dossiers  
13 sociaux pour avoir vraiment une ligne plus... que  
14 ce soit plus unilatéral dans nos pratiques. Et  
15 puis on participe, on est partie prenante pour  
16 différents plans d'action, notamment au niveau de  
17 la Ville de Montréal au niveau de... le Plan  
18 intersectoriel en itinérance qui est *leadé* par le  
19 CIUSSS du Centre-Sud, mais qui regroupe un paquet  
20 d'acteurs provinciaux qui est... Et puis les Plans  
21 provinciaux interministériels de deux mille quinze,  
22 deux mille vingt (2015-2020), où est-ce qu'on est  
23 partie prenante et où est-ce qu'il y a des actions  
24 très spécifiques en matière autochtone qui y  
25 figurent dans les plans d'action de ces... de ces

1 tribunes-là.

2 Et puis, bien au niveau des prochaines années,  
3 les défis sont encore grands. On s'attend à ce que  
4 la population, il y ait encore une migration encore  
5 plus grande dans nos centres. Ça prend vraiment  
6 une flexibilité, puis un pouvoir d'agir qui est  
7 rapide et puis c'est pour ça, les initiatives en  
8 collaboration avec monsieur De Angelis, on les  
9 salue puis on les encourage. Puis on  
10 responsabilise également chaque chef d'unité à  
11 mettre en place des choses innovantes pour vraiment  
12 répondre aux besoins, mais surtout travailler avec  
13 la communauté. C'est très, très, très important et  
14 puis de là un comité de vigie qui est important  
15 aussi pour avoir un espace de communication pour  
16 voir des... qu'est-ce qui peut être fait pour mieux  
17 répondre aux besoins de la communauté.

18 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

19 O.K. Juste avant de passer la parole à monsieur  
20 De Angelis j'aimerais avoir votre point de vue sur  
21 la question des coûts d'itinérance et je vous parle  
22 spécifiquement peut-être d'une étude qui  
23 s'appelle... ou d'un projet qui s'appelle *At*  
24 *Home/Chez Soi* qui a fait... et c'est... Je vais  
25 demander peut-être à madame Harvey de nous...

1 C'est ça, l'article de la Presse, trente-et-un (31)  
2 octobre deux mille dix-sept (2017) qui était publié  
3 dans la section débat à l'écran 6. Alors c'est  
4 tout récent, ça apparaissait dans la Presse plus et  
5 cette étude scientifique qui établit à Montréal les  
6 coûts d'itinérance à environ cinquante-trois mille  
7 (53 000) dollars par personne. Un point de vue  
8 annuel et qui fait en encore un lien avec le fait  
9 que, lorsqu'on peut fournir un toit, soit  
10 subventionné, en tout cas un toit à des gens qui  
11 sont dans l'itinérance, que ce soit autochtone ou  
12 pas, on diminue de beaucoup les coûts et on peut  
13 faire des économies d'échelle. J'aimerais... Je  
14 sais que vous avez des choses à nous dire à ce  
15 sujet-là.

16 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

17 Oui, bien sûr, c'est...

18 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

19 Je vais la produire - excusez-moi - Madame Harvey,  
20 peut-être tout de suite sous P-219 et on a  
21 l'article du journal, je vous le laisse le  
22 commenter.

23 **\*\*\* PIÈCE COTÉE P-219 \*\*\***

24 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

25 C'est dans le cadre de la stratégie vingt vingt

1 (2020), c'est-à-dire que c'est une stratégie qui a  
2 été mise en place en deux mille quinze (2015) qui  
3 vise à loger de façon permanente deux mille (2 000)  
4 personnes qui sont en situation de itinérance  
5 cyclique ou chronique. Et puis ils ont un site  
6 Internet qui est très intéressant qui est  
7 accessible à tous qui est : solution2000 ou  
8 2000solutions, où est-ce que vous voyez vraiment de  
9 façon très... peut-être pas quotidienne, mais la  
10 mise à jour est quand même assez fréquente, tout où  
11 est-ce qu'ils en sont dans leur objectif. Quand  
12 j'ai consulté le site voilà quelques jours on était  
13 à six cent vingt et une (621) personnes qui sont  
14 logées de façon définitive. Ce n'est pas juste de  
15 les loger, mais c'est de les loger avec un filet de  
16 sécurité autour d'eux et puis qu'ils aient des gens  
17 qui peuvent les aider au niveau de l'accompagnement  
18 santé mentale, au niveau des soins pour ne pas les  
19 laisser tout seuls dans un logement, parce que je  
20 pense que la solution n'est pas vraiment là, c'est  
21 vraiment d'avoir adapté les besoins. Et la  
22 communauté autochtone, puis j'étais surprise de  
23 voir les chiffres, parce que... Notamment au  
24 niveau de la communauté inuite, parce que ça prend  
25 vraiment des services spécialisés de par leur

1 culture, c'est-à-dire que prendre un Inuit, de ce  
2 que j'en entends, je ne suis pas une spécialiste  
3 nécessairement, mais de prendre un Inuit puis de le  
4 mettre dans un petit appartement, il a beau être au  
5 chaud, il a beau avoir un toit sur sa tête, mais je  
6 pense que ça ne répond pas tout à fait à... de  
7 façon culturelle à un esprit de clan, à vraiment à  
8 le rejoindre au niveau culturel dans ses besoins.

9 Donc c'est vraiment d'avoir des solutions  
10 adaptées puis une stratégie comme ça où est-ce  
11 qu'il y a des gros joueurs qui sont impliqués,  
12 notamment Old Brewery Mission, dans le Projet  
13 Logement Montréal, on parle de l'Accueil Bonneau,  
14 la Maison du Père, la Mission Bon Accueil, la  
15 maison Open Door, Chez Doris, la Société  
16 d'habitation développement de Montréal, c'est tous  
17 des joueurs qui font partie de ce programme-là chez  
18 soi. Ça vient entre autres du... du gouvernement  
19 fédéral, la SPLI, dont monsieur Saint-Jacques en  
20 parlait tantôt, c'est la Stratégie de partenariat  
21 de lutte contre l'itinérance. Il y a la Ville de  
22 Montréal également qui donne des fonds et puis  
23 c'est l'idée, ou du moins le CIUSSS est partie  
24 prenante très, très, très importante dans ce  
25 projet-là. Donc, c'est vraiment un projet qui a

1           une belle vision, qui a... qui veut vraiment sortir  
2           des gens de la rue, mais pas à n'importe quel prix,  
3           puis vraiment d'avoir un filet, puis un parapluie  
4           social autour d'eux pour les aider à s'en sortir de  
5           façon définitive. Puis ils sont très, très  
6           transparents dans leurs démarches, c'est-à-dire  
7           qui... des gens qui, oui, ils ont réussi à loger,  
8           mais qui sont retournés en situation d'itinérance  
9           et qu'ils ont réussi à rattraper le pourcentage,  
10          tout ça. Donc l'éclatement des données, il est  
11          très significatif, puis c'est... Naturellement, on  
12          soutient des initiatives comme ça, sans en être une  
13          partie prenante, cependant.

14       **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

15           O.K. Je vous remercie. Je vous proposerais,  
16           Monsieur le Commissaire, peut-être à ce moment-ci,  
17           parce qu'on va passer à monsieur De Angelis par la  
18           suite et peut-être de prendre une courte pause,  
19           puis on commencera tout à l'heure avec la  
20           présentation d'une petite vidéo aussi de quelques  
21           minutes.

22       **LE COMMISSAIRE :**

23           Vous suggérez combien de temps?

24       **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

25           Quinze (15) minutes?

1 **LE COMMISSAIRE :**

2       Quinze (15) minutes. Ça va, le temps de prendre un  
3       café. Alors, on se revoit tout à l'heure.

4 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

5       Merci.

6 **LA GREFFIÈRE :**

7       Veuillez vous lever. L'audience est suspendue pour  
8       quinze (15) minutes.

9 SUSPENSION

10 -----

11 REPRISE

12 **LA GREFFIÈRE :**

13       Veuillez vous asseoir. Reprise de l'audience. Ah,  
14       Me Crépeau.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16       Bon, alors... La greffière nous a pris par  
17       surprise.

18 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

19       Oui, (inaudible).

20 **LE COMMISSAIRE :**

21       Alors on poursuit avec madame Boucher, monsieur  
22       De Angelis.

23 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

24       Je vais peut-être... Juste avant de reprendre,  
25       Monsieur De Angelis, je vais peut-être proposer



1 qu'on conserve une cote pour la pièce... pour un  
2 engagement, on verra avec Me Loisel, vous  
3 m'indiquerez si c'est possible, on parlait tout à  
4 l'heure du guide qui était dans une version  
5 annuelle et les cartes qui sont disponibles dans  
6 les postes. Alors, si vous êtes... si vous êtes  
7 capable de nous retrouver ça et si c'est du domaine  
8 suffisamment public, pour qu'on y ait accès, là, au  
9 niveau de...

10 **M<sup>e</sup> JEAN-NICOLAS LOISELLE :**

11 Oui, j'ai pris le temps de la pause pour faire les  
12 vérifications, puis ça va faire plaisir au Service  
13 de police de la ville de Montréal de vous  
14 transmettre l'information qui est demandée,  
15 c'est-à-dire le guide ainsi que les différentes  
16 cartes...

17 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

18 E-220, Madame...

19 **\*\*\* ENGAGEMENT E-220 \*\*\***

20 **M<sup>e</sup> JEAN-NICOLAS LOISELLE :**

21 ... d'associations.

22 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

23 Merci. Si on vous dit trente (30) jours, c'est  
24 suffisant?

25 **M<sup>e</sup> JEAN-NICOLAS LOISELLE :**

1           Oui.

2   **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

3           Merci. Très bien, on va commencer et j'en  
4           discutais avec monsieur De Angelis, je pense qu'on  
5           va commencer avec une présentation d'une capsule  
6           vidéo que je vais coter immédiatement sous P-221 et  
7           monsieur De Angelis va nous expliquer qu'est-ce  
8           que... par la suite, à travers son témoignage, d'où  
9           ça provient, quelle est l'utilité de cette capsule  
10          vidéo là. Alors, j'invite tout le monde à suivre à  
11          l'écran.

12                                   **\*\*\* PIÈCE COTÉE P-221 \*\*\***

13                                   **PRÉSENTATION DU VIDÉO DE LA PIÈCE P-221**

14          Merci. Monsieur De Angelis, on vous a vu en  
15          uniforme, peut-être nous expliquer... La  
16          première chose, vous présenter, et je vous  
17          suggère que ce soit dans les versions courtes,  
18          parce qu'on a déjà discuté. Peut-être expliquer  
19          votre intérêt pour le poste d'agent de liaison au  
20          SPVM.

21          -----

22

23

24

25

1 **M. CARLOS DE ANGELIS :**

2 Bien, en deux mille onze (2011), j'étais sur  
3 l'équipe d'itinérance au métro, ce n'était pas à  
4 temps plein, c'était à temps partiel à ce  
5 moment-là, puis j'étais sur le terrain, puis  
6 beaucoup de la communauté autochtone ils parlent  
7 anglais. J'ai plus de facilité en anglais, j'avais  
8 commencé à créer des liens, puis en novembre deux  
9 mille onze (2011), bien, j'ai fait une crise de  
10 cœur. J'étais en congé pendant trois (3) mois,  
11 puis la première journée que je retourne  
12 travailler, je rentre dans une station de métro,  
13 puis c'était peut-être six heures (06 h 00) le  
14 matin, puis il y a un monsieur autochtone, il est  
15 super handicapé, il n'a pas dormi de la nuit, la  
16 première chose qu'il fait, il me court après, il me  
17 dit : « *Hey, my friend, my friend. How is your*  
18 *heart? I was worried about you* ». Puis vous  
19 savez, quand tu es en maladie, tu regardes un peu  
20 ta vie, le contexte, puis tu dis : « Comment je  
21 peux faire la différence? », puis je vais le dire  
22 en anglais : *one thing I found about the aborigine*  
23 *community, they have a big heart*. C'est une  
24 communauté avec un grand coeur. Puis à ce  
25 moment-là, je me suis dit : « Bien, je vais me

1           concentrer à aider tout le monde de la ville de  
2           Montréal, mais vraiment créer des liens avec la  
3           communauté autochtone à Montréal ». Puis j'ai  
4           commencé à aller vers le Centre d'amitié autochtone  
5           pour faire des liens pour avoir des patrouilles  
6           mixtes. Ça m'a pris quatre, cinq (4-5) mois, puis  
7           en fin de compte, le directeur, Hubert Pineault, a  
8           dit oui. Puis je suis très reconnaissant, puis  
9           c'est vraiment un très bon partenaire. Puis on a  
10          commencé les patrouilles mixtes, puis on a été  
11          capable de commencer à aider la communauté, amener  
12          des services sur le terrain.

13                 Puis arrivé un moment, il y avait Rachel  
14          Deutsch, qui travaille pour le Bureau de justice  
15          premiers peuples, m'a approché avec... Ils  
16          voulaient faire des sessions de sensibilisation.  
17          Ça, c'est en deux mille quinze (2015), puis elle  
18          voulait... voulait comme une collaboration, à ce  
19          moment-là. Bien j'ai fait le lien avec le quartier  
20          général, j'avais quelqu'un qui est conseiller  
21          là-bas, Mike Arruda, puis on a travaillé avec le  
22          Réseau autochtone, il y avait gens autochtones, il  
23          y avait Makivik, puis on a travaillé sur vraiment  
24          l'approbation, comment le mettre en place avec les  
25          quatre (4) objectifs, puis trois (3) mois après la

1 réalisation a été, en effet, c'était signé, puis  
2 ça, à ce moment-là, il est venu de même... Je  
3 faisais comme déjà le rôle *unofficiel*, mais c'est  
4 là que le directeur m'avait assigné comme agent de  
5 liaison autochtone.

6 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

7 En fait, vous vous êtes créé une job, si on le dit  
8 un peu en riant, là, mais...

9 **M. CARLOS DE ANGELIS :**

10 De la façon que vous parlez, oui.

11 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

12 Ce n'est pas quelque chose qui vous a été imposé,  
13 vous l'avez fait par plaisir, parce que vous y  
14 croyez?

15 **M. CARLOS DE ANGELIS :**

16 Oui, j'adore ça. Écoute, je... Vous savez, si on  
17 prend du temps à se connaître, on réalise qu'on  
18 n'est pas si différents que ça, puis vous savez,  
19 moi, je suis très oral aussi. Pas trop avec des  
20 structures, là, ma commandante essaie de me  
21 structurer, mon directeur, j'essaie de rentrer dans  
22 le... Mais vous savez : *you gotta think outside*  
23 *the box*. Vous savez, sinon ça ne fonctionnera pas.

24 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

25 O.K.

1 **M. CARLOS DE ANGELIS :**

2 Il faut... Moi, je me suis toujours dit : « Je  
3 veux travailler avec la communauté, puis je...  
4 C'est quoi vos besoins? ». Puis c'est sûr et  
5 certain comme organisation, il y a des limites  
6 qu'on peut aller, mais écoute, où juste qu'on peut  
7 aller pour que tout le monde heureux dans... dans  
8 la relation, puis je pense que c'est important.  
9 Puis c'est ça qu'on a été capables de faire, puis  
10 écoute, ça fait deux (2) ans officiellement, puis  
11 on travaille trente-cinq heures (35 h) semaine,  
12 mais c'est sept (7) jours semaine que je réponds au  
13 téléphone, puis je vois par le volume d'appels  
14 qu'il y a une confiance qui est grandissante, puis  
15 la relation qui est établie. Puis même avec les  
16 policiers sur le terrain, là, avec les sessions de  
17 sensibilisation, on voit la différence.

18 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

19 Alors, qu'est-ce que ça fait un agent de liaison  
20 aujourd'hui, là? Demain matin, vous êtes agent de  
21 liaison à Montréal, qu'est-ce que... qu'est-ce que  
22 vous faites?

23 **M. CARLOS DE ANGELIS :**

24 Moi? Bonne question.

25 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

1           Oui, qu'est-ce que ça fait dans sa journée un agent  
2           de liaison? Expliquez-nous quel est le travail.

3   **M. CARLOS DE ANGELIS :**

4           Écoute, je reçois beaucoup d'appels de conseils.  
5           Exemple, incident criminel : où faire le rapport.  
6           « Il m'est arrivé telle situation, qu'est-ce que  
7           t'en pense? ». Ça peut être aussi niveau civil,  
8           les chicanes de voisin, problème de logement, à ce  
9           moment-là, je vais dire : « Bien regarde, je pense  
10          que c'est la Régie du logement qu'il faut aller ».  
11          Des fois, ça va être aussi des situations  
12          personnelles. Ils vont m'appeler, puis on va  
13          jaser, je vais écouter. Aussi, avec le  
14          parajudiciaire du Québec, avec le Bureau de justice  
15          premiers peuples astéure qu'ils ont un  
16          coordonateur, Vincent Dumoulin, Sonia Gagné, mais  
17          ils m'appellent, ils ont une situation avec un  
18          client : « Écoute, où je devrais appeler?  
19          Qu'est-ce qu'on fait? Est-ce que... je pense qu'on  
20          devrait appeler le 911, prendre un rapport », mais  
21          là, je vais donner ce conseil-là, on va s'asseoir,  
22          on va écouter. Je reçois des plaintes, ils vont  
23          appeler, puis ils vont se plaindre des  
24          interventions, je vais écouter. Des fois je peux  
25          expliquer l'intervention, des fois : « Mais

1 regarde, on n'est pas parfaits, des fois on fait  
2 des erreurs ». Mais là, je vais dire c'est quoi  
3 les options : déontologie policière, on a sur le  
4 Web, tu peux le faire par ordinateur, tu peux te  
5 présenter à un poste de police, je vais les  
6 écouter. Si je...

7 Vous savez des fois, peut-être donner un  
8 exemple, ils ne savent pas c'est qui le policier,  
9 l'heure, etc., mais on sait le secteur, mais je  
10 peux appeler le poste... le sergent du poste de  
11 quartier, je lui dis : « Bien, regarde, il y a eu  
12 telle intervention, je ne sais pas c'est qui, mais  
13 est-ce que c'est possible sensibiliser des  
14 policiers, vérifier qu'est-ce qui est arrivé? ».   
15 Il y a deux (2) médailles de service. Vous savez,  
16 c'est question de travailler ensemble puis trouver  
17 une solution quand il arrive une situation.

18 C'est ça qu'on essaie de faire, puis c'est ça  
19 mon rôle, de vraiment avoir la communication entre  
20 la communauté, puis le Service de police. Je fais  
21 des liens avec la sûreté de Québec, la GRC, j'ai  
22 des patrouilles mixtes avec la GRC. L'agent de  
23 liaison, astheure il doit remplacer, mais avant on  
24 patrouillait au centre-ville une fois de temps en  
25 temps. Lui, habillé en GRC et moi, en SPVM, puis



1 on se promenait, puis la communauté trouvait ça  
2 intéressant, c'était différent. Puis c'est juste  
3 démontrer qu'on travaille avec tout le monde, de  
4 faire des liens avec les services de police  
5 autochtones, assister les enquêteurs, quand ils  
6 recherchent un témoin pour avoir une déclaration,  
7 ils vont m'appeler : « Peux-tu voir où la personne  
8 peut se trouver pour qu'on peut la rencontrer pour  
9 prendre sa déclaration? ». Des disparitions.  
10 Quand il y a des disparitions qui arrivent, bien,  
11 ils vont m'appeler, puis là je vais travailler,  
12 exemple, avec Makivik, avec le Réseau, avec Projets  
13 Autochtones, Centre d'amitié, dépendant quelle  
14 organisation qu'ils vont m'appeler, mais c'est mon  
15 rôle de faire le lien, puis de s'assurer qu'on  
16 retrouve la personne, qu'on travaille tout le monde  
17 ensemble. C'est sûr qu'il va y avoir une procédure  
18 qui va être mise en place bientôt, mais on faisait  
19 déjà un travail avec différentes organisations.

20 Je fais des sessions de sensibilisation aux  
21 policiers, mais on a commencé à faire aussi des  
22 sessions de prévention avec la communauté.  
23 Exemple, je vais vous expliquer le vidéo. Ça,  
24 c'est avec le centre Ullivik, c'est un travail de  
25 dix-huit (18) mois. Quand j'ai su qu'il

1 déménageait à Dorval, j'ai fait le lien avec le  
2 centre Ullivik puis le poste de quartier 5. Avec  
3 le commandant, on s'est rencontrés, tout le monde a  
4 travaillé ensemble pour faire des sessions de  
5 sensibilisation, mais les adapter à la réalité du  
6 PDQ 5, savoir c'est quoi les ressources. C'est  
7 quoi, Ullivik? Ullivik, c'est un soin... Il vient  
8 ici pour des soins de santé, il y a dix-sept mille  
9 (17 000) mouvements par année, il y a à peu près  
10 deux cent vingt (220) personnes avec des hôtels  
11 autour, des participants qui vont essayer au  
12 service. Il y a trente pour cent (30 %) du monde  
13 qui sont là qui sont participants. Comment que  
14 chacun peut travailler ensemble s'il y a quelqu'un  
15 est disparu? Si quelqu'un est sous l'influence  
16 d'alcool, qu'est-ce qu'on fait? Puis aussi, ils  
17 ont parlé aussi de l'historique inuit dans le Grand  
18 Nord.

19 Alors ça, c'était la première partie qu'on a  
20 faite, ça fait à peu près douze (12) mois. On a  
21 fait les cinq (5) relèves, puis après ça, en  
22 collaboration, ma section de PDQ 5, centre Ullivik,  
23 on a commencé à faire des séances de prévention  
24 pour les membres d'à côté qui viennent ici. Vous  
25 savez, il n'y a pas de 911 là-bas. Comment que tu

1 rejoin un policier ici, là? Pour nous autres,  
2 c'est automatique, on l'a appris : tu fais le 911.  
3 Mais dans le Grand Nord, il n'y en a pas. Des mots  
4 de prévention, quoi faire attention quand tu  
5 arrives ici, qui on est, c'est quoi les services  
6 offerts au centre Ullivik. C'était ça l'objectif  
7 des sessions, puis on l'a mis dans un vidéo. Puis  
8 cette vidéo-là, elle va être présentée dans le  
9 Grand Nord dans les centres de santé, elle va être  
10 présentée dans les minibus quand ils vont faire le  
11 transport au travers le réseau du CUSUM, puis au  
12 centre Ullivik.

13 Alors, c'est ça quand on regarde comment on  
14 peut travailler ensemble, peut-être le plus bel  
15 exemple, c'est qu'à l'intérieur de dix-huit (18)  
16 mois, tout le monde, là, ensemble avec le même  
17 objectif, c'est aider le monde. Cette  
18 clientèle-là, ce n'est pas une clientèle  
19 itinérante, c'est une clientèle ici, pour les soins  
20 de santé, bien, on veut s'assurer qu'ils ne  
21 deviennent pas victimes d'un crime, on veut  
22 s'assurer qu'ils ont un beau séjour. En fait, à  
23 compter du vingt (20) novembre, lundi prochain, en  
24 collaboration avec le Service parajudiciaire, avec  
25 le Bureau de justice des premiers peuples, on fait

1 des séances de prévention. On va avoir des  
2 policiers de la Brigade espace public.

3 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

4 Oui.

5 **M. CARLOS DE ANGELIS :**

6 Avec moi-même en partenaire, on va rencontrer la  
7 communauté, on va parler de c'est quoi qu'un  
8 policier fait, c'est quoi son rôle, c'est pourquoi  
9 qu'on fait telle affaire, puis ça va être un  
10 échange, un échange positif, comment qu'on peut  
11 travailler ensemble. Comment... Tu ne peux pas...  
12 Enlever le mur, là. Écoute, on est tous des pères  
13 de famille, on a des enfants, puis il y en a qui  
14 pensent que je n'ai pas l'air d'une police, mais il  
15 y en a qui ont plus l'air de police, alors il  
16 faut... il faut enlever cette barrière-là, mais ça  
17 va être opportun de se connaître, d'échanger.  
18 Alors, avec les deux (2) bureaux de justice, mais  
19 on fait ça ensemble.

20 Puis même avec cette année, en deux mille dix-  
21 sept (2017), avec les deux (2) Bureaux de justice  
22 de *premières* peuples, avec Vincent Dumoulin, on a  
23 commencé à faire des sessions de sensibilisation  
24 avec, puis il est exceptionnel, puis ça donne  
25 l'opportunité aussi de comprendre quoi c'est quoi

1 le bureau du (inaudible) policier. Parce que quand  
2 on fait cette session-là, il explique... il  
3 explique cette... la réalité, puis c'est quoi, la  
4 fonction du Bureau de justice. Alors, c'est une  
5 collaboration qu'on a été capable d'établir avec  
6 Vincent, puis ça fait, je pense, quatre (4) mois  
7 qu'il est sur place, alors c'est excellent. Puis  
8 avec Sonia Gagné, jusque pour que vous le savez,  
9 tout à l'heure, ils ont dit : « Il y avait moins de  
10 service avec le parajudiciaire ». Ça fait un (1)  
11 an, il n'y avait personne pendant douze (12) mois à  
12 Montréal, la personne avait quitté. Mais là, il y  
13 a Sonia Gagné qui est là, elle fait un travail  
14 exceptionnel. Quand il y a des cas, elle m'appelle  
15 puis on échange, puis là, il y a vraiment une belle  
16 énergie avec les deux (2) Bureaux de justice, puis  
17 effectivement comme la commandante Boucher, elle  
18 dit : « On était capable de mettre les pancartes,  
19 les fiches dans les enveloppes ». Puis elle reçoit  
20 des appels, on le voit que les policiers  
21 embarquent, on voit que tout le monde veut... veut  
22 travailler ensemble. Ça, c'est exceptionnel aussi.  
23 Aussi, dans mon travail, exemple, il y a des  
24 familles qui vont appeler, dire : « Il faut que  
25 j'aie voir l'enquêteur, mais ça ne me tente pas,

1           ça te dérange-tu si tu viens avec nous autres? »  
2           Puis là, je vais aller... Ça m'est arrivé, j'étais  
3           avec la famille et ils ont rencontré le membre de  
4           la famille, mais moi, j'ai resté avec les parents  
5           puis on a jasé. Puis c'est comme... puis je  
6           répondais des questions que je pouvais, parce que  
7           les enquêteurs ont une spécialité, mais c'est ça  
8           mon rôle. Mon rôle est là pour les appuyer dans la  
9           demande, puis qu'ils se sentent confortables.  
10          Aller à leur rythme.  
11                    Des fois, je reçois des appels qui... c'est  
12          une victime, puis là, elle me parle pendant  
13          quarante minutes (40 min). Je l'écoute, puis elle  
14          me dit : « Tu ne m'as pas demandé si je veux porter  
15          plainte ». Il a dit non, il a dit moi, je veux  
16          écouter c'est quoi, qu'est-ce qui se passe. Je  
17          dis : « Quand tu es prête - je dis - tu vas me  
18          rappeler pour ça ». Je dis : « Moi, je veux juste  
19          m'assurer que toi, tu es correct ». « Ah, O.K. ».  
20          Quatre, cinq (4-5) heures après, elle rappelle,  
21          puis on envoie un véhicule, puis on va prendre le  
22          rapport. C'est s'adapter à la réalité. Est-ce que  
23          c'est si important que ça de faire le rapport sur  
24          place? Non. Est-ce que qu'on peut attendre? Oui.  
25          Mais c'est cette approche-là un peu différente,

1           *think outside the box*. Puis je suis chanceux,  
2           parce que j'ai eu des commandants, des inspecteurs,  
3           qui m'ont laissé la latitude de faire mon travail.  
4           Parce qu'il dit : « Bien, regarde là, tu es un peu  
5           bizarre tu fais n'importe quoi ». Non, c'est  
6           structuré ma façon, là, puis c'est ça que je fais.  
7           Je fais... Comme rôle, c'est multifacettes. Je  
8           fais la patrouille mixte avec les intervenants. Ça  
9           aussi, ça me donne la chance d'être *groundé* avec  
10          qu'est-ce qui se passe sur le terrain, là. Parce  
11          que moi, mes conseillers, là, c'est le monde dans  
12          la rue, là. Je... Ce n'est pas dans l'université,  
13          là, c'est le monde qui, normalement, n'ont pas la  
14          parole, ils n'ont pas... leurs mots ou qu'est-ce  
15          qu'ils pensent, ce n'est pas écouté, mais moi, là,  
16          c'est les autres, savoir qu'est-ce qui se passe.  
17          Moi, je crois dans le système *bottom up*. Ça fait  
18          assez longtemps que ça fait *top bottom*, il faut que  
19          ça arrête quelque part au milieu.

20       **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

21           O.K. Alors, si on résume, il n'y a pas... il n'y a  
22           pas réellement encore de description de tâches.

23       **M. CARLOS DE ANGELIS :**

24           Bien, c'est ma description.

25       **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

1 Vous êtes en train de la faire, vous êtes en train  
2 de la faire.

3 **M. CARLOS DE ANGELIS :**

4 Oui.

5 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

6 Et c'est un poste qui demeure tout même  
7 relativement nouveau même dans la hiérarchie du  
8 SPVM à Montréal?

9 **M. CARLOS DE ANGELIS :**

10 Oui, moi, écoute, j'ai comme... C'est un peu comme  
11 je dis toujours : « Moi aussi je suis comme  
12 itinérant au SPVM ».

13 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

14 O.K.

15 **M. CARLOS DE ANGELIS :**

16 Je travaille pour tout le monde, là, puis j'aime  
17 comme ça, là, la capacité de s'adapter. Puis c'est  
18 ça, puis c'est quelque chose que j'aime, là, vous  
19 savez. Quand ma relève finit à trois heures (3 h),  
20 là, je n'arrête pas de faire mon travail. Si  
21 quelqu'un m'appelle à cinq heures (17 h 00) ou il  
22 m'appelle en vacances, je réponds au téléphone.  
23 Puis je vais gérer même les disparitions de la  
24 Floride. Alors... Puis je vais faire les appels,  
25 puis je vais faire qu'est-ce que je peux d'où je



1           suis, puis des fois, juste écouter... Puis vous  
2           savez, c'est ça qu'ils ont... la personne a de  
3           besoin, que quelqu'un les écoute. Puis après ça,  
4           dire : « Regarde, je vais faire qu'est-ce que je  
5           peux ». Puis je vais dire la vérité, qu'est-ce que  
6           je ne peux pas faire, je ne peux pas faire. Je  
7           suis agent, écoute, je n'ai pas... zéro pouvoir,  
8           mais j'ai le pouvoir d'écouter, et moi, je dis  
9           toujours : « Je n'ai aucun talent, *but I care* »,  
10          so... c'est quand même un bon...

11       **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

12          Alors, si on comprend bien, c'est de faire des  
13          relations, établir des contacts, du réseautage,  
14          mais transmettre de l'information toujours dans les  
15          deux (2) sens.

16       **M. CARLOS DE ANGELIS :**

17          Oui

18       **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

19          D'en bas en haut... Bien, en fait, de façon  
20          transversale, du Service de police vers les  
21          communautés et des communautés vers le Service de  
22          police.

23       **M. CARLOS DE ANGELIS :**

24          Oui, puis je suis sur des... je suis sur le Comité  
25          autochtone, je suis sur le Comité de sécurité

1 square Cabot, je suis sur le Comité d'itinérance du  
2 Réseau. Alors, je siège sur ces comités-là, alors  
3 je suis capable d'amener les informations au SPVM  
4 et vice-versa.

5 Et donner un exemple, il y a une situation qui  
6 arrive à Montréal, puis là, il y a des rumeurs,  
7 bien, la communauté va m'appeler, va me dire : «  
8 Carlos, c'est-tu vrai? ». Bien là, je vais leur  
9 dire la vérité : « Non », « oui », ou telle  
10 affaire. Alors, c'est ça, c'est vraiment... c'est  
11 les garder en contact avec les différentes  
12 organisations. Je m'arrange toujours de passer  
13 pour voir tout le monde au moins deux (2), trois  
14 (3) fois, une (1) fois par semaine ou une (1) fois  
15 aux deux (2) semaines, parce que j'aime savoir  
16 qu'est-ce qui se passe, puis je parle à tout le  
17 monde. J'aime parler, comme tu remarques, je peux  
18 parler pendant une journée. Alors, c'est...  
19 j'adore ça.

20 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

21 Peut-être m'adresser peut-être à madame Boucher, la  
22 gestionnaire, est-ce que le poste... Le poste de  
23 monsieur De Angelis, est-ce qu'il est *permanentsé*  
24 dans la structure ou si c'est quelque chose qui est  
25 à renouveler à tous les ans actuellement?

1 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

2 Non, comme je faisais mention tantôt, la section  
3 Prévention sécurité urbaine de la nouvelle  
4 structure vient d'être autorisée, on est en  
5 construction. Et puis on a surtout un souci, parce  
6 que monsieur De Angelis va quitter certainement  
7 dans quelques années même si on veut le garder plus  
8 longtemps, bien, c'est la pérennité des fonctions  
9 qui est à... qui est à revoir.

10 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

11 O.K.

12 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

13 Mais pour répondre à votre question, non, le poste  
14 n'est pas officialisé.

15 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

16 O.K.

17 **M. CARLOS DE ANGELIS :**

18 Je suis assigné.

19 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

20 O.K. Et c'est une tâche à temps plein, là, vous  
21 êtes...

22 **M. CARLOS DE ANGELIS :**

23 Oui, oui, oui, je fais que le dossier autochtone,  
24 puis c'est parfait.

25 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

1 Et votre territoire, ce n'est pas un poste de  
2 quartier, c'est l'île de Montréal?

3 **M. CARLOS DE ANGELIS :**

4 Non, c'est l'île de Montréal. Promener où il y a  
5 le besoin avec les divers PDQ quand il y a une  
6 situation qui arrive, bien, je vais me déplacer,  
7 puis exemple, les patrouilles mixtes, je l'ai fait  
8 aussi à Dorval avec des patrouilleurs de Dorval.

9 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

10 O.K.

11 **M. CARLOS DE ANGELIS :**

12 Il y avait à faire une patrouille là, puis je l'ai  
13 fait. Alors ça, ce n'est pas un problème.

14 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

15 Et je comprends que vous avez participé jusqu'à  
16 date à toutes les, ou presque toutes les formations  
17 qui se donnent. Celle qu'on a regardée tout à  
18 l'heure à l'écran, là, vous êtes un... le  
19 formateur?

20 **M. CARLOS DE ANGELIS :**

21 Je... Oui. Qu'est-ce qui arrive, c'est que c'est  
22 toujours moi qui va à ces sessions de  
23 sensibilisation là avec quelqu'un de la communauté.  
24 Alors, c'est sûr et certain, ça va donner aussi  
25 s'assurer que tous les sujets sont abordés, parce

1 qu'on... c'est différents intervenants. On est  
2 capables de moduler pareil l'objectif principal, le  
3 survol historique. Les raisons qu'ils viennent à  
4 Montréal, la situation actuelle, puis comment qu'on  
5 peut travailler ensemble. Alors, ces messages-là,  
6 le message clé est toujours passé, là. Ça, ça ne  
7 change pas, c'est juste que c'est diffusé d'une  
8 autre façon, mais c'est parfait.

9 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

10 Les... Alors on voit que, dans vos fonctions, il y  
11 a beaucoup de... Il y a de la formation sur une  
12 base assez régulière, vous parlez encore de  
13 patrouille mixte à l'occasion. À part de ça,  
14 comment vous partagez votre temps un petit peu, là,  
15 les activités d'agent de liaison?

16 **M. CARLOS DE ANGELIS :**

17 Bien, je fais des activités avec la communauté,  
18 s'il y a divers activités bien, je vais participer,  
19 là. Alors je vais me déplacer, je fais des  
20 activités avec des agents de liaison de la Sûreté.  
21 Je faisais avant avec l'agent de liaison de la GRC,  
22 mais présentement, il n'y a personne. Alors je  
23 suis en attente, mais il est supposé être remplacé,  
24 mais c'est ça. J'ai aussi avec mes partenaires que  
25 je fais divers... divers activités là.

1 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

2 Monsieur De Angelis...

3 **M. CARLOS DE ANGELIS :**

4 Je vais vous donner un exemple, la procédure de...

5 la procédure pour les femmes disparues...

6 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

7 Oui.

8 **M. CARLOS DE ANGELIS :**

9 ... autochtones. Bien, je travaille là-dessus ça  
10 fait un (1) an. La mise en place. Quand la mise  
11 en place va être là, bien c'est moi qui va recevoir  
12 les appels pour aviser... aviser la famille. Les  
13 projets de prévention, le Comité d'exploitation  
14 sexuelle en collaboration avec le crime majeur on a  
15 mis ça ensemble. Puis j'ai aussi un siège  
16 là-dessus. Présentement, on travaille pour adapter  
17 le livre à la communauté autochtone. Il y a le  
18 livre qui a été fait, *Pour l'amour de mon pimp*,  
19 mais il va y en avoir un qui est juste de la  
20 communauté autochtone. On a la collaboration de  
21 chef Picard des Assemblées des Premières Nations au  
22 Québec-Labrador, à Makivik on a rencontré des  
23 femmes autochtones du Québec. Alors là, on  
24 commence à aller chercher tous les témoignages.  
25 Alors, je me déplace avec quelqu'un de... Josée

1 Mensales des crimes majeurs, ou Diane Veillette, et  
2 on (inaudible) tous les témoignages pour faire le  
3 livre. Alors, on travaille aussi ce projet-là.  
4 Les derniers trois (3) mois, j'ai travaillé aussi  
5 sur la vidéo...

6 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

7 Oui.

8 **M. CARLOS DE ANGELIS :**

9 ... de prévention, préparer les sessions.

10 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

11 Dans un monde idéal, Monsieur De Angelis, si vous  
12 aviez des ressources illimitées, là, qu'est-ce qui  
13 manque dans votre trousse à outils pour améliorer  
14 votre travail?

15 **M. CARLOS DE ANGELIS :**

16 À Montréal... Mais il y a... il y a certains  
17 manques, parce que vous savez, les intervenants  
18 travaillent très fort à Montréal, sauf qu'il y a un  
19 manque d'intervenants autochtones. Vous savez, on  
20 fait des patrouilles mixtes avec deux (2)  
21 intervenantes inuites, mais vous savez, elles ont  
22 quand même une charge de travail. On est capable  
23 peut-être deux, trois heures (2-3 h), deux (2)  
24 jours par semaine. On ne peut pas leur demander de  
25 faire ça sept (7) jours semaine. Il y a aussi

1            quand ça vient des intervenants, on a... Ils sont  
2            de jour, il y a un manque le soir, vous savez,  
3            peut-être jusqu'à onze heures (11 h 00), mais s'il  
4            y a des intervenants jusqu'à sept (19 h 00), huit  
5            heures (20 h 00), vous savez, pour faire la  
6            transition à des centres de nuit.

7            **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

8            Oui.

9            **M. CARLOS DE ANGELIS :**

10           Aussi, c'est les services de jour. T'sais je vais  
11           vous donner un exemple, Saint-Michael's Mission,  
12           connu comme Croix rouge.

13           **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

14           Comment vous l'avez appelé?

15           **M. CARLOS DE ANGELIS :**

16           Saint-Michael's Mission.

17           **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

18           O.K.

19           **M. CARLOS DE ANGELIS :**

20           Ils ferment à midi et demi (12 h 30). Entre midi  
21           et demi (12 h 30)... Il y a à peu près quarante  
22           pour cent (40 %) de la communauté autochtone qui va  
23           vers cette ressource-là, mais à midi et demi (12 h  
24           30), ils se ramassent dans le métro, ils n'ont  
25           nulle place où aller, puis là, c'est sûr que la



1 consommation d'alcool augmente, puis la transition,  
2 disons, au Projets Autochtones du Québec, bien, ça  
3 va être difficile, parce qu'ils sont sous influence  
4 d'alcool, il y a moins de tolérance pour les  
5 accepter. Alors, est-ce qu'on peut avoir un  
6 centre... Si le centre était ouvert plus  
7 longtemps, ça se peut bien qu'il était là-bas.  
8 Aussi les avoir... Le centre, avoir des activités  
9 adaptées à la communauté. T'as Open Door, ça,  
10 c'est la même chose, ils ferment vers deux heures  
11 et demie (14 h 30), trois heures (15 h 00). Mais  
12 c'est sûr, encore, il y a un laps de temps de trois  
13 heures (3 h). Chez Doris, c'est ouvert sept (7)  
14 jours semaine, mais il ferme à trois heures (15 h  
15 00). Vous savez, les femmes de la cause autochtone  
16 sont vulnérables. Si on ferme le centre à trois  
17 heures (15 h 00), trois heures et demie (15 h 30),  
18 c'est sûr c'est des fonds là, et il n'y a pas de  
19 place jusqu'à six heures (18 h 00) aller quelque  
20 part. Bien, c'est dans ces trois heures (3 h) là,  
21 elles deviennent encore plus vulnérables. Alors,  
22 c'est des centres de jour, puis là, on ne veut pas  
23 parler les fins de semaine. La fin de semaine, ils  
24 sont fermés. Le seul centre qui reste ouvert,  
25 c'est Chez Doris, jusqu'à trois heures (15 h 00).

1           Alors là, puis s'il y a quelqu'un qui...

2                   Je vais vous donner un exemple, il est habitué  
3 d'aller au centre cinq (5) jours semaine, il a  
4 peut-être un peu de problème de santé mentale, il  
5 prend sa médication, rendu deux heures (14 h 00)  
6 l'après-midi vendredi, bien là, il n'a nulle place  
7 où aller. C'est sûr qu'il ne prendra pas sa  
8 médication, il devient désorganisé. Lundi matin,  
9 il recommence le cycle, puis... Alors ça, c'est  
10 une autre situation. Les fins de semaine, il n'a  
11 pas... Puis ce n'est pas la première fois que je  
12 donne ce discours-là. Centre d'amitié autochtone,  
13 les autres, ils sont ouverts cinq (5) jours  
14 semaine, ils ferment à cinq heures (17 h 00), il y  
15 a un soir à sept (19 h 00), mais les fins de  
16 semaine encore, ils sont fermés.

17                   Puis aussi, ce serait bien s'il y *aurait* un  
18 centre communautaire pour la communauté autochtone.  
19 Vous savez sept (7) jours semaine comme dans  
20 d'autres communautés où tu peux aller échanger,  
21 jouer aux cartes, faire des activités que t'aimes  
22 en communauté, il n'y en a pas. Il n'y en a pas  
23 une place, qui dit : « Mais regarde... » Pas une  
24 place pour la personne en situation d'itinérance,  
25 un centre communautaire pour la communauté.

1 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

2 Se rencontrer.

3 **M. CARLOS DE ANGELIS :**

4 Oui, ça n'existe pas. Puis ça, ça aiderait  
5 beaucoup. Puis, pire que ça, c'est quand on arrive  
6 aux Fêtes, bien les ressources sont fermées. Ça  
7 s'améliore, mais il arrive des moments dans la  
8 journée, il n'y a pas de... il n'y a pas de  
9 ressources. Il va y avoir une (1) journée ou deux  
10 (2) dans les Fêtes qu'ils n'ont nulle place où  
11 aller que la rue. C'est sûr, il y a des  
12 hébergements de nuit, mais si dans la journée tu  
13 n'as nulle place à aller, tu vas commencer à boire,  
14 à consommer. Après ça, tu vas faire quoi? Et  
15 peut-être aussi il y a Projets Autochtones du  
16 Québec, c'est le seul pour les hommes la nuit.  
17 Bien, peut-être avoir un autre centre qui est...  
18 qui est peut-être plus adapté pour les personnes en  
19 influence d'alcool avec le *staff* approprié. Parce  
20 que vous savez, ils travaillent très fort les  
21 centres qui sont là, puis ils sont débordés, mais  
22 ils manquent... Vous savez, si moi, je vais me  
23 casser la jambe, là, je ne *checkerai* pas savoir,  
24 j'ai-tu mis le... Je vais m'occuper de la  
25 fracture, après ça je vais regarder le pourquoi.

1 Bien, si on veut regarder un moyen et long terme,  
2 il faut... ça prend soin de l'urgence. L'urgence  
3 c'est quoi? L'urgence, c'est de donner à la  
4 personne une place sécuritaire qu'il se sent...  
5 avec de la nourriture, puis qu'après ça je peux  
6 offrir quelque chose à moyen terme, à long terme.  
7 Parce que je pense qu'il y a un petit manque.

8 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

9 O.K.

10 **M. CARLOS DE ANGELIS :**

11 En gros, c'est important...

12 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

13 On est peut-être bons pour éteindre les feux de  
14 forêt, mais peut-être pas pour protéger la forêt  
15 encore.

16 **M. CARLOS DE ANGELIS :**

17 Bien, je pense qu'il faut prendre soin de la  
18 personne, puis après ça lui offrir d'autres  
19 services. Parce que si tu ne le fais pas de  
20 l'autre sens, bien...

21 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

22 Si j'essayais de résumer, là on parle, ça demande  
23 des budgets, bien on parle de la supervision ou une  
24 coordination de l'ensemble des services.

25 **M. CARLOS DE ANGELIS :**

1 Il manque... il manque, il y a des places, des  
2 fonds...

3 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

4 C'est ça.

5 **M. CARLOS DE ANGELIS :**

6 Parce qu'il manque des services dans certaines  
7 périodes, là. C'est ça, c'est le manque de  
8 service. Ce n'est pas parce que l'effort, il n'est  
9 pas mis, c'est parce qu'il n'y a pas les...  
10 j'imagine, les fonds. Moi, dans la police, je ne  
11 regarde pas le budget, là, je te dis qu'est-ce qui  
12 manque sur le terrain, puis c'est ça. Il y a...  
13 Puis les policiers, mais ils veulent aider, puis  
14 écoute, je parle à des patrouilleurs, puis il me  
15 dit : « Carlos, - il dit - rendu à une heure et  
16 demie (13 h 30) de l'après-midi - il dit - on veut  
17 faire quelque chose, mais - il dit - on va où? ».   
18 Puis la fin de semaine, c'est la même chose. Ils  
19 posent... On veut aider, on fait les sessions de  
20 sensibilisation, puis il y en a des policiers qui  
21 veulent, mais il manque ces ressources-là, puis ça,  
22 c'est important d'avoir c'est quoi l'option, puis  
23 des fois, les options sont minimales, parce qu'il n'y  
24 a pas de service. Pas parce que les personnes de  
25 la compté ne veulent pas travailler, ce n'est pas

1           ça, là, ils travaillent très fort, c'est parce  
2           qu'il manque des fonds pour avoir des services,  
3           puis chaque année... Écoute, je commence à avoir  
4           des cheveux blancs, ça change beaucoup, là, c'est  
5           la réalité.

6   **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

7           O.K. Si je vous demandais, Monsieur De Angelis, et  
8           je poserai la même question tout à l'heure à madame  
9           Boucher, là, parce qu'on approche un peu vers la  
10          fin, si on veut améliorer le sort des itinérants,  
11          des itinérants autochtones, des relations entre les  
12          Autochtones et le Service de police de la ville de  
13          Montréal, par où commencer? Vous venez, je pense,  
14          de nous en parler, est-ce que vous avez d'autres  
15          éléments que vous aimeriez ajouter là-dessus,  
16          Monsieur De Angelis? En regardant à partir du  
17          travail sur le terrain, et je demanderai peut-être  
18          à madame Boucher au niveau de la vision du service  
19          de police.

20   **M. CARLOS DE ANGELIS :**

21          Oui, oui, je pense que c'est pour qu'on puisse  
22          continuer à se parler, à se connaître puis de  
23          travailler ensemble, c'est ça le secret. Il n'y en  
24          a pas un autre, là, c'est vraiment, là, d'être  
25          capable d'échanger, puis quand quelque chose ne

1           fonctionne pas, il faut se le dire, puis il faut  
2           trouver des solutions. On n'est pas parfaits, là.  
3           Moi, je ne suis pas parfait, le service aussi, on a  
4           des... C'est tout le monde, on veut travailler  
5           ensemble, puis c'est ça. L'objectif, c'est se  
6           parler.

7   **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

8           Je pense que l'avenir, puis les... nos... Ce qu'on  
9           vit avec l'équipe EMRII, c'est vraiment l'approche  
10          multidisciplinaire.

11   **M. CARLOS DE ANGELIS :**

12          Oui.

13   **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

14          D'avoir des gens de la santé autour de la table,  
15          des gens... La volonté est là aussi de sortir les  
16          gens du bureau, de les amener vraiment sur le  
17          terrain, parce qu'on fait appel avec une clientèle  
18          qui ne se déplacera pas, qui est désorganisée. Ça  
19          fait qu'il faut vraiment adapter les services, et  
20          puis c'est ça, de... d'impliquer vraiment tout le  
21          monde autour de la table. Il y a des enjeux  
22          d'échanges d'information, naturellement, des fois  
23          qui peut freiner d'établir une solution un petit  
24          peu plus particulière pour quelqu'un, mais une  
25          approche multidisciplinaire, je pense qu'on ne peut

1 pas passer à côté pour... C'est clairement  
2 l'avenir. Puis au niveau de la communauté  
3 autochtone, inuite, puis même au niveau de la... de  
4 la population itinérante, vraiment des services qui  
5 ont une flexibilité au niveau des... au niveau de  
6 l'intoxication. Parce que c'est une grande  
7 majorité de la population itinérante ou autochtone  
8 qui souffre de cette... ce problème-là, ça fait  
9 que...

10 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

11 O.K. Je ne sais pas si... Moi, j'ai pas mal  
12 terminé, à moins que les témoins aient des choses à  
13 nous ajouter, là, mais je ferais peut-être...

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Je vais peut-être offrir aux procureurs...

16 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

17 Oui.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 ... s'ils ont des questions. Me Loisel, est-ce  
20 que...

21 **M<sup>e</sup> JEAN-NICOLAS LOISEL :**

22 Non, je vous remercie beaucoup. Me Crépeau a très  
23 bien fait les choses et vous-même par votre  
24 (inaudible) par vos interventions.

25 **LE COMMISSAIRE**



1 Me Boucher?

2 **M<sup>e</sup> MARIE-PAULE BOUCHER :**

3 Je n'aurai pas de question, merci.

4 **LE COMMISSAIRE :**

5 Me Laganière?

6 **M<sup>e</sup> MAXIME LAGANIÈRE :**

7 Aucune question, je vous remercie.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Moi, il y a quelque chose qui me venait à l'idée en  
10 vous écoutant les deux. Madame Boucher a apporté  
11 l'hypothèse qu'un jour, il faut penser à l'avenir,  
12 à la pérennité. J'aurais le goût de demander à  
13 monsieur De Angelis : est-ce qu'il y a quelqu'un  
14 qui travaille avec vous qui... Comme on ne peut  
15 pas vous cloner, est-ce que quelqu'un peut prendre  
16 la relève ou se familiarise avec ce que vous  
17 faites?

18 **M. CARLOS DE ANGELIS :**

19 L'objectif, d'avoir un partenaire les derniers  
20 douze (12) mois au moins avant que je quitte pour  
21 qu'il vienne sur le terrain puis il crée ces  
22 liens-là, oui, effectivement. C'est que ça dure  
23 dans le futur.

24 **LE COMMISSAIRE :**

25 J'ai compris...

1 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

2 Mais présentement...

3 **LE COMMISSAIRE :**

4 Oh, excusez.

5 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

6 ... il travaille de pair avec une policière...

7 **M. CARLOS DE ANGELIS :**

8 Une policière.

9 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

10 ... qu'on voyait sur le... sur la vidéo qui elle,  
11 elle est affectée à d'autres mandats, mais tout ce  
12 qui est sortir dehors, patrouiller avec Carlos,  
13 faire des liens, siéger sur les comités, elle peut  
14 relever à pied levé Carlos quand il veut changer  
15 d'air.

16 **M. CARLOS DE ANGELIS :**

17 Oui. C'est l'expert...

18 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

19 (Inaudible).

20 **M. CARLOS DE ANGELIS :**

21 ... c'est l'expert des deux (2), ma partenaire.

22 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

23 Exactement, mais c'est ça, quand on va identifier  
24 la... la prochaine personne, ça va être de les  
25 *païrer*, parce que c'est long à... Les liens qu'il

1 a tissés, il ne faut pas perdre ça.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Non, parce que ça m'amenait à une autre question :  
4 est-ce que vous avez l'impression de suffire à la  
5 tâche, Monsieur De Angelis? J'ai vu que vous êtes  
6 un peu l'homme-orchestre dans ça.

7 **M. CARLOS DE ANGELIS :**

8 C'est parce que c'est un engagement personnel,  
9 parce que normalement... Non, parce que je  
10 reçois... je réponds à des appels à l'extérieur de  
11 mes heures de travail, là. Ça, c'est clair, là.  
12 Parce que quand tu crées des liens, puis une  
13 certaine confiance, mais effectivement, dans le  
14 futur il faudrait... Bien, quand tout est mis en  
15 place, c'est là, évaluer est-ce que t'as besoin  
16 deux (2) personnes, ça va être le temps de le  
17 faire, là. On avait les quatre (4) objectifs  
18 vraiment sur place, mais c'est sûr et certain que  
19 ça dépasse mon quart de travail régulier.

20 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

21 C'est de recenser aussi les appels qu'il reçoit,  
22 c'est en fonction de quoi, puis après ça nous,  
23 stratégiquement, on fait en sorte qu'on ramène ça  
24 en comité avec les partenaires pour dire :  
25 peut-être qu'il y a un manque ou peut-être une

1 méconnaissance à tel niveau. Ça fait que  
2 d'approfondir les connaissances, parce qu'il ne  
3 peut pas toujours recevoir autant de demandes, là,  
4 il faut voir comment qu'on peut répartir ça.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Il faut traduire les besoins en gestion, si je  
7 comprends bien.

8 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

9 Voilà, exactement.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Est-ce que les procureurs avaient d'autres  
12 questions?

13 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

14 Moi, j'ai terminé avec les témoins, je pense qu'on  
15 a couvert... (inaudible).

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Il y a des choses que vous auriez le goût  
18 d'ajouter?

19 **M. CARLOS DE ANGELIS :**

20 Non.

21 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

22 Non. Merci beaucoup pour la tribune, j'espère que  
23 ça a répondu à vos questions, puis bonne chance  
24 pour la suite.

25 **LE COMMISSAIRE :**

1           Alors c'est le moment où j'aurai le plaisir de vous  
2           remercier d'avoir accepté notre invitation, Madame  
3           Boucher, Monsieur De Angelis, vous souhaiter  
4           beaucoup de succès dans... dans vos travaux, dans  
5           les efforts que vous faites pour améliorer les  
6           relations entre les Autochtones et Service de  
7           police de Montréal et d'autres services. J'ai  
8           compris qu'on touchait aussi à l'aide pour la santé  
9           mentale, qu'on se préoccupait d'amener les gens,  
10          parce que j'ai compris que, dans les populations  
11          entre autres itinérantes, bien il faut aller au-  
12          devant. Eux, ils n'iront pas vers vous. Alors, il  
13          faut tendre la main, puis essayer de faire en sorte  
14          d'améliorer. Puis si on pense à donner un toit,  
15          bien, il faut apporter un support, pas seulement un  
16          toit, hein. Il y a tout le reste qui doit aller  
17          avec. Alors, merci beaucoup.

18   **M. CARLOS DE ANGELIS :**

19           Merci.

20   **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

21           Merci.

22   **LE COMMISSAIRE :**

23           Puis bon succès dans tous vos travaux.

24   **M. CARLOS DE ANGELIS :**

25           Merci.

1 **M<sup>me</sup> JACINTHE BOUCHER :**

2           Merci.

3 **LE COMMISSAIRE :**

4           Si vous avez d'autres idées qui vous viennent, on  
5           est ouvert.

6 **LA GREFFIÈRE :**

7           Veuillez vous lever.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9           Alors on ajourne à jeudi matin, hein? Neuf heures  
10          trente (09 h 30)?

11 **M<sup>e</sup> PAUL CRÉPEAU :**

12          Oui, c'est exact, Monsieur le Commissaire.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14          O.K. Alors, bonne journée.

15 **LA GREFFIÈRE :**

16          Les audiences sont ajournées à jeudi matin seize  
17          (16) novembre, neuf heures trente (09 h 30).

18 (FIN DE LA TRANSCRIPTION)

19 -----

20

21

22

23

24

25

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12  
13  
14

Je, soussignée, **Gabrielle Boyer**, sténographe officielle, certifie que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes recueillies au moyen de l'enregistrement mécanique, le tout hors de mon contrôle et au meilleur de la qualité dudit enregistrement, le tout conformément à la loi;

Et j'ai signé :

  
\_\_\_\_\_  
Gabrielle Boyer, s.o.